

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Nous effectuons
**traitement
 antirouille**
 Voitures toutes marques
 Demandez-nous un devis!
**garage
 Hediger
 SION**

FURKA
 Trois
 juges
 désignés
 Voir page 29

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

**Vaumarcus: après
 la collision ferroviaire
 Le lac de Neuchâtel
 gravement pollué**

YVERDON (ATS). - Malgré l'intervention rapide et efficace des services vaudois et neuchâtelois de lutte contre les hydrocarbures, la pollution de la rive et des eaux du lac de Neuchâtel, à la suite de la collision ferroviaire de Vaumarcus, est plus grave qu'on ne l'avait cru à première vue. Les quelque 100 000 litres d'huile lourde (bitume fondu) qui se sont échappés de deux wagons éventrés se sont infiltrés dans le sol et ont en partie coulé dans le lac. Les travaux de nettoyage seront longs, aussi bien sur le rivage (où il faut creuser la terre polluée et

l'évacuer pour la brûler) que sur le lac (où il s'agit d'encercler les tâches d'huile lourde au moyen de bouclins et de les traiter avec l'agglomérant «Ecorpel» pour pouvoir retirer la masse visqueuse de l'eau).

Formée devant Concise, au large de la côte vaudoise, la nappe d'huile lourde a été poussée par le vent vers le nord-est, sur près de huit kilomètres, et par tâches successives elle a gagné les eaux neuchâteloises. Hier matin, elle s'étendait jusqu'au large de Bévaux-Cortaillod et avait une superficie d'un ou deux kilomètres carrés.

**Remarques inspirées par le rapport provisoire
 de la commission extraordinaire du Grand Conseil
 sur l'affaire des terrains de Martigny**

Nous avons publié intégralement ce rapport dans ces colonnes, le mardi 5 et le mercredi 6 décembre 1978.

Puisqu'on nous a cherché querelle à son propos, rappelons que le 17 novembre 1978 avaient été distribués, à la plupart des députés, deux rapports provisoires de ladite commission, mais que notre rédacteur parlementaire ne connut l'existence que d'un seul, celui que le NF a publié le 18 novembre déjà. Informé plusieurs jours après de la réalité d'un deuxième rapport, nous avons dû le réclamer à des députés.

Ayant appris aussi que ledit rapport avait été contesté au sein même de la commission présidée par M^r Jo Blatter, nous avons voulu en faire une analyse objective, basée sur des renseignements très précis, puisés à plusieurs sources.

Il s'agit d'abord de dépassionner le débat en ramenant les choses à leur juste proportion.

Le rôle d'une commission d'enquête du Grand Conseil - agissant pour le compte des électrices et électeurs valaisans - n'est pas de porter des jugements péremptifs et subjectifs sur tel ou tel cas particulier, mais bien d'établir ou de rétablir les faits tels qu'ils se sont déroulés, de façon à ce que le Parlement ait une vision très nette des choses, lors de débats éventuels.

Pour plus de clarté, nous allons reprendre le rapport point par point, les traitant successivement à la lumière de nos diverses investigations.

Nous affirmons avec force qu'il n'y a aucune arrière-pensée dans notre enquête, mais tout simplement un apport d'éléments qui nous paraissent importants et qui ont été volontairement ou involontairement escamotés dans ce rapport sur l'affaire des terrains de Martigny.

**I. Remarques
 préliminaires**

Il n'est peut-être pas inutile

de rappeler que la commission d'enquête, désignée par le Grand Conseil, le 10 octobre 1977, a vu le jour à la suite des affaires Savro et autres, qui ont commencé à être rendues publiques, d'abord par le *Nouvelliste*, le 18 août 1977.

Le problème des terrains de Martigny est un cas annexe qui n'a, en somme, rien à voir avec les malversations ou escroqueries dont sont accusés les dirigeants de Savro et des fonctionnaires de l'Etat du Valais.

Il faut commencer par replacer l'affaire des terrains de Martigny dans le temps. La transaction a été passée le 14 décembre 1976. Les premiers articles de presse attaquant cette opération parurent très peu de temps après et coïncidèrent bizarrement avec un recours déposé par le parti démocrate-chrétien de Martigny contre les élections communales, qui venaient d'avoir lieu le premier dimanche de décembre.

De surcroît, le Valais était à un peu plus de deux mois des élections cantonales (Conseil d'Etat et Grand Conseil).

Monter cette transaction en épingle pour en faire un scandale était une manœuvre de diversion fort bien venue pour

certaines politiques et notaires. Le Conseil d'Etat n'hésita toutefois pas à charger une commission administrative d'examiner tous les aspects des problèmes soulevés.

Cette commission ad hoc, composée de MM. André Arlettaz, Antoine Allet et Karl Sewer, déposa deux rapports: le premier, le 2 février 1977, et le deuxième, complémentaire, le 28 juin de la même année.

Ces rapports qu'on incrimine sans cesse n'ont jamais été publiés.

Les polémiques commencées, comme on le dit plus haut, dès la fin décembre 1976, se prolongèrent pratiquement jusqu'au premier dimanche de mars 1977, où M. Franz Steiner, le conseiller d'Etat directement visé et maltraité, fut brillamment élu au premier tour avec son collègue bas-valaisan, M. Guy Genoud.

Ce camouflet populaire, à l'encontre de quelques intrigants, calma d'un seul coup les esprits, d'autant plus que, le même jour, s'était joué, à Martigny, le deuxième acte des élections communales, rétablissant la répartition normale

Suite page 9

NF

LE TEMPS DES BILANS (1)

*De l'économie
 et des hommes
 par Edgar Bavarel*

UN MAÎTRE

Nous entrons dans le temps des bilans.

Or, une circonstance providentielle me donne le fil d'Ariane rêvé pour faire le point, en cette fin de 1978.

Coup sur coup, en effet, le professeur Firmin Oulès vient de publier deux ouvrages-clés, intitulés respectivement: *La*

mystification des problèmes économiques et fiscaux et L'inflation structurelle et les remèdes nouveaux pour la maîtrise. (1).

Pour ceux qui connaissent

Suite page 9

(1) Ed. Bruylant, distribution F. Oulès, 1095 Lutry.

**SIERRE
 Chasse
 à l'homme
 Coups de feu
 Arrestations**

Voir page 27



**Radio-TV
 Deux articles
 constitutionnels
 ... pour ne pas
 déplaire!**

Voir page 31

FRANCE: COALITION P.C.-R.P.R.

La politique européenne en échec

Vote historique de l'Assemblée nationale française, hier? En tout état de cause, c'est un vote de première importance puisque gaullistes et communistes ont fait aboutir une proposition de loi du RPR, interdisant l'attribution de fonds électoraux communautaires aux partis français pour la préparation et l'élection du Parlement européen, le 10 juin prochain, et la réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès de l'opinion française, toujours

financée par la commission des communautés européennes.

Par un vote réunissant 246 voix, soit plus que la majorité absolue des suffrages, les gaullistes et les communistes viennent de démontrer avec éclat qu'il existe une majorité d'opposition à l'Assemblée nationale afin de mettre en échec la politique européenne du président de la République et de son gouvernement. D'autant que les députés socialistes ont refusé de se joindre à l'UDF en se réfugiant dans l'abstention afin de ne pas courir au secours des députés giscardiens. Le contraire n'eût, il est vrai,

rien changé puisque, de toute façon, le PC et le RPR gardent la majorité absolue.

Ainsi, en moins de quinze jours, les communistes et les gaullistes viennent-ils de s'allier pour faire échec au gouvernement dans sa politique européenne puisque ce vote suit immédiatement le refus du RPR d'adopter la directive communautaire harmonisant les bases de calcul de la TVA. Les gaullistes, il est vrai, étaient revenus, la semaine dernière, sur leur décision, mais l'avertissement n'était pas

Suite page 9

P.S.

**ERNEN, MIROIR
 DU VIEUX-PAYS**

Ce n'est pas par hasard que la commune d'Ernen s'est vue décerner le « prix Wakker » pour 1979, par le « Heimat-schutz ». Si le montant attribué, 10 000 francs, n'a qu'une importance relative, c'est tout de même pour ce haut-lieu historique, la reconnaissance officielle de l'œuvre inlassable des autorités locales et de la population, pour préserver le visage de leur petite capitale, où le visiteur va d'émerveillement en émerveillement. Notre photo a été prise, hier, et Ernen, sous la première neige et le givre, rêve peut-être à son passé. (Voir également en page 27).

Photo NF



Abrégeons

Notre époque aime beaucoup les abréviations et crée de nombreux sigles pour baptiser les réalités nouvelles de la vie contemporaine. Organisations, clubs, fédérations, confréries, officines, apparaissent derrière ONU, GESTAPO, OFIAMT et autre COE.

Le Valais n'est pas en reste dans cette floraison; une incursion dans la toponymie de l'ENG (école normale des garçons) sous la conduite de l'Ecole valaisanne va nous le montrer.

Dans cette maison, les problèmes internes sont étudiés par des commissions où se regroupent les maîtres et les élèves concernés.

Veut-on savoir si l'échec visible des mathématiques modernes aura une conséquence sur l'enseignement

de l'ENG, c'est le GROUMA qui en disserte; GROUPE des MATHématiques... vous aviez compris?

S'agit-il d'allemand? Le GRAL tiendra ses assises alors que le GROURE s'est préoccupé de la crèche de Noël.

Rien d'original? Soit. Mais ne trouvez-vous pas que le sujet devient effervescent avec l'étude de la pédagogie-psychologie que poursuit le PEPSY?... Pchiiit!

A ce train-là, la commission de coordination se devait d'être COCO. Et pour lui donner du cœur à l'ouvrage, on a traduit là-haut « sursum corda! » par « Hue coco! ».

Quant à la commission culturelle, je préfère ne pas savoir comment les normiens se permettent de la désigner... Rembarre

Marxisme, fric et gauche pensante

«Le marxisme-léninisme demeure ici la doctrine officielle», remarque un correspondant de Moscou du «Times», «mais de toujours plus nombreux Russes s'en éloignent en faveur d'idées et croyances intellectuellement plus stimulantes et émotionnellement plus enrichissantes que le catéchisme du parti». En fait, «les slavophiles se sont mis à blâmer Karl Marx de tous les maux dont souffre la société soviétique», et cela non sans une pointe d'antisionisme en rappelant que l'auteur de «Das Kapital» était juif, comme l'étaient plusieurs membres du comité central bolchévique en octobre 1917. Retour au slavisme traditionnel, une certaine nostalgie de l'ancienne Russie impériale, et foin des théories insanes du «père spirituel» du communisme!

Mais, curieusement, alors que des Russes le rejettent, le marxisme continue de séduire et d'influencer toutes sortes de gens à l'Ouest. Et jusqu'aux Etats-Unis. «Les idées

marxistes se répandent toujours davantage sur les campus américains», relève même la revue *US News & World Report*, expliquant: «Peu d'intellectuels américains prédisent une activité subversive ou une violente révolution au moyen d'un conflit de classes, et abhorrent en général le modèle soviétique du marxisme. Tous estiment, cependant, que les vues de Karl Marx, le philosophe allemand du siècle dernier qui prônait «la société sans classes», sont de plus en plus applicables à la vie moderne». Tel quel. Il est vrai qu'ils y sont fortement encouragés par le fameux Zbigniew Brzezinski, l'un des conseillers influents de Carter, qui considère ce marxisme comme «une force créatrice remarquable», pas moins, et le non moins fameux Andrew Young, autre adjoint du président, pour qui l'intrusion des milices communistes de Castro en Angola et ailleurs représente «un élément de stabilisation pour l'Afrique».

C'est aussi à Londres une organisation prétendument de charité et

de lutte contre la pauvreté, «War on want», qui, ayant berné des milliers de personnes charitables s'imaginant que leur contribution hebdomadaire irait aux miséreux dans le monde, affiche maintenant clairement sa couleur. Rouge et marxiste, en l'occurrence. Avec, dans son bureau de Caledonian Road, de la publicité bien en évidence pour un journal trotskiste,

De Londres, par Pierre Hofstetter

une citation de Lénine également très en évidence, et sur une table des rouleaux de papiers jaunes pour «les luttes au Chili».

Voilà, de nos jours, à quoi sert la charité: à financer de la propagande d'extrême-gauche et à soutenir des activités subversives. A publier aussi une feuille d'agitation anti-occidentale, «Poverty and Power», dans laquelle on se flatte du soutien apporté au boycottage des produits Nestlé aux Etats-Unis coupables, comme l'on sait, de vouloir distribuer des laits pour bébés «dans le tiers monde».

La pauvreté est aussi un excellent business. Comme le montre, par exemple, le cas de M^{me} Judith Hart: membre du groupe de gauche marxisant «Tribune» et ministre du gouvernement Callaghan

pour le «développement d'outre-mer», elle aura maintenant (aux frais du contribuable) une magnifique salle de bains en plus de ses appartements actuels où elle se penche sur les questions du tiers monde. C'est également sous sa présidence que s'est tenue l'autre semaine une conférence sur la pauvreté, et où? dans le Chewton Glen à quatre étoiles, l'un des plus luxueux hôtels de Grande-Bretagne! Y assistaient même des émissaires du gouvernement marxiste-léniniste du Mozambique, auquel M^{me} Hart a consenti (toujours aux frais du contribuable) une «aide» de 15 millions de livres.

Ecœurée, Lynda Lee-Potter écrit dans le «Daily Mail»: «Le Labour est le parti de l'hypocrisie. C'est un parti qui estime que ses chefs peuvent se faire servir les mets les plus chers et les vins les plus fins tout en condamnant la pauvreté et les privilèges.» En fait d'hypocrisie, on vient aussi de voir un député travailliste de gauche décidant, l'école d'Etat ne valant pas grand chose, d'envoyer son fils dans un collège privé réputé (1700 livres par an). Autre cas frappant: le nouveau député travailliste de Berwick et East Lothian, un pauvre digne des efforts de M^{me} Hart? Non, un riche propriétaire terrien (800 acres en bordure de l'Ecosse).

Partisan des nationalisations et d'une mainmise sur des entreprises privées quand cela sert ses desseins politiques, le Labour n'est, en fait, nullement hostile au «big business», et l'on compte plusieurs millionnaires dans ses rangs, y compris un Rothschild. De même un Rockefeller a-t-il sa succursale 1, place Karl Marx, à Moscou, où jadis, la révolution bolchévique fut financée par des banquiers internationaux de New York.

Pierre Hofstetter

Au fil de ma plume

par Michèle Savary

Vraie et fausse histoire

Un aimable lecteur m'écrit à propos de mon billet intitulé *L'emballage et le contenu*: «Il est certain que l'emballage (moderne) correspond rarement au contenu. Il en va ainsi pour la plupart des choses, utiles et souvent inutiles, vendues aux gens de l'ère industrielle, à grand renfort de tape à l'œil.»

Mon lecteur est du même avis que moi au sujet de la sous-littérature du sieur Stourm, dit Castetol. Mais il me demande s'il est vrai que ce Stourm-Castetol serait le fils naturel d'Alphonse de Chateaubriant, «fusillé en 1945». Cher lecteur, c'est la première fois que j'entends parler de cette hypothèse. Stourm-Castetol est un citoyen belge, et A. de Chateaubriant n'a d'ailleurs pas été fusillé: il est mort de vieillesse, en exil au Tyrol.

Mais laissons cela. Mon lecteur me dit qu'un excellent livre de Lucien Lathion, intitulé *Bonaparte et ses soldats au Grand-Saint-Bernard* (Editions Attinger) ne peut qu'enthousiasmer les adolescents. Je le crois volontiers, bien que je n'aie pas lu ce livre, mais je fais confiance à mon correspondant. Il paraît que c'est la

relation très précise du passage de l'armée française à travers les Alpes valaisannes. Les adolescents peuvent «sur le terrain, reconstituer l'itinéraire de ces troupes», me dit mon lecteur.

Puisque les fêtes approchent, je me permets de recommander, une fois de plus, deux historiens, dont les œuvres sont remarquables: Pierre Gaxotte, et le duc de Lévis-Mirepoix. Tous deux sont de vrais érudits, qui écrivent une langue limpide et noble.

Un autre auteur qui ne déçoit jamais, c'est Jean de La Varende. Ce gentilhomme normand n'a eu qu'à puiser dans sa propre légende familiale, pour en tirer des histoires superbes. C'est un romancier, un conteur, mais qui ne triche jamais avec la vérité historique, même si elle est vue à une échelle minuscule: la chouannerie, vécue par ses ancêtres, avec quel courage et quelle foi.

La plupart de ses ouvrages se trouvent en «livre de poche», mais je crois que certains titres existent en édition reliée (chez Plon). Les Manants du roi sont, selon moi, un des plus beaux livres de notre langue.

Asie oubliée

Au compte-gouttes...

Je suppose que le camarade Thuc, commissaire politique, a commis d'autres grandes erreurs que celle de discuter avec nous, les étrangers. Par exemple, il a dû être un peu trop large dans la concession de changements de domicile.

Les Vietnamiens aiment bien bouger, visiter leurs parents et amis, tenter des affaires un peu partout. Ils ont été rapidement refroidis, quand ils se sont aperçus que ce «di di lai lai» - cet aller et venir - ne leur était plus concédé qu'au compte-gouttes.

Tout d'abord, on leur a fait comprendre que l'on devait faire des économies d'essence: donc plus de carburant pour les voitures privées. Puis on leur a fait dire qu'il était indispensable de contrôler le va-et-vient de tout le monde: les éléments subversifs n'avaient pas été tous éliminés. Enfin, on leur suggérait qu'il valait mieux être là où ils devaient être: c'était la planification des nouvelles zones d'habitation.

Bien sûr, tout le monde n'a pas compris tout de suite la bonté de ces dispositions révolutionnaires, ni même leur nécessité. Il n'est pas facile d'extirper certaines mauvaises habitudes capitalistes et coloniales. Anh, Tam, Chinh, Phung... et tant d'autres de nos amis, qu'avez-vous osé faire? Et où êtes-vous maintenant?

Cha Lac

A table!

Avec l'hiver et les fêtes, on se remet à la gastronomie sérieuse. Comme les années précédentes, la revue illustrée *Treize Etoiles* lui consacre l'essentiel de son numéro de novembre.

A des généralités sur le Valaisan gourmet (gourmand!), on y trouve le portrait d'un artisan de la cuisine, émule des Bocuse et Girardet: Roland Pierroz, de Verbier, ainsi que des articles sur le manger et le boire bien imaginés.

Et comme les années précédentes également, ce numéro d'arrière automne est accompagné du *Guide des restaurateurs du Valais 1979*, brochure de huitante pages très fournie et très documentée, grâce à laquelle on n'aura que l'embaras du choix pour se mettre à table!

Mais la revue contient encore des reportages sur le photographe Oscar Darbellay - qui vient de recevoir, avec son fils Michel, le Prix de la ville de Martigny - sur le céramiste Alfred Wicky, sur le compositeur-interprète Bernard Constantin, sur l'apiculteur haut-valaisan Werner Zenhäuser, etc. Et encore les potins et croquis valaisans, la lettre du Léman, la revue du tourisme, un poème de saison, les mots croisés.

«Paysans aujourd'hui en Suisse» par Claude Quartier

Voici un livre qui nous ouvre le «monde clos» de l'agriculture et nous rappelle qu'il est aussi le nôtre!

Claude Quartier, ingénieur agronome, directeur du Service vaudois de vulgarisation agricole, présente, en quelque trois cents pages, un portrait complet de l'agriculture suisse. Il décrit les principaux types de productions et l'évolution des techniques, nous fait participer à la vie des entreprises et à celle des paysans, parle des marchés libres ou étatisés, de la fixation des prix agricoles, de la formation des agriculteurs, de la condition des paysannes, expose enfin, d'une manière concise et claire, les grands

thèmes de la politique agricole.

PAYSANS... Pourquoi au pluriel? C'est qu'en réalité il est impossible de parler du «paysan suisse», tant la diversité et la disparité sont grandes entre les 130000 exploitations de notre pays. Comment comparer le petit paysan de montagne qui travaille en usine pour arrondir ses fins de mois, le fermier à la merci d'une rupture de bail, le propriétaire d'une exploitation polyvalente de 40 hectares, l'éleveur de porcs qui produit sous contrat pour Migros?

AUJOURD'HUI... La nature n'a pas modifié son rythme, mais la société entraîne l'agri-

culture dans sa fuite en avant. Des traditions séculaires sont balayées en quelques années. Pour suivre le progrès technique, il faut emprunter, investir, amortir, emprunter à nouveau... Depuis vingt ans, dix exploitations agricoles sont désqualifiées chaque jour dans cette course à la survie.

EN SUISSE... Les diverses agricultures nationales de l'Europe de l'Ouest présentent certaines similitudes, et le lecteur belge ou français ne se sentira pas forcément dépaycé à la lecture de cet ouvrage. Mais, dans chaque pays, les problèmes agricoles reçoivent des réponses politiques spécifi-

ques. En Suisse, la vie de chaque exploitation est largement conditionnée aujourd'hui par un véritable «contrat» passé entre l'agriculture et l'Etat, contrat dont les termes font l'objet d'un débat souvent vif entre les milieux ruraux et le reste de la société. Et gonflent une législation de plus en plus pesante.

Un livre indispensable si vous voulez comprendre le paysage de vos excursions dominicales et les hommes qui le façonnent. En même temps, un très beau, un très grand livre, extraordinairement vivant par la qualité de son texte et de son abondante illustration. M.C.

Quand la musique n'adoucit pas les mœurs

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Pendant que le budget de l'Etat pour 1979 a fait, au Grand Conseil, les frais d'un âpre débat, la gauche et le centre se livrant à des considérations d'ordre beaucoup plus politiques que financières et économiques, on cherche, de part et d'autre, à faire face à la dégradation d'une situation, non pas seulement industrielle mais encore sociale. Alors qu'il conviendrait de faire taire, au moins momentanément, les dissensions partisans, certains profitent des événements pour attaquer encore plus fortement un gouvernement qui a la responsabilité des affaires publiques.

Ce qu'il y a de paradoxal dans un tel comportement, c'est qu'on voudrait que le Conseil d'Etat, aide, subventionnée, accordée, garantie des sommes très importantes, alors qu'on lui refuse les modalités d'un budget dont l'adoption est indispensable pour assurer les dépenses nécessaires à la communauté! C'est d'autant plus grave que les exigences de la gauche prennent une allure comminatoire et globale.

Il s'est formé une «communauté genevoise d'action syndicale» qui groupe désormais tous les syndicats, fédérations, associations et autres mouvements de gauche. Elle a résumé ses revendications dans un livret qu'elle prétend imposer comme base de discussion à la partie adverse. Celle-ci, depuis plusieurs semaines, élabore un plan qui doit permettre de restructurer le Département de l'économie publique. La tâche n'est pas aisée pour son nouveau chef. M. Alain Borner se trouve devant des problèmes que n'avait pas envisagés, abordés son prédécesseur. Il s'agit d'instituer aussi rapidement que possible un Office cantonal de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à l'instar de la Confédération (OFIANT), comme il en existe dans quelques autres cantons. Il

devra traiter tout le domaine de l'emploi. Prélevés dans d'autres services, il comprendra une centaine de fonctionnaires. Le chômage, l'assurance-chômage, le placement et son contrôle, l'indemnisation des chômeurs et son contrôle, le recyclage rapide, la réinsertion professionnelle, et tous les problèmes annexes seront de son ressort.

«Comité de lutte»

C'est d'autant plus urgent qu'à peine le secteur industriel pris en main, il faudra songer au secteur commercial. En effet, l'Association des commis, la Société suisse des employés de commerce, toutes deux puissantes et bien structurées, la section de Genève de la Fédération suisse des typographes, entrent également en action et constituent un «comité de lutte», qui envisagera toutes les mesures nécessaires, y compris les débrayages et la grève. On voit où nous en sommes.

Il y a même eu incident et intervention de la police dans le hall de l'Office cantonal de placement. L'Association de défense des chômeurs y distribuait café et croissants à ceux qui venaient demander la suppression du pointage du-

rant les fêtes de fin d'année. Ils apportaient une nouvelle liste de revendications qui s'ajoutent à toutes les précédentes. Tous ces mouvements de très mauvaise humeur s'étendent même jusqu'à une infirmerie où sont soignés des vieillards handicapés, dans l'impossibilité de se déplacer. La majeure partie du personnel, soutenu par la VPOD, organise des débrayages pour obtenir de la direction un contrat collectif. Au cours de l'un d'eux, ils sont venus manifester jusqu'au centre de la ville, distribuant des tracts et faisant signer par les passants leurs revendications. On pourrait allonger la liste. L'important était de vous faire connaître l'état d'esprit et l'atmosphère qui règnent dans notre ville.

Pour en revenir aux problèmes budgétaires, il vous intéressera de savoir ce que coûtent aux contribuables les indispensables transports publics. Certes le nombre de voyageurs dépasse actuellement 71 millions. Cela a rapporté à la compagnie, 41,5 millions de francs mais le total des «charges» s'élève à 67,5 millions. Comme il y a une participation de la Confédération, le déficit réel plafonne autour de 22,5 millions. Comment faire, à l'heure où il faudrait sensiblement améliorer les services?

Exposition monstre

Revenons à un événement qui par sa grandeur, sa portée universelle, son importance, bouleversera Genève. Il aura lieu dans dix mois et en sera à sa troisième édition. Nous hébergerons une des plus im-

portantes institutions de l'ONU, l'Union internationale des télécommunications. Périodiquement elle met sur pied dans notre ville une exposition mondiale. En 1971, il y avait 250 exposants provenant de 14 pays. En 1975, il y eut 350 exposants de 37 pays. Pour l'an prochain, il y a déjà plus de 550 exposants inscrits provenant de 40 pays, pour lesquels plus de 60000 m² de surface sont absolument nécessaires!

Comme le nouveau Palais ne sera pas prêt, il faudra adjoindre à l'actuel, non seulement toute la plaine de Plainpalais, mais encore la patinoire des Vernets. Cela d'autant plus qu'une conférence mondiale en la matière réunira 2000 délégués provenant des 154 Etats membres. Se rend-on compte de ce qu'une telle double concentration exige de préparatifs et de dispositions exceptionnelles? Cette énorme affaire repose entre les mains de deux personnalités. Le secrétaire général M. Mohamed Mili et le commissaire général René Fontaine. Ils ont magnifiquement réussi les deux premières; la troisième sera un triomphe. Nous avons grand plaisir à rappeler que notre ami Fontaine fut rédacteur au *Nouveliste*, journaliste de très grand talent, et que sa charmante épouse est Valaisanne.

«Fidelio»

C'est le seul opéra de Beethoven. Il y attachait une grande importance. C'était aussi la première fois qu'une production de l'Opéra de Zurich était offerte à notre public.

A titre d'échange, Don Carlos et les Contes d'Hoffmann, seront présentés sur les bords de la Limatt, d'où nous viendra encore Arabella. On a pu se rendre compte que les goûts du public ne sont pas les mêmes, quelles que soient les qualités indéniables de ce spectacle. Certes la partition musicale est un chef-d'œuvre qu'on écoute avec autant plus de plaisir qu'on le joue rarement. Mais on peut se demander si le chef d'orchestre, Hans Zender, en a bien compris et respecté l'esprit? Du coup, certains désaccords avec les chanteurs ont terni notre plaisir. En revanche, la mise en scène de Drese, sobre, simple, harmonieuse, suivant bien l'action, était à l'unisson avec les décors de Svoboda, maître attiré de notre scène genevoise. L'opposition entre les plantations des deux actes, comme les éclairages ont été d'autant plus appréciés. Le costumier y a apporté son talent. Le compliment le plus vif va aux chœurs du Grand-Théâtre qu'avait magistralement préparés Paul-André Gaillard. Il les a remarquablement en mains.

Vitalité de l'Orchestre romand

Un orchestre symphonique de renommée mondiale est surtout connu du grand public par la valeur incontestée de son chef d'orchestre. L'Orchestre de la Suisse romande a fait autorité grâce à son fondateur Ernest Ansermet. Qu'on se souvienne des discussions qui suivirent son décès. Paul Kletzki lui succéda et l'ensemble retrouva son chemin. Aujourd'hui, c'est

l'admirable Wolfgang Sawallisch qui va passer la baguette à Horst Stein. Cela se fera au cours de la saison prochaine. C'est un événement très important de la vie musicale suisse, même européenne. Ces changements dans le domaine artistique sont parallèles à une restructuration dans le domaine administratif. Le président Duchêne et le secrétaire général Ron Golan ont convoqué la presse pour l'en entretenir.

Horst Stein n'est pas seulement un concertiste de haute qualité, c'est aussi un maestro remarquable du théâtre lyrique. Notre Grand-Théâtre en bénéficiera. Ainsi durant la saison 1979-1980, il dirigera dix concerts divers de l'OSR, en plus d'opéras et d'une activité accrue à la radio. Sawallisch en conservera deux. D'autres chefs connus et aimés seront invités: Dutoit, Jordan, Plasson, Foster. Deux événements marqueront l'année 1979: le 10^e anniversaire de la mort d'Ernest Ansermet et une tournée en Allemagne. Celle-ci sera d'une importance particulière puisqu'elle durera de fin octobre à mi-novembre. Mendelssohn, notre compositeur national Sutermeister, Strawinsky, Tchaïkovsky et Ravel seront au programme. Ce choix démontrera l'éclectisme et la virtuosité de notre ensemble symphonique romand. Il se rendra, en 1981, aux Etats-Unis et au Canada et, en 1983, à nouveau au Japon qui l'a déjà accueilli triomphalement, et peut-être en Chine! Il n'y a pas de meilleurs ambassadeurs que les musiciens!

Marcel W. Suès



Grand concours de Noël Mary Long

Mary Long souhaite vous faire un vrai plaisir à l'occasion de Noël en vous offrant quelques très beaux cadeaux. Participez au grand concours de Noël Mary Long!



- 1er prix:
une VW Golf GL d'une valeur de Fr. 12000.-
- 2ème prix:
une installation Hifi Stéréo complète TELEFUNKEN avec deux haut-parleurs d'une valeur de Fr. 2000.-
- du 3ème au 10ème prix:
une caméra à développement instantané «Polavision» Super 8 avec équipement complet (projecteur et film de réserve) d'une valeur de Fr. 1000.-
- du 11ème au 50ème prix:
un appareil photo à développement instantané Polaroid avec flash, étui et film de réserve d'une valeur de Fr. 350.-

Coupon de participation.

Question: Sur le paquet de Mary Long, dans quelle direction le joli visage de Mary Long regarde-t-il?



Il nous serait agréable que vous colliez ici la tête de Mary Long. Ceci n'est cependant pas une condition de participation.

Mettre une croix dans la case correspondant à la bonne solution.

Nom et prénom: _____ Age: _____
 Adresse: _____
 NPA/Localité: _____ Tél.: _____

Conditions de participation: Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de vingt ans au moins. Coller le coupon rempli sur une carte postale, ou mettre sous enveloppe, affranchir à 40 centimes et envoyer jusqu'au 31 décembre 1978 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante: **Concours de Noël Mary Long, case postale 165, 1211 Genève 26.** Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront informés par écrit. Aucune correspondance ne sera échangée à propos du concours. Les prix ne sont pas convertibles en espèces et tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours. D'autres formulaires de participation peuvent être obtenus dans les points de vente de Mary Long ou à l'adresse du concours.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Mary Long

Un vrai plaisir.

Centre Commercial

PLACETTE

Monthey

NOUVEAU

à la Placette!

BOUTIQUE JOHN PLAYER
SPECIAL

dans la galerie marchande

T-Shirts - Montres
Vestes de ski - Peignoirs de bain
Et toute la gamme
des articles de voyage

Essence Manor super
-89

MONTHEY

Jeune, optimiste et...

gentiment sportive!

Une robe parfaite pour vos fêtes de fin d'année

Tailles 36 au 50

Grand choix de robes et idées cadeaux

Le magasin spécialisé

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, téléphone 55 11 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71)

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités.

Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 65 51.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignements.

Pharmacie de service. - Mardi 12, du Nord, 2347 37.

Mercredi 13 et jeudi 14, Buchs, 2210 30 et 2234 08.

Vendredi 15 et samedi 16, Duc, 2218 64.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduoia. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade Riva et Florio, Sion, jour: 22 50 57 et 22 38 29; nuit: 22 38 29 et 31 17 40.

Service de dépannage du 0,8⁷⁰⁰⁰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 8 à 11 heures le matin et de 17 à 19 heures le soir.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-Neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande Fontaine. - Exposition Stehli, peintures et Claire Pierpoint, sculptures, jusqu'au 23 décembre 1978. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Fermé dimanche et lundi.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 224 13 et 215 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 222 95. Gilbert Pagliotti, 225 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 224 13 et 215 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 266 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/232 32.

Dépannage et accidents. - Carrosserie Pierre Germano, jour et nuit, tél. 2 25 40.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 238 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 249 83 et 546 84.

AA, Martigny. - Urgence, tél. 211 55 et 544 61.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h. et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Patinoire. - 8 h., école; 17 h., novice; 19 h., HCM; 20 h. 30, Sembrancher.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 362 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 362 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 362 19, François Dirac, tél. 365 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 373 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 373 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 438 31.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 411 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 414 54 et 423 30.

Ambulance. - Tél. 462 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 462 62, J.-L. Marmillod, 422 04, Antoine Riithner, 430 50.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 414 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 466 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 443 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 444 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 418 32; Jean, tél. 413 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, tél. natten, 46

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 236 263.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 19 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D^r CLAUDETTE



La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière. Seules les valeurs de la construction, du caoutchouc et de l'alimentation ont plus ou moins fait preuve d'une bonne disposition.

FRANCFORT: irrégulière. Dans un volume d'échanges moyennement animé, de nombreux titres de premier rang ont toutefois clôturé sur une note ferme.

MILAN: affaiblie.

AMSTERDAM: en baisse. A l'exception de Bijenkorf, Naarden et Nedlloyd, toute la cote s'est repliée, sous la conduite des valeurs internationales.

BRUXELLES: irrégulière. A l'exception de Gevaert et Sofina, les cours se sont généralement repliés, dans un marché maussade.

LONDRES: bien orientée. Toutes les grandes valeurs industrielles ont généralement opté pour une tendance soutenue, voire ferme.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	177
dont traités	87
en hausse	25
en baisse	44
inchangés	18
cours payés	173

Tendance générale bancaires	à peine soutenue
financières	soutenues
assurances	soutenues
industrielles	soutenues
chimiques	plus faibles
obligations suisses	plus faibles
obligations étrangères	irrégulières

CHANGE - BILLET

France	37.50	39.50
Angleterre	3.20	3.50
USA	1.67	1.77
Belgique	5.35	5.65
Hollande	81.—	83.—
Italie	19.—	21.—
Allemagne	88.50	90.50
Autriche	12.05	12.45
Espagne	2.20	2.50
Grèce	3.50	4.75
Canada	1.43	1.53
Suède	37.50	40.50
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.75	8.75

Le climat qui a régné la semaine dernière à nos bourses continue à influencer l'évolution des cours. Dans un marché peu animé, les prix ont eu passablement de peine à se maintenir à leur niveau précédent. Cette atmosphère incertaine s'explique par le fait que le dollar a évolué avec passablement de difficultés. Dans l'ensemble, les cours ont fluctué dans des marges étroites. Les industrielles ont été les titres qui ont le plus souffert aujourd'hui des fluctuations du marché des changes.

Aux étrangères, la tendance n'est guère meilleure en comparaison avec le marché indigène. Les valeurs allemandes sont soutenues, alors que les internationales hollandaises fléchissent sensiblement. Notons aussi le bon comportement des mines d'or. Les certificats américains sont traités en dessous de la parité de 1 fr. 70 pour un dollar, dans une ambiance calme.

Peu de volume dans le secteur des obligations, qui évoluent irrégulièrement.

PRIX DE L'OR

Lingot	10 925.—	11 075.—
Plaquette (100 g)	1 090.—	1 120.—
Vreneli	95.—	105.—
Napoléon	94.—	104.—
Souverain (Elisabeth)	87.—	97.—
20 dollars or	470.—	500.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	6.12.78	11.12.78
Brigue-Viège-Zermatt	94 d	94 d
Gornergratbahn	925 d	925
Swissair port.	795	795
Swissair nom.	764	767
UBS	2960	2970
SBS	338	337
Crédit Suisse	2165	2150
BPS	1895	1880
Elektrowatt	1820	1820
Holderbank port.	484	487
Interfood port.	3750	3775
Inter-Pan	62	64
Motor-Columbus	765	750
Oerlikon-Bührle	2645	2625
C ^e Réassurances port.	4600	4550 d
Winterthur-Ass. port.	2290	2275 d
Zurich-Ass. port.	11225	11100
Brown, Boveri port.	1660	1655
Ciba-Geigy port.	1085	1075
Ciba-Geigy nom.	630	630
Fischer port.	545	550
Jelmoli	1445	1380
Héro	2725	2800
Landis & Gyr	950	960
Losinger	670 d	670
Globus port.	2350	2325 d
Nestlé port.	3165	3110
Nestlé nom.	2240	2230
Sandoz port.	3775	3725
Sandoz nom.	1830	1810
Aluisse port.	1075	1070
Aluisse nom.	480	480 d
Sulzer nom.	2490	2465
Allemagne		
AEG	71	72
BASF	122.5	120
Bayer	126.5	125
Demag	158	154
Daimler-Benz	294.5	293
Commerzbank	206	203
Deutsche Bank	280.5	275
Dresdner Bank	222.5	219
Hoechst	122.5	120
Siemens	260	257.5
VW	216	217
USA et Canada		
Alcan Alumin.		

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance
Suspende et action violente dans
KARATEKA AUX BRAS D'ACIER

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un film de John Schlesinger
MARATHON MAN
Dustin Hoffman, Laurence Olivier, Roy Scheider, Marthe Keller

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h. et soirée à 21 h. - 16 ans
DOCTEUR JIVAGO
Le chef-d'œuvre de David Lean avec Omar Sharif, Géraldine Chaplin, Julie Christie

HAUTE-NENDA Cinalpin

RELÂCHE - Séances tous les mercredis et samedis à 21 heures

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
TROP C'EST TROP
Avec Raymond Bussières, Darry Cowl

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
ROBERT ET ROBERT
Un film de Claude Lelouch

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

RELÂCHE

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
Du vendredi au dimanche
PLANCHES À ROULETTES

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi 14 - 12 ans
Les Beatles dans
LET IT BE
Vendredi 15 et samedi 16 - 16 ans
COMMANDO DELTA

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Pour tous les «fans» de 12 à 100 ans
Les Beatles dans
LET IT BE
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Un immense éclat de rire !!!
LE FEU AUX FESSES

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Le chef-d'œuvre de Franco Zeffirelli
JESUS DE NAZARETH (1^{re} partie)
Un film d'une extraordinaire beauté

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
BETSY

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

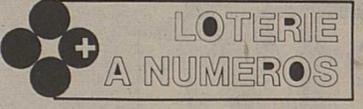
Prolongation!
A 20 h. 30 - 14 ans
Le film phénomène 1978
John Travolta dans
GREASE
Le film que tous les jeunes attendent !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Le film de Yannick Bellon
L'AMOUR VIOLE
Grand Prix des lectrices du magazine *Elle*

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Un grand succès érotico-comique !
JEUX D'AMOUR AU COLLEGE
Strictement pour adultes



Résultats du tirage N° 49:
3 g. avec 5 n° + n° c. Fr. 151 076.10
169 g. avec 5 n° 2.681.80
7 112 g. avec 4 n° 63.75
95 996 g. avec 3 n° 4.-
Le maximum de 6 numéros n'a pas été obtenu.

ANNONCES DIVERSES

A louer à **St-Pierre-de-Clages**
un studio
Date d'entrée à convenir.
Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64 36-207

Je cherche à acheter, de particulier, à Verbier

appartement
2 pièces, rez-de-chaussée sud.
Offres sous chiffre 28-300713 à Publicitas, Terreaux 5 2001 Neuchâtel. Réponse assurée.

Vos annonces : terrain
027/21 21 11
Région Fully

Pour sous-culture de 2000 à 3000 m2 environ.
Tél. 026/5 32 16 36-4811

Famille avec 1 enfant cherche pour janvier jusqu'à fin mars 1979

appartement meublé
3 ou 4 pièces
ou maison de vacances à Sion ou environs.

Prière de faire offre sous chiffre 3490 Zy à Orell Füssli Publicité S.A. 8022 Zurich.

Verbier
Cherchons terrain environ 1000 m2 accessible voiture vue imprenable
Ecrire sous chiffre PN 307916 à Publicitas 1002 Lausanne.

«Mama Lasagne»
et ses spécialités italiennes vous accueillent au

café-restaurant du Grutli à Ardon

Tél. 027/86 11 90

Se recommande pour: sociétés, banquets, sorties famille, dîners d'affaires, fêtes, etc.
Petite salle 30 pers. cadre sympathique
Toujours à votre service
Menu sur commande
Fermé le mardi
Famille Avondo-Gaspoz

Rip KIRBY A3056
QU'EST-CE QUI TE PREND, PETER ! LAISSE-MOI EN PAIX !
REGARDE PAR LÀ ! C'EST NOTRE JOUR DE VEINE, FRANKIE !
SI CE N'EST PAS LE VIEUX RIM-FIRE QUI PORTE EN VILLE TOUT UN CHARGEMENT D'OR, ALORS J'AVAIS TOUT DE SUITE UN LEZARD !
SI TU NE TE TROMPES PAS, NOUS MANGERONS BEAUCOUP MIEUX QUE ÇA...
EN PLEIN DÉSERT, DEUX VAGABONDS SONT SOUDAIN EN ALERTE...

LA GOËLETTE DU DÉSERT APPROCHE D'UN MORT-TEL GUET-APENS...

distribue par opera mundi

TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

14.05 **Point de mire**
14.15 **Télévision éducative**
Télactualité: l'information - Emission retour.

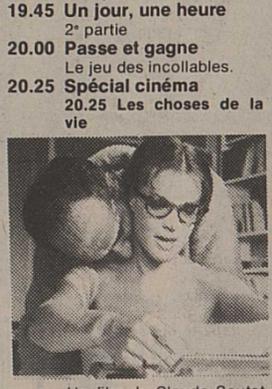
15.00 **TV-Contacts**
15.00 **Le corps a ses raisons**
7. Le bâton sous le pied.
15.15 **Disque d'Or autour du monde**
(Reprise de «Face au sport» du 11.9.78)
16.40 **En voyage avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam**
(Reprise du 8.9.78)

17.35 **Présentation des programmes**
17.40 **La récré du mardi**
- Basile, Virgule et Pécora: le petit oiseau
- La main à la pâte: le praliné au chocolat
- Dans la rue, fais bien attention
- Basile, Virgule et Pécora: la fièvre acheteuse
- A tout ça, je reconnais les méchantes gens, une chanson de Jeanne-Marie Sens.

18.05 **Courrier romand**
18.30 **Pour les petits**
- Barbapapa
- Un oursin nommé Paddington

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie
19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
20.00 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables.

20.25 **Spécial cinéma**
20.25 **Les choses de la vie**



Un film de Claude Sautet avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Lea Massari, Gérard Lartigau, Jean Bouise.

21.50 **Gros plan**
22.40 **L'actualité cinématographique en Suisse romande**

tv Suisse alémanique

9.10-11.25 **TV scolaire**
Les Sakuddei, 1^{re} partie.
10.30 **Les biens de consommation**: 4. Le conditionnement du poisson

14.50 **Da capo**
Programme pour les aînés: Holiday on Ice, avec Peggy Fleming; rétrospective du cabaret Cornichon. Chants de l'Avent

17.00 **Pour les petits**
Frau Holle, conte

17.30 **TV scolaire**
Les Sakuddei, 2^e partie

18.00 **Les chemins de fer de l'Inde**

18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Karino - Histoire d'un cheval**
La course de Pardubice. Série avec Claudia Rischel

19.35 **Point chaud**
20.00 **Téléjournal**
20.25 **CH Magazine**
21.10 **Derrick**
Le baccalauréat. Série policière avec Horst Tappert

22.10 **Téléjournal**
22.30-22.40 **Dal Parlaimint**

tv Suisse italienne

9.00-9.35 **TV scolaire**
Moments du théâtre musical: le retable de maître Pierre, de Manuel de Falla d'après «Don Quichotte» de Cervantès

17.50 **Téléjournal**
17.55 **Pour les tout-petits**
Le village de Sabremange

18.00 **Pour les enfants**
Les règles du jeu: 12 techniques pour jouer et inventer des images: 12. L'impression

18.25 **Plem Plem Brothers**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Retour en France**
Cours de français (13)

19.35 **Le monde où nous vivons**
Animaux d'Afrique

20.05 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **La Figlia obbediente**
de Carlo Goldoni, avec Tonino Micheluzzi, Patrizia Milani, Agostino De Berti, Teresa Dossi, Scilla Gabel

22.15 **Troisième page**
Thèmes et portraits: le nouveau cinéma allemand

23.00 **Nouvelles sportives**
23.05-23.15 **Téléjournal**

tv France 1

12.15 **Réponse à tout**
12.33 **Midi première**
13.00 **TF1 actualités**
13.40 **Le regard des femmes**
13.40 Petite histoire de nos stars. 14.05 L'élevage des huîtres dans le bassin de Marennes-Oléron. 14.25 Variétés. 14.30 Mardi guide. 14.50 Variétés. 14.55 Le regard des femmes sur la société. 15.55 Chant et contre-chant. 16.20 La voix au chapitre. 16.35 Variétés. 16.40 Cuisine. 17.05 Rendez-vous en noir

18.00 **A la bonne heure**
Les agences matrimoniales, on en parle à l'Assemblée

18.27 **1, rue Sésame**
18.55 **Les oiseaux de Meiji Jingu (7)**
Feuilleton d'André Michel Avec: Claudine Auger

19.15 **Une minute pour les femmes**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **L'inconnu de 19 h. 45**
20.00 **TF1 actualités**
20.30 **Autour du chapiteau**
Variétés avec: Sacha Distel et Dalida, Little & Large, The Flying Cherokees etc.

21.33 **Les Méos**
Un film documentaire sur ces montagnards asiatiques

22.25 **La musique est à tout le monde**
Le beau Danube bleu, J. Strauss, Quatuor pour saxophones, extr., A. Desenclos, Pacific 231, A. Honegger

22.55 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

13.35 **Magazine régional**
13.50 **L'âge en fleur**
3. L'infraction (20). Feuilleton d'Odette Joyeux et Ph. Agostini. Avec: Marceline Collard, Manuel Bonnet, Jean-Louis Manseau, etc.

14.03 **Aujourd'hui madame**
Invité: Roger Planchon, directeur du Théâtre de Villeurbanne, comédien, metteur en scène

15.05 **Opération danger**
11. Miracle à Santa Marta Série avec: Pete Duel, Ben Murphy, etc.

15.55 **61^e anniversaire de la Révolution d'octobre**
Défilé sur la place Rouge à Moscou

17.25 **Fenêtre sur...**
Ku San, le maître des neuf montagnes

17.55 **Récré A2**
18.35 **C'est la vie**
Les métiers d'art, etc.

18.55 **Des chiffres et des lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Top club**
20.00 **Journal de l'A2**
Les dossiers de l'écran: Si vous écoutez les enfants

Un récit de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier. Débat: comment nos enfants nous jugent-ils ?

20.35 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

18.30 **FR3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **La télévision régionale**
Vivre chez nous: l'album de la France: les Alpes de Haute-Provence

19.55 **Il était une fois l'homme**
20.00 **Les jeux de 20 heures**
20.30 **Le grand passage**
Un film de King Vidor. Avec: Spencer Tracy, Robert Young, Walter Brennan, Ruth Hussey, etc.

22.30 **Soir 3**

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 **Editions principales**

6.45 **La cahier de l'avent**
7.35 **Billet d'actualité**
8.05 **Revue de la presse romande**

8.15 **Chronique routière**
8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur

9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.

Radio romande II

7.00 **Informations**
7.05 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande J. Strauss, G. Rossini, F. Chopin, J. Haydn, C. Saint-Saëns, L. Cherubini

9.00 **Informations**
9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'italien

9.20 **Domaine italien**
9.30 **La Suisse et l'éducation**
10.00 **L'école des parents vous propose...**
Les enfants paresseux

10.30 **Initiation musicale**
Un grand amour romantique: Clara et Robert Schumann.

11.00 **Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique Wl. Vogel, A. Keller, W. Eisenmann, W. Muller von Kulum, P. Benary

12.00 (s) **Stéréo-balade**
12.50 **Les concerts du jour**
13.00 (s) **Vient de paraître**
R. Schumann, F. Schubert

16.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande Domenico Scarlatti, J. Sibelius

17.00 (s) **Rhythm'n pop**
17.30 (s) **Anthologie du jazz**
Al Grey et Count Basie

18.00 **Informations**
18.05 (s) **Redilemele**
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
19.20 **Novitads**
Informations en romanche

19.30 **La librairie des ondes**
par G. Valbert et Y. Court (s) **Musique... au pluriel**
Les chemins de l'opéra **Roméo et Juliette**
Avec Rémy Corazza, Nadine Denize, Pierre Thau, etc.

20.00 **Stéréo-hebdo**
Le magazine du son

21.00 **A l'écoute du temps présent**
L. Kubik, A. Louvier, J. Cage

22.00 **Le temps de créer**
Ce soir: Idées

23.00 **Informations**

Beromunster
Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 **Bonjour**
9.00 **Notabene**
10.00 **Agenda**
12.00 **Sport**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi**
14.05 **Musique d'opéra**
15.00 **Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui**

16.05 **Disques pour un invité**
17.00 **Tandem**
18.05 **Journaux régionaux. Sport**
18.45 **Actualités**
19.30 **Théâtre**
20.25 **Musique champêtre**
21.30 **Vitrine 78**
22.05 **Musique légère**
23.05-24.00 **Jazztime**

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 **Musique et informations**
8.45 **Radiosolaire**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Programmes du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **La ronde des chansons**
13.30 **Chantons à mi-voix**
14.05 **Radio 2-4: musique légère**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Cinéma et théâtre**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Troisième page**
20.30 **Sport et musique**
23.05-24.00 **Nocturne musical**

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.07	7.63
Chemical Fund	D	7.36	8.04
Technology Fund	D	8.29	9.06
Europafonds	DM	25.45	26.80
Unifonds	DM	17.90	18.90
Unirenta	DM	38.35	39.60
Unispecial 1	DM	60.65	63.80

Crossbow Fund	FS	3.79	3.86
CSF-Fund	FS	15.95	16.30
Intern. Tech. Fund	D	8.17	8.29

météo

Tombera, tombera pas ?

Nord des Alpes, Valais, Grisons: des pluies se produiront à partir de l'ouest. Limite des chutes de neige vers 2000 m. Quelques éclaircies en plaine. La température sera voisine de 10 degrés cet après-midi. Fort vent d'ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi: temps d'ouest, pluie temporaire, neige au-dessus de 1000 à 1500 mètres.

A Sion hier à 13 heures: nuageux, 7 degrés. 4 et nuageux au Saentis, 4 et couvert à Locarno, 5 et nuageux à Zurich et Berne, 7 et peu nuageux à Genève, 9 et nuageux à Bâle, -13 et nuageux à Moscou, 0 et bruine à Milan, 9 et bruine à Madrid, 13 et nuageux à Londres et Nice, 15 et nuageux à Paris et Athènes, 16 et nuageux à Rome, 19 à Tunis.

Les précipitations moyennes à Maracaibo (Venezuela, côte): 0, 0, 0, 41, 12, 61, 40, 36, 34, 83, 110, 63, 11, année 456 mm. Maximum en octobre; janvier à mars sans pluie.

ANNONCES DIVERSES

Restaurant PLACETTE
Aujourd'hui
Jambon à l'os
*
Gratin Dauphinois
*
Haricots verts

5,50

PLACETTE
Monthey/Noës-Sierre

Ventes spéciales (bas prix)

Beaux salons 3 p.	dès 1300.-
Canapé 2 et 3 pl.	dès 450.-
Fauteuils et bergères	dès 150.-
Parois et vaisseliers	dès 980.-
Salle à manger rustique	dès 1500.-
Tables val. 85/200	dès 990.-
Lot de tapis toutes dimensions et ronds	dès 55.-

Franco domicile - Reprises
Facilités de paiement

Métraiiller meubles sion

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06

william karlen

WILLIAM KARLEN
3960 SIERRE
TEL. 027/55 84 84
(à deux pas de la poste)

MUSIQUE

william karlen

DES SACS CUIR POUR NOËL

Jeune, cuir beige ou brun 49.⁸⁰	Sportif, cuir beige ou brun 59.⁸⁰	Classique, cuir noir ou brun 59.⁸⁰	Mode chic, cuir beige ou brun 69.⁸⁰
--	--	---	--

SION Cantin Centre commercial NOËS

CHEMINÉE « Franklin » en fonte

Prix: Fr. 1350.-
Prix: Fr. 950.-

Renseignements et documentation:
COGESA, case postale 42
1816 Chally-Clarens 22-3528

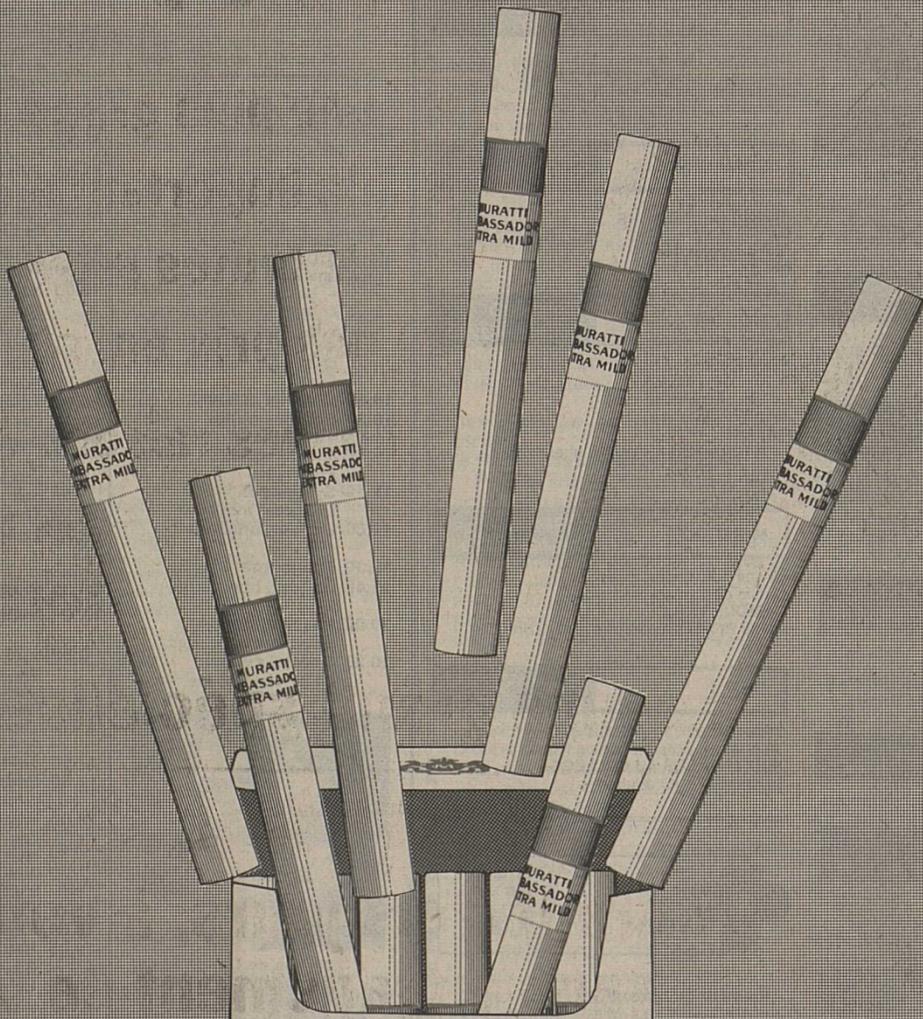
Aigle, à vendre villa familiale

situation agréable, zone villas, composée de 3 chambres, salon avec cheminée, cuisine agencée, balcon, baignoire, toilettes, caves, garage.
Surface bâtie: 81 m2
Surface terrain: 500 m2 arborisé
Pour traiter: Fr. 45 000.-
Possibilité de vente aux étrangers.

Pour renseignements et visites: Agence immobilière, rue Farel 9, Aigle
Tél. 025/2 17 87
Court. aut.: Y. Veillard 143.266.838

Une légère devient encore plus légère.

Des tabacs encore plus légers, un mélange et un filtre encore plus raffinés, la légère MURATTI devient encore plus légère, encore plus agréable.



**MURATTI
AMBASSADOR**
EXTRA MILD

B - MURATTI SONS & CO LONDON
NEW YORK

**Condensat 5 mg
Nicotine 0,4 mg**

GUEX Auto-électricité
Alternateur - Démarreur
Allumage - Eclairage
Batterie - Auto-radio - Stéréo
Carburateur - Dépannage
Magasin de vente

BOSCH SERVICE

MARTIGNY
Tél. 026/2 20 06

A vendre

Opel Commodore GS Coupé

1970, mot. 10 000 km
freins et peinture neufs, expertisée

Fr. 2500.-
Tél. 027/86 23 43
*36-303102

SERVICES D'ARGENTERIE POUR TOUS À NOËL

argentée (avec certificat de garantie)
6 cuillères, 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillères à moka, 1 louche, 1 cuiller à pot, 1 grande fourchette, total 27 p. pour Fr. 95.- (Fr. 50.- contre remboursement + Fr. 45.- dans les 30 jours)
Mêmes services complets pour 12 personnes: total 51 p. pour Fr. 195.- (Fr. 100.- contre remboursement + 95.- dans les 30 jours)

Demandez prospectus

Articles d'argenterie, case postale 126, 6904 Lugano.

Il est maintenant intéressant de **changer** votre ancien **lave-linge**

et de le remplacer par une machine à laver automatique Electrolux. Vous économisez de l'énergie, du temps et beaucoup d'argent; nous vous créditons, pour la reprise de votre ancien lave-linge, par ex. Fr. 200.- à l'achat d'une WH 39 Super ou par ex. Fr. 300.- à l'achat d'une WH 56.

Electrolux la qualité qui s'impose

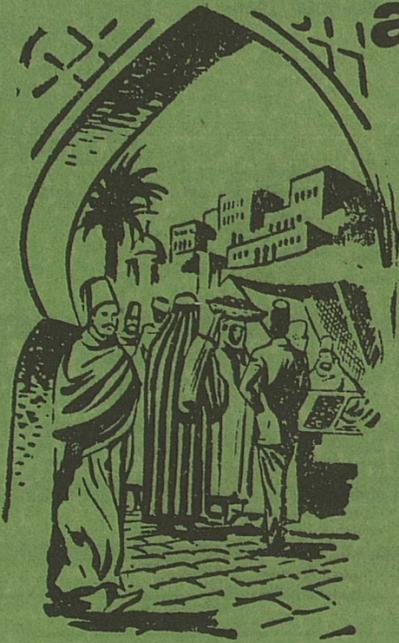
chez votre revendeur spécialisé: **Luyet-Vouillamoz**

Entreprise électrique
1920 Martigny
Tél. 026/2 37 48
1908 Riddes
Tél. 027/86 20 13

N° 30, avenue de la Gare à SION

(anc. pharmacie de la Poste)...

... c'est la nouvelle **gamgoum**
adresse de



- une plus grande surface de vente
 - un important arrivage de tapis de toutes provenances
 - des prix encore jamais vus
- 3** bonnes raisons de nous rendre visite

gamgoum

Le plus grand spécialiste du tapis d'Orient!

TAPIS À CHOIX
Durant trois jours, à votre domicile
sans engagement de votre part



Chapiteau des spécialités !

Cadeau Gastronomes Fonzes		38.—
Terrine porto Champagne 190 g	le trio	9.80
Foie gras Florian	boîte 75 g	10.50
Caviar pasteurisé Sevruga	boîte 56 g	23.50
Caviar frais Béluga	boîte 100 g	59.—
Caviar frais Sevruga	boîte 200 g	78.—
Dôle le Mazot Jeroboam 3,5 kilos net	la bouteille	44.35

DES 4 COINS DE LA TERRE

MAGRO UVRIER

a rassemblé pour vos menus de fêtes
et vos cadeaux gastronomiques:

<i>Oebel Kölner</i> Christstollen aux amandes	600 g	7.80
<i>Oebel Kölner</i> Christstollen aux fruits	200 g	2.80
<i>Vannerie fruits assortis</i>	250 g	10.50
<i>Vannerie mandarine</i>	300 g	8.80
<i>Corbeille fruits</i>	600 g	13.50
<i>Cherry and fruit cake</i>	680 g	8.50

Primavera Sports, Crans-Montana
Magasin de confection dames et hommes engage, pour la saison d'hiver
vendeuse qualifiée
(bilingue)
aide-vendeuse
Entrée tout de suite ou à convenir.
S'adresser au 027/41 24 37 36-32471

Usine du Centre
cherche

un graisseur

avec bonnes connaissances en mécanique

Tél. 027/22 33 63

36-7441

Verbier, on cherche

jeune fille comme aide au ménage et tea-room

Vie de famille.

Albert Bircher, boulangerie-pâtisserie, 1936 Verbier.

36-32467

Jeune coiffeuse

parlant 3 langues, cherche place à Sion ou Sierre comme

coiffeuse mixte

Entrée fin janvier ou à convenir.

Offre sous chiffre P 36-32465 à Publicitas, 1951 Sion.



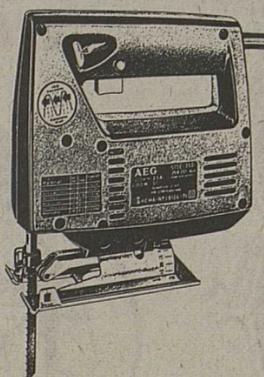
Obi vous fait des prix d'ami:

Cadeau fantastique: scie AEG électronique

Sa vitesse s'adapte automatiquement à la résistance de la matière sciée (bois, métal, plastique, etc.)

Et AEG, c'est du sérieux.

Nous vous offrons cette table auxiliaire pour utiliser votre sauteuse en scie fixe AEG «STSE» 350 W. électronique



CADEAU OBIRAMA:

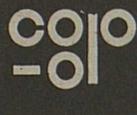
LE TOUT

295.-

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centres Magro Sion-Uvrier et Roche (VD)

027/31 28 94
025/60 34 26



LAUSANNE-CHABLAIS

cherche, pour prendre la responsabilité du rayon boucherie-charcuterie de l'un de ses supermarchés de la Riviera, un

BOUCHER DE PLOT

qualifié intéressé à faire un pas supplémentaire dans sa carrière professionnelle, en qualité de

CHEF DE PLOT

capable d'organiser les activités de la boucherie, tout en garantissant un service de vente impeccable.

Faire offres au service du personnel de **COOP LAUSANNE-CHABLAIS**, chemin du Chêne 5, 1020 Renens. Tél. 021/34 97 91 22-502

La future

Association pour la formation professionnelle dans l'industrie de l'assurance suisse

avec siège à Berne, cherche

un ou une secrétaire d'association à temps complet

Ses tâches consisteront à seconder le président, assister aux différentes séances de l'association, rédiger les procès-verbaux, préparer les examens fédéraux en matière d'assurances, entretenir des relations avec les autorités et les écoles professionnelles, assumer la responsabilité de la comptabilité et des finances de l'association.

Notre secrétaire doit faire preuve d'initiative et aimer les contacts avec autrui. Il (elle) bénéficiera d'une bonne culture générale, de connaissances spéciales dans le domaine de l'assurance et de la formation. De langue maternelle française ou allemande, il (elle) maîtrisera aussi l'autre langue. Date d'entrée: 1er mai ou à convenir.

Si notre proposition vous intéresse et que vous remplissez les conditions requises, nous vous prions d'adresser vos offres de service soit à M. W. Auckenthaler, président de la « Commission formation assurance », Elfenaustrasse 41, 3074 Muri, tél. 031/52 02 12, soit à son secrétaire, M. Pierre-D. Margot, place Chauderon 7, 1000 Lausanne 9, tél. 021/20 10 71, qui sont volontiers à votre disposition pour vous donner tous renseignements.

Une discrétion absolue est assurée. 139.375.745

Votre publicité !

« ALLONGEZ » votre chiffre d'affaires en informant mieux encore votre clientèle...



PUBLICITAS vous y aidera !
Sion, tél. 027/21 21 11

Petits localités

Lausanne, quartier résidentiel, très joli petit immeuble en parfait état d'entretien, 3 app. de 3 p. et hall, 2 studios mansardés, jardin Fr. 290 000.-

Banlieue ouest, immeuble locatif et commercial avec magasin, garage et station-service, 3 app. de 3 à 5 pièces. Rentabilité brute 7,74% Fr. 640 000.-

Sur demande, envoi descriptif complet ou rendez-vous pour visite sur place.

Ecrire à Agence H. Coeytaux Blonay Tél. 53 24 58

22-122

Garages

toit 2 pans
env. 3x5 m Fr. 2800.-
env. 3x6 m Fr. 3300.-
belle construction bon marché direct du fabricant!

Réservez chez Uninorm! Tél. 021/37 37 12

A vendre un couple de chiens

grands saint-bernard

2 ans, primés et avec pedigree

Tél. 025/4 54 03 *36-425632

Restez dans le vent,

lisez **NF**

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires



innovation

John Travolta
Johnny Hallyday

ainsi que

Sylvie Vartan
Plastic Bertrand

Mike Jägger
Boney M

etc.

sont à

l'Inno Martigny

en vente sous forme de

badges, posters
stickers
disques
et cassettes...



MARTIGNY

Remarques inspirées par le rapport provisoire de la commission extraordinaire du Grand Conseil sur l'affaire des terrains de Martigny

Suite de la première page

des conseillers de cette ville : cinq radicaux, trois démocrates-chrétiens et un socialiste.

L'affaire des terrains de Martigny aurait pu se terminer là avec, peut-être, certains blâmes ou la publication de l'enquête de la commission administrative désignée ci-dessus.

C'est l'éclatement du vrai scandale Savro qui incita le Grand Conseil, réuni en session extraordinaire le 10 octobre 1977, à nommer une commission d'enquête, qui fut « aussi » chargée du problème des terrains de Martigny.

On peut sans aucun doute affirmer que la commission d'enquête administrative du Conseil d'Etat, composée des trois fonctionnaires dont nous venons de donner les noms, aurait suffi pour le seul cas des terrains de Martigny.

La commission extraordinaire du Grand Conseil, dont le président est M. Jo Blatter et le vice-président M. Bernard Dupont, présente sa version des faits, prononce des jugements et tire des conclusions.

Force nous est de constater que son rapport contient des faiblesses évidentes, aussi bien dans l'exposé des faits que dans le domaine juridique.

Des affirmations catégoriques ne sont pas étayées par un raisonnement valable et ses conclusions sont fragiles, en tous les cas sur des points précis que nous allons mettre en relief.

II. Objet de l'enquête

Dans ce chapitre, la commission résume les faits, mais elle en oublie trop facilement un certain nombre qui sont d'importance.

① La venderesse s'est logiquement adressée à l'Etat lorsqu'elle constata que ses parcelles étaient l'objet d'un piquetage établi par le Service des ponts et chaussées et lorsqu'elle apprit, de la part des services techniques de la commune de Martigny, qu'il était impossible de construire sur les terrains qui se trouvaient sur la route de déviation-est de Martigny.

C'est donc à la suite des opérations préparatoires du Département des travaux publics que les pourparlers ont été engagés.

② La commission passe sous silence la très importante

décision du Conseil d'Etat valaisan prise le 30 septembre 1976. La voici :

« Vu le projet de construction de la route de déviation de Martigny, variante 4 Est, avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la route nationale N° 9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de La Forclaz ;

» Vu l'avis du 14 septembre 1976 du conseil municipal de Martigny se prononçant à l'unanimité en faveur de ce nouveau projet ;

» Oui M. le président de la commune de Martigny-Combe qui prévoie favorablement cette variante, sous réserve de l'accord de son conseil ;

» Considérant que la route projetée prévoyant la déviation de Martigny par l'est répond aux normes de sécurité et de fluidité fixées en la matière et qu'elle ménage dans la plus large mesure possible l'environnement de la région considérée ;

» Sur la proposition du Département des travaux publics,

DÉCIDE :

» d'autoriser le Département des travaux publics de mettre à l'enquête publique le projet de construction de la route de déviation de Martigny, variante 4 Est, avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la route nationale N° 9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de La Forclaz...»

③ C'est évidemment et tout naturellement à la suite de cette décision capitale émanant de l'ensemble du Collège gouvernemental valaisan que les pourparlers reprirent pour aboutir à la signature de la convention du 14 décembre 1976.

④ La commission d'enquête du Grand Conseil - dans sa majorité - dit se rallier pour l'essentiel aux conclusions de la commission administrative du Conseil d'Etat (MM. Arlettaz, Allet et Sewer), conclusions « qui sont malheureusement accablantes pour les organes de l'Etat impliqués dans cette affaire ».

Cette référence à des conclusions qui n'ont jamais été publiées ne peut en aucun cas satisfaire le public valaisan.

Le rapport devait citer clairement ces conclusions afin de

les soumettre aux débats du Parlement qui aurait pu, lui, les juger ou les apprécier sereinement.

III. Détermination des responsabilités

En tête de ce troisième chapitre et contrairement à toute logique, la commission d'enquête commence déjà par sa conclusion : « L'affaire des terrains de Martigny est effectivement un cas flagrant de mauvaise gestion de la part de l'Etat et spécialement du Département des travaux publics ».

Ayant ainsi conclu d'emblée, la commission cherche à étayer ses accusations tout en affirmant trois lignes plus loin qu'elle va « limiter son examen à l'aspect objectif de ces responsabilités (toutes appréciations de fautes mises à part), l'examen de l'aspect subjectif lui échappant ».

N'empêche que sa sentence introductive ne peut qu'être objectivement subjective...

A. - Première phase

1) Opportunité de l'achat des terrains

a) La commission écrit qu'au moment de l'acquisition de ces terrains, il n'existait qu'un simple avant-projet de route de mai 1976.

Cette affirmation n'est pas exacte puisque, comme nous venons de l'indiquer au point II. « Objet de l'enquête », le Conseil d'Etat avait bel et bien décidé, le 30 septembre 1976, de mettre à l'enquête « le projet de construction de la route de déviation de Martigny, variante 4 Est, avec tunnel derrière le Bourg, de la voie de raccordement de la RN 9 aux routes internationales du Grand-Saint-Bernard et de La Forclaz... »

Ainsi, pour la deuxième fois, la commission omet de mentionner cette importante décision du gouvernement. Pourquoi ?

b) La commission pouvait alors estimer qu'il n'y avait aucune urgence pour l'Etat et que l'opportunité de cet achat faisait défaut. Mais il est indispensable de souligner que la convention du 14 décembre

1976 contenait deux clauses du plus haut intérêt pour l'Etat dont voici la teneur :

« Le paiement interviendra sans intérêts une fois le tracé de la nouvelle route accepté par la Confédération et homologué par le Conseil d'Etat.

» Pour le cas où le tracé prévu était modifié de telle sorte que l'emprise sur les parcelles décrites ci-dessus était de faible importance, le vendeur s'engage à reprendre ces parcelles au même prix que fixé, ainsi que tous les frais d'actes, d'achat et de vente, de mutations, etc...»

De cette manière, l'Etat ne payait rien avant que le tracé de la nouvelle route fût accepté par la Confédération et homologué par notre gouvernement. La venderesse, qui renonçait aux intérêts, s'engageait à reprendre les parcelles au même prix en cas de modification du tracé prévu.

De telles précautions sont-elles le fait d'une « flagrante mauvaise gestion » ?

2) Formation du prix des terrains

La commission affirme : « Face à une offre aussi importante quant à la surface totale (69 168 m²) et quant au prix (58 francs le m²), le chef du Service des ponts et chaussées n'aurait dû accepter de rédiger une convention que si l'offre définitive s'était avérée particulièrement favorable à l'Etat... »

Il nous semble indispensable de souligner d'abord que le Service des ponts et chaussées a fait diminuer le prix initial de 58 francs le m² à 50 francs le m².

Le rapport dit en outre que le Département des travaux publics, pour apprécier le prix, aurait dû s'entourer de toute une série de précautions élémentaires.

C'est ainsi qu'il aurait dû examiner les nouvelles taxes cadastrales. Or, pour certaines parcelles, ces taxes étaient bel

et bien de 50 francs le m², lors de la mise à l'enquête.

Il faut souligner que, par la suite, ces taxes, qui étaient entrées en force, ont été « corrigées » et que, de ce fait, une dénonciation pénale pour faux dans les registres publics a été adressée au juge instructeur.

C'est ainsi encore que le département aurait dû examiner le prix des terrains achetés dans le secteur concerné.

Cela a été fait deux fois plutôt qu'une.

En effet, en 1974, une parcelle voisine de 20 000 m², grevée pourtant au tiers de sa surface d'une interdiction de bâtir par suite du passage d'une ligne électrique à haute tension, a été payée 40 francs le m² pour l'ensemble de sa surface. L'acte d'achat a d'ailleurs été signé par un député radical.

En 1975, les terrains du CERM (27 000 m²), sis pourtant en zone agricole protégée, mais au bénéfice d'une dérogation de construction, ont été achetés par la commune, au prix moyen de 61 fr. 30 le m²

(de 52 francs à 72 fr. 50 le m²).

Dans le secteur du Vivier, des terrains agricoles en zone sans affectation ont été achetés par PAM à 50 francs le m².

En 1973, la maison Orsat achetait des terrains, pas seulement en zone industrielle, mais plus loin, le long de la route communale, à 50 francs le m² et, finalement, à 60 francs le m².

En 1972, la maison Veuthey a acheté divers terrains, dont l'un en même zone, à 45 fr. 60 le m² déjà, avec un bâtiment, qui a dû être démolí pour permettre la construction du nouveau dépôt.

En 1973, la parcelle 10 853 a été vendue à 50 francs le m².

Un peu plus tard, les parcelles 10 816 et 10 809 ont été vendues également à 50 francs le m². Les parcelles 10 833 et 10 808 ont trouvé acquéreurs, elles, pour 60 francs le m².

On pourrait citer bien d'autres exemples.

NF

A suivre

ATELIERS DU NORD S.A. FAILLITE ET COMITÉ DE SOUTIEN

Le juge du district de Porrentruy a prononcé, hier soir, la faillite de la S.A. des Ateliers du Nord de Chevenez. Entreprise de constructions métalliques, elle occupait 17 ouvriers qui ont arrêté le travail il y a une semaine pour protester contre le non-versement de leur salaire de novembre pour lequel les ouvriers n'avaient reçu qu'un acompte de 750 francs.

La société en faillite est indépendante de l'entreprise du même nom existant à Yverdon. Elle avait ouvert ses portes à Chevenez il y a cinq ans. Elle dispose d'un carnet de commandes suffisamment rempli, mais les liquidités font totalement défaut. Le préposé à l'office des poursuites de Porrentruy étudiera dès aujourd'hui avec les ouvriers la possibilité de reprendre l'exploitation. A noter que la mise en faillite de l'entreprise permet

aux ouvriers de toucher les prestations de l'assurance-chômage. Un comité de soutien aux ouvriers lancera, pour sa part, une souscription publique ainsi que des lettres aux communes jurassiennes, afin de réunir les fonds permettant de payer les salaires de novembre.

V. G.

Jeune puma en fuite

KESTENHOLZ (ATS). - Un jeune puma de 6 mois, pesant 15 kilos, s'est enfui dans la nuit de dimanche à hier d'un commerce d'animaux de Kestenholtz (SO) en brisant une vitre. Les recherches menées par la police cantonale soleuroise sont restées infructueuses jusqu'ici.

FRANCE: COALITION P.C.-R.P.R.

La politique européenne en échec

Suite de la première page

sans lendemain. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce vote de coalition. C'est d'abord que le groupe parlementaire RPR, loin d'avoir été affaibli ou divisé par l'appel solennel de Jacques Chirac aux Français le 6 décembre dernier, a rallié son président. Celui-ci semble donc pouvoir compter à la fois sur les militants du mouvement et sur les parlementaires du groupe. La première réaction du gouvernement tendant à « minorer » l'incident et à isoler Jacques Chirac pour en faire une sorte de Joseph Strauss français, est démentie. Et plus est, et l'événement va être médité à Bruxelles, la frange la plus jacobine, pour ne pas dire la plus nationaliste du RPR, semble l'emporter, celle de MM. Debré, Foyer et Sanguinetti.

Quelles conséquences le président de la République en tirera-t-il ? L'arme de la dissolution a déjà été évoquée, mais elle agit en boomerang et pourrait signifier l'arrivée au palais Bourbon d'une autre coalition, socialo-communiste celle-là, d'autant plus facilement élue, comme viennent de le démontrer les élections municipales partielles de Nice, dimanche, qu'elle n'est pas réunie par un programme commun. Le président de la République devrait donc interpréter les deux votes anti-européens de l'Assemblée nationale comme un coup de semonce à la politique européenne et économique du gouvernement Barre. Sur le plan européen, le vote des communistes et des gaullistes survient

alors que des rumeurs persistantes font état de subsides accordés au cours des dernières élections législatives aux socialistes français par les socio-démocrates allemands. Le vote gaulliste signifie que le RPR ne tolérera rien de plus que l'élection du Parlement européen et le statu-quo de ses compétences. Toute tentative de dépasser le cadre actuel sera aussitôt sanctionnée comme le fut, en 1954, le traité instituant la Communauté européenne de défense. De même devraient être infléchies les orientations atlantistes de la politique étrangère française, marquées par le futur sommet de la Guadeloupe en janvier prochain. Sur le plan économique, la politique de restructuration de l'appareil de production français entraînant des licenciements importants est directement visée par le vote gaulliste et l'attention se porte sur les thèses développées par l'ancien ministre de l'industrie du général De Gaulle, M. Jeanneney, partisan d'un « nouveau protectionnisme », c'est-à-dire d'une meilleure protection aux frontières de la CEE. Enfin, les négociations commerciales du GATT qui pourraient s'achever dans la lassitude générale d'ici quelques jours devront donner toutes garanties au RPR alors que le premier ministre M. Raymond Barre était partisan, comme le Gouvernement allemand, d'en finir au plus tôt.

1979, qui devait être l'année de l'Europe, sera-t-elle l'année du blocage européen ?

Les mots ont toujours moins compté que les faits dans la construction européenne et,

parmi ces derniers, la situation économique joue un rôle déterminant. Elle a permis de progresser en 1951 lorsque fut créée la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en 1957 avec la CEE puis, de 1959 à 1970, années de mise en œuvre de l'Union douanière européenne. Avec la récession et la multiplication des licenciements, la construction européenne se heurte à des difficultés majeures tant matérielles que psychologiques, l'ombre de la puissance allemande apparaissant à chaque instant. Reste enfin, et c'est la première leçon de ce scrutin, la coalition des gaullistes et des communistes. Le phénomène n'est pas nouveau puisque c'est lui qui mina les premières années de la IV^e République jusqu'à l'adoption, en 1951, d'une loi électorale favorisant les centres. Mais, déjà en 1968, ce sont les communistes qui évitèrent l'effondrement du régime gaulliste et, lors des dernières élections législatives, les affinités objectives entre le RPR et le PC furent souvent relevées. Ces deux partis ont une base populaire souvent commune, insistant sur l'antiparlementarisme, l'exaltation de la grandeur et de l'indépendance nationales, opposée à l'atlantisme et à l'intégration européenne. Thèmes d'un autre temps, estimait le président de la République. Jacques Chirac vient de démontrer leur actualité ; le groupe parlementaire RPR semble faire corps derrière son président. Reste l'opinion française et elle tranchera en juin prochain.

P.S.

De l'économie et des hommes par Edgar Bavarel

LE TEMPS DES BILANS (1)

Suite de la première page

l'un des rarissimes économistes vivants qui mérite le nom de maître, je pourrais m'arrêter là. Car cette simple indication suffit à leur faire prendre conscience du véritable don que constitue chacune de ses contributions à la science économique, et à leur communiquer l'irrépressible besoin de s'en délecter.

Mais ceux-là, même s'ils comptent double ou triple, pour occuper souvent des postes stratégiques au sein de nombreuses économies du monde - un ancien ne vient-il pas d'être nommé ministre des finances d'Egypte, et c'est un exemple parmi beaucoup d'autres - ne sont pas le grand nombre.

Or, c'est le grand nombre qui est concerné, lorsque le professeur Oulès parle.

Je veux dire, écrit.

Et c'est le grand nombre qui est appelé à l'entendre.

Je veux dire, à le lire.

Pourquoi ?

Je ne crois pas trahir la pensée du maître en ramenant à deux raisons essentielles qui font que les masses ne peuvent pas ne pas se sentir touchées par ses œuvres.

La première, c'est que ce

maître n'en reconnaît qu'un autre : l'intérêt général.

Rien de très original à cela, est-on tenté de dire de prime abord, tant la formule est usée.

Et pourtant, l'originalité réside ici dans la recherche constante, réelle, ligne après ligne, des solutions propres à sauvegarder les intérêts véritables, non de tous, considérés comme une sorte d'entité anonyme, forcément distante, froide et déshumanisée, mais des plus pauvres, des plus faibles, des plus exposés et des plus démunis.

Dans la vision du monde du professeur Oulès, l'obsession de l'équité dans les rapports socio-économiques ne s'exerce toutefois jamais au mépris de l'efficacité du système. Ce qui revient à dire qu'aucun des groupes d'agents humains de l'économie n'est arbitrairement sacrifié au profit des autres.

Ce qui signifie encore que le professeur Oulès place son niveau d'observation et d'interprétation des faits au-dessus des partis et des factions, et en marge des théories et des doctrines.

La seconde raison, qui doit mobiliser l'intérêt des masses à l'égard des deux derniers livres du professeur Oulès - comme

Un maître

d'ailleurs de l'ensemble de son œuvre - réside dans l'extrême clarté de ses raisonnements et de ses thèses (nul besoin d'être économiste pour comprendre ses ouvrages), et l'extrême simplicité de la langue qui les porte.

La démarche est de pure logique : l'éminent économiste en effet n'a cessé d'affirmer que la formation et l'information constituaient les deux colonnes maîtresses de l'instauration et du maintien de l'équilibre. Ce qui postule naturellement la nécessité d'exprimer les lois qui régissent cet univers et de décrire les conditions de son fonctionnement harmonieux de la façon la plus directe et la plus accessible.

Encore faut-il pour cela posséder deux qualités très exceptionnelles réunies dans le même homme : la recherche exclusive du bien commun, et la maîtrise la plus haute de l'une des sciences les plus difficiles qui soient.

Les quelques brèves incursions que nous ferons, lors de notre prochaine rencontre, dans les œuvres du maître, et singulièrement les deux dernières, nous montreront à quel degré il les possède l'une et l'autre.

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Marc Abbet, caissier à la SBS Martigny, au nom de ses collègues.



«Etant tout le jour à la caisse, je ne veux plus voir de chiffres après le travail.»

«Ma femme a une procuration et peut ainsi disposer de mon compte. Et c'est elle qui fait les paiements. Plus précisément, c'est la banque qui les effectue pour nous, par ordres de paiement occasionnels ou permanents et par le débit du compte. Ce qui n'empêche pas ma femme de passer quelquefois me dire bonjour et de retirer de l'argent au guichet. J'apprécie beaucoup qu'elle gère si bien nos finances. Je peux profiter ainsi de mon temps libre pour me détendre, faire du sport en toutes saisons. Passez prochainement vers moi ou à votre succursale SBS pour vous informer sur tous les avantages du paiement des salaires sans espèces. Vous y trouverez votre intérêt.»



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des informations sous forme de publications en nous remettant le coupon ci-dessous ou en appelant le numéro 021 21 94 64.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compte-salaire (procuration, ordre permanent, ordre de paiement, etc.) | <input type="checkbox"/> Livrets et comptes d'épargne |
| <input type="checkbox"/> eurocheque* | <input type="checkbox"/> Obligations de caisse |
| <input type="checkbox"/> Carte Bancomat* | <input type="checkbox"/> Financement de maisons familiales |
| <input type="checkbox"/> Chèques de voyage | <input type="checkbox"/> Prêt personnel (Banque Finalba) |

* L'octroi de ces cartes est soumis à certaines conditions. (Marquez d'une croix ce que vous désirez)

Mme/Mlle/M. _____ Prénom _____
Rue/No _____
No postal/Localité _____

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse, Direction Générale/WE, Case postale, 4002 Bâle. 25

Un partenaire sûr: SBS

211.004.20

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Studio meublé
à louer à Martigny
Fr. 310.-, charges comprises.
Tél. 026/2 32 23 36-4646

À vendre à Sierre
Route de Sion 48,
au 2^e étage
appartement
5 1/2 pièces
Cuisine, bains, W.-C., douche,
cave, garage
Fr. 220 000.-
Pour tous renseignements
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61 36-242

Suis acquéreur d'une
maison familiale
ou d'une petite villa
dans les environs de Sion.
Ecrire, avec prix,
sous chiffre P 36-32393 à Publici-
tas, 1951 Sion.

Dans village pittoresque
(station de sports été-hiver)
A échanger
(ou à vendre)
7 appartements (par unité)
1 chalet
au prix de revient
contre
appartements, en ville
(Centre, Bas-Valais, Côte lémanique)
Terrains à bâtir (en plaine ou en station)
Maisons ou fermes à rénover
Discrétion et sérieux.
Cette offre est également valable pour
les étrangers.
Ecrire sous chiffre P 36-900786 à Publi-
citas, 1951 Sion.

Occasion exceptionnelle!
A vendre à Martigny
très bel appartement
4 1/2-pièces + garage
Dernier étage dans petit résiden-
tiel, quartier tranquille, très enso-
leillé. Urgent. Sacrifié à perte,
cause de deuil.
Ecrire à case postale 261
1920 Martigny. 36-205

Entreprise cherche à Sion
appartement même ancien
pour logement ouvriers
Tél. 027/86 17 95 36-303098

SION
Passage de la Matze 13
Chambres indépendantes
non meublées mansardées
Fr. 51.- plus charges
Pour visiter: tél. 027/23 27 75

Appartement
5 pièces
à louer à Martigny
Tél. 026/2 32 23 36-4646

innovation MARTIGNY

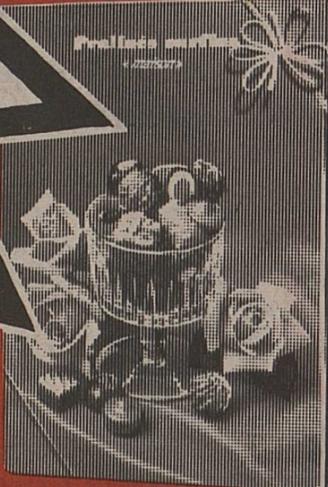
TV Hitachi couleurs - 46 cm 8 programmes	★	Fr. 950.-	TV Hitachi couleurs - 51 cm 8 programmes télécommande	★	Fr. 1290.-	TV Hitachi couleurs - 51 cm 14 programmes	★	Fr. 1190.-
---	---	------------------	---	---	-------------------	--	---	-------------------

REPRISE DE L'ANCIEN POSTE TV Fr. 150.-



12.50

Femina Cailler
500 g



12.95

Pralinés surfins Maison
500 g



14.50

Bâtons au kirsch Lindt
500 g



9.95

Pralinés assortis 500g



7.50

Butter-Cookies du Danemark
908 g (100 g - 82⁵)



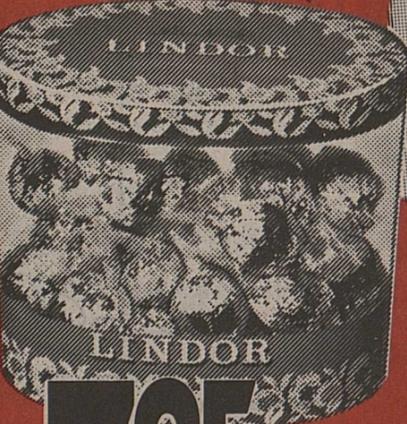
9.95

Frigor 405 g
(100 g 2.34⁵)



8.50

Rochers Kirsch Suchard 250 g



7.95

Boules Lindor
480 g (100 g 1.65⁶)



5.50

Panettone Alemagna
475 g (100 g 1.15⁷)

Confiserie de Noël



1.60

Chocolat suisse
pour arbre de Noël
90 g (100 g 1.77⁷)

2.95

Pives Suchard
6 pièces 156 g (100 g 1.89¹)

1.35

Monnaies en chocolat
(étr.), filet 54 g (100 g 2.50)

1.60

Souris en chocolat surfins suisse
fourrées crème, 7 pièces 140 g (100 g 1.14²)

1.95

Cœurs et croquettes en chocolat suisse
au choix 100 g

.75

Œufs en chocolat (Surprise) (étr.)
pièce

12.95

Figurines en Peluche
remplies avec 200 g bonbons

8.95

Père Noël
rempli avec 300 g bonbons

3.95

Pralinés surfins Maison
boîte 170 g

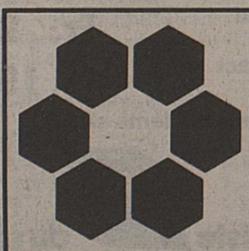
2.75

Truffes Maison
Cornet 125 g (100 g 2.20)

2.35

Chocolats (Noisetta) Tobler
pour arbre de Noël ass., fourrés 114 g (100 g 2.06¹)

Prix valables jusqu'à épuisement du stock



PLACETTE

No 1
en Suisse Romande



Aujourd'hui
à 18 heures
au restaurant du MMM

VERNISSAGE

de la « Quinzaine
du livre valaisan »

suit d'un apéritif
Cordiale invitation à tous!

Mercredi 13 décembre

DÉDICACE
de Jean FOLLONIER
et d'Alfred MONNET
de 15 à 18 heures

MMM

SION

**L'industrie
graphique
enrichit votre vie.**

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.



**Cette confortable limousine a une
capacité de charge de 1,2 T.
C'est ce qui la différencie des autres.**

Le Bedford fait penser, en bien des points, à une limousine de la classe moyenne supérieure. Par exemple, en raison de la technique perfectionnée: un moteur puissant et silencieux de 60 kW (82 CV-DIN), un arbre de transmission en deux parties. Par exemple, en raison de l'étonnant confort sur route: transmission automatique à trois rapports, suspension efficace avec amortisseurs renforcés, cabine spacieuse et insonorisée. Par exemple, en raison de la maniabilité: direction à crémaillère directe et précise, diamètre de braquage réduit. Par exemple, en raison de l'économie: consom-

mation d'essence réduite, entretien rapide et facile à effectuer. Il y a cependant trois points qui différencient très nettement le Bedford CF d'une limousine ordinaire: tout d'abord, il offre une capacité de charge entre 1,2 et 1,8 T., selon modèle. Ensuite, il offre une surface de charge très spacieuse et facilement accessible. Enfin, sa longévité est supérieure à la normale. Par conséquent, votre investissement est amorti longtemps avant le prochain changement de véhicule.



BEDFORD CF



Produit par le plus grand constructeur mondial de véhicules utilitaires. GM.

Vente et service BEDFORD CF en Suisse romande:
Avenches: J.-P. Divoine; Blenne: Progress-Garage S.A.; Chippis: L. Tschopp; Rosé-Fribourg: Raus S.A.; Genève: Binggeli & Mühlebach S.A.; Lausanne: Ets Ramuz & Garage Edelweiss S.A.; Monthey: Garage Bel-Air; Neuchâtel: M. Facchinetti; Porrentruy: Ets Périat S.A.; Sion: Garage de Valère S.A.; Sion: Scarpam S.A.; Yverdon: G. Jaggi.
Et nos distributeurs locaux à:
Carouge: Lendenmann S.A.; Saint-Sulpice: E. Schwendimann; Yverdon: Bouby Rolls S.A.

Institution sociale à Sion
engage

secrétaire bilingue

Langue maternelle allemande.
Travail à la demi-journée selon
horaire à convenir.

Faire offre écrite à Pro Senectute
Rue des Tonneliers 3, 1950 Sion.
36-32247

Savonnerie SANEL S.A.
1860 Aigle

cherche, pour le 1er janvier 1979 ou date
à convenir

un mécanicien

pour l'entretien des machines et véhicules
et pour les livraisons

**un(e) comptable
ou aide-comptable**

Connaissance de l'allemand souhaitée.
22-7640

Pour s'occuper des travaux de montage à
l'étranger de nos installations chimiques,
nous cherchons

chefs monteurs

avec formation de mécanicien ou autre équivalente.

Expérience demandée dans le montage et
l'entretien des installations chimiques.
Possibilité de s'établir en Italie (région Udine)
ou en Suisse (région lémanique).

Faire offres écrites à: Dr ing. Mario Biazzi Soc. An.
Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey.

22-167245

Jeune dame

ayant plusieurs
années de pratique
dans bureaux
cherche travail
pour un à deux jours
par semaine,
dans bureau ou ma-
gasin à Sion.

Tél. 027/36 16 26
*36-303105

Coiffeuse

cherché place
à l'année
ou éventuellement
pour les fêtes.

Région Monthey.

Tél. 025/4 55 66
la journée
*36-425626

Urgent!

Cherchons

**dame ou
jeune homme**

pour travail l'après-
midi
à Crans-Montana.

Tél. 025/4 43 17
le soir

On cherche, pour
pension de montagne
à partir du 26 décem-
bre, pour 10 ou
14 jours

aide

(service et chambres)

Tél. 027/86 25 60
36-32468

Je cherche une

palefrenière

S'adresser à
Pierre Badoux
Manège des Grands-
Champs
1041 Pollez-Pittet
Tél. 021/81 32 60
22-307928

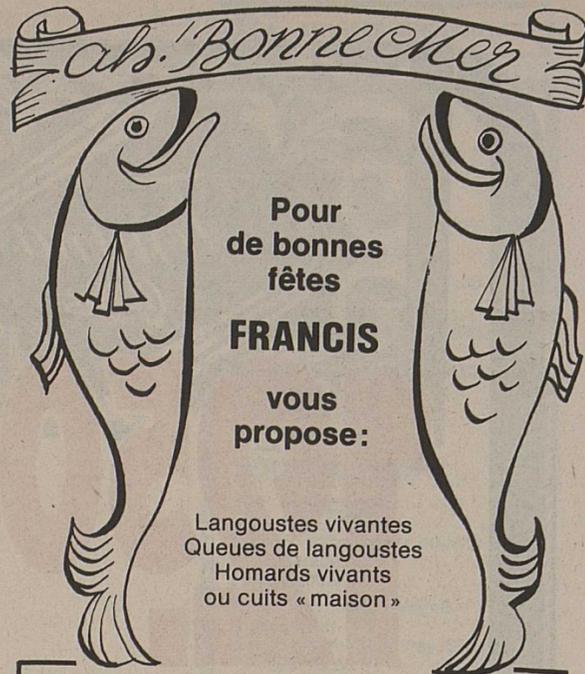
Fully
On cherche
pour quelques heu-
res par semaine

**dame
ou demoiselle**

pour repassage et
travaux de ménage.

Tél. 026/5 36 69
*36-401152

21 21 11



Pour
de bonnes
fêtes

FRANCIS

vous
propose:

Langoustes vivantes
Queues de langoustes
Homards vivants
ou cuits « maison »

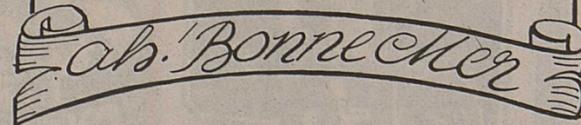
- Ses dindes fraîches renommées de 3, 4 et 5 kg
- Pâté de foie gras truffé de Strasbourg en bloc de 100, 200 et 600 g ou détail
- Son saumon fumé coupé « maison »
- Filets de truites fumées
- Anguilles fumées
- Plus de dix variétés de terrines
- Galantines fraîches
- Les saumons frais de Norvège avec tête
- Truites vivantes de 200 g à 1 et 2 kg
- Tout l'assortiment du grand choix frais habituel pour bouillabaisse, gratin de fruits de mer et soles
- Loups, langoustines, scampis, anguilles vivantes
- Cuisses de grenouilles
- Escargots frais « maison »
- Délices, coquilles Saint-Jacques
- Quenelles de brochets
- Son grand choix de crevettes
- Ses volailles fraîches: poulets, pintades, canetons sauvages 500-700 g pièce, canettes de barbarie, cailles fraîches, lapins, pigeons, coquelets, cabris
- Poulet de « Bresse » véritable médaille
- Caviar
- Truffes
- Foie de volaille
- Selles et gigots de chevreuil
- Moules
- Vongoles
- Huîtres de marennes et belon, etc.

A ce petit magasin, grand rendez-vous des gourmets

Passez vos commandes! Anne-Marie, Charly et Francis vous souhaitent de bonnes fêtes!

« EXTRA »

Chez Francis Despras
Tél. 027/55 19 44 - Sierre



**Giana
SPORTS**

SION

Rue du Rhône 23
Tél. 027/22 22 25

Skis de fond
avec fixations **Fr. 98.-**
Skis Compact
avec fixations **Fr. 198.-**

En stock les excellents skis K2

le spécialiste **S** du sportif

DEUX CHAMPIONS À CRANS-MONTANA

Du 11 au 15 décembre, Crans-Montana reçoit une nouvelle fois en camp d'entraînement et d'oxygénation, les excellents boxeurs que sont : Alain Marion (France), champion d'Europe des welters, qui tentera ce mois encore de ravir le titre mondial à l'Argentin Corro ; Loucif Hamani (Algérie), qui se mesurera prochainement à un autre Argentin, détenteur du titre mondial des moyens. Leurs principaux sparring-partners seront : Gérard Jacob, champion de France des plumes et le Suisse J.-C. Mabillard (récent vainqueur du Zaïrois Kalanda). C'est M. Clerc, entraîneur, qui dirigera ce camp : il sera aidé dans sa tâche par l'entraîneur Espinosa et les habituels collaborateurs du Haut-Plateau, Rinaldo Jacomelli et Beppe. Toute la délégation, accompagnée d'une équipe de réalisateurs de la Télévision française arrivera, sauf imprévu, ce matin, à 8 h. 30, en gare de Sierre.

Piancavallo: à qui le premier géant féminin?

La championne du monde de la spécialité, l'Allemande Maria Epple, sera le point de mire du slalom géant de Piancavallo, comptant pour la coupe du monde, et qui aura lieu aujourd'hui sur une piste aménagée à la hâte. Ce géant sera d'autre part l'occasion pour l'Autrichienne Annemarie Moser, victorieuse de la descente de Piancavallo en ouverture de la saison, d'affirmer ses prétentions pour la victoire finale dans la coupe du monde 1979.

Annemarie Moser est en forme. Elle l'a prouvé samedi dans la descente et même dimanche dans le slalom spécial, et c'est une bonne spécialiste du slalom géant puisqu'elle a gagné la médaille de bronze de la spécialité aux derniers championnats du monde.

Ses principales rivales seront les Françaises Fabienne Serrat et Perrine Pelen, l'Autrichienne Monika Kaserer, la Canadienne Kathy Kreiner et surtout Hanni Wenzel (Lie), lauréate de la coupe du monde 1978.

Il y aura aussi au départ la jeune Allemande Christa Kinshofer (17 ans), qui a causé une petite sensation en se classant deuxième du slalom géant des World Series,

récemment à Fulpmes, derrière Monika Kaserer, et devant la Suisse Marie-Thérèse Nadig, qui, elle aussi, veut se distinguer en coupe du monde.

ORDRE DES DÉPARTS DE CE MATIN

Voici l'ordre des départs du slalom géant féminin coupe du monde de mardi, qui a été déplacé de Cervinia à Piancavallo : 1. Hanni Wenzel (Lie) ; 2. Lea Soelkner (Aut) ; 3. Annemarie Moser (Aut) ; 4. Monika Kaserer (Aut) ; 5. Abigail Fischer (EU) ; 6. Cindy Nelson (EU) ; 7. Fabienne Serrat (Fr) ; 8. Becky Dorsey (EU) ; 9. Irene Epple (RFA) ; 10. Maria Epple (RFA) ; 11. Perrine Pelen (Fr) ; 12. Ursula Konzett (Lie) ; 13. Viki Fleckenstein (EU) ; 14. Kathy Kreiner (Can) ; 15. Claudia Girodani (It). Puis : 16. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 43. Petra Wenzel (Lie) ; 48. Brigitte Glur (S) ; 54. Rita Naepflin (S) ; 59. Brigitte Nançoz (S) ; 66. Zoe Haas (S) ; 71. Claudia Amstutz (S) ; 80. Brigitte Oertli (S) ; 83. Linda Hugli (S) ; 94. Christine Klossner (S).

Saut spécial

Renvoi à Täsch

La saison du saut spécial devait s'ouvrir, ce prochain dimanche, sur le tremplin de Täsch. Or, par manque de neige, le SC Täschalp, organisateur de cette épreuve, est contraint de la reporter à une date ultérieure.

Assemblée du Groupement des quatre vallées Préparation des épreuves FIS en janvier

Mis au point en 1976, le groupement des stations de Verbier, Nendaz, Veysonnaz et Thyon 2000, offre l'un des plus prestigieux domaines skiables du Valais. Après l'organisation parfaite des épreuves coupe

d'Europe de descente le 21 décembre 1977 à Verbier, l'assemblée générale de Riddes attribua au club local l'organisation des prochaines épreuves le 11 mai dernier, soit les slaloms spéciaux prévus à La Tzoumaz (Mayens-de-Riddes) le week-end du 13 et 14 janvier 1979.

DÉJÀ PLUSIEURS SÉANCES

Le 6 décembre dernier, une nouvelle assemblée réunissait à Riddes les représentants et responsables délégués des six ski-clubs concernés. A cette occasion, on rappela les raisons qui ont motivé la constitution du «groupement des 4 Vallées», à savoir :

- Collaboration étroite des administrations communales, des sociétés de remontées mécaniques, des sociétés de développement, des hôteliers.
- L'espoir de pouvoir compter sur un appui financier des personnes ou institutions directement intéressées au développement touristique. Sur qui, en regard des courses, les retombées publicitaires auraient valeur de renommée internationale.
- L'obligation expresse d'utiliser lors des prochaines manifestations la mention «Groupement des 4 Vallées».

IMPORTANT ECHÉANCE INTERNATIONALE

La mise sur pied de ces joutes fut possible grâce à une excellente collaboration interclub. Grâce notamment aussi à Téléverbier SA, à la Société de développement Riddes - Tzoumaz, aux membres du groupement et aux nombreux amis du club organisateur. Le comité d'organisation, placé sous la présidence de M. Jean-Claude Métroz, fait appel à MM. Simon Laurenti, vice-président ; Robert Morand et César-Albert Gay, caissiers ; Philippe Desfayes et Christian Monnet, secrétaires et Fernand Favre, Roger Noir, Pierrot Fort comme membres.



BILLARD

Un Sédunois champion valaisan

Le Club de billard de Sierre, présidé par M. Edouard Rosay, organisait samedi la finale des champions valaisans de billard troisième catégorie. A la suite des résultats obtenus, le vainqueur de ces joutes, M. Paul-Marc Geiger, de Sion, a été promu en deuxième catégorie.

Le président de la Fédération valaisanne de billard, M. Jean-Jacques Travagliini, de Martigny, ainsi que M. Alain Rech, président de la commission technique du club de Sierre, assistèrent aux différentes parties. Voici les résultats de cette finale : 1. Paul-

Marc Geiger, Sion, 8 points, moyenne générale 2,52, moyenne particulière 8, série 29 ; 2. M. Juillard, Sion (6, 2,64, 2,60, 11) ; 3. Walter Briguet, Sierre (6, 1,40, 1,81, 6) ; 4. Patrice Perraudin, Sion (4, 1,51, 2,50, 12) ; 5. Marcel Gay-Balmaz, Martigny (4, 1,40, 2,22, 14) ; 6. Roger Morand, Martigny (2, 1,08, 1,90, 12). La moyenne de ce tournoi se monte à 1,52.

De gauche à droite : MM. Rosay, Briguet, Geiger, champion valaisan, et Juillard.



BOXE

Jurietti : espoir et inquiétude

Charly Jurietti, qui disputera le titre européen des super-plumes contre l'Italien Natale Vezzoli, mercredi à Brescia, devrait être confiant, ayant obtenu le nul contre le tenant du titre, dans son fief, au mois de mai dernier. « Il avait même remporté neuf des dix reprises », indique son manager, le Lyonnais Raphaël Carnesale.

Pourtant le Valentin, qui s'envolera pour Brescia, mardi, craint de ne pas avoir récupéré de son long voyage à Papeete le mois dernier. Le 17 novembre contre le Grenoblois d'origine tahitienne, Maurice Apeang, il avait été battu aux points. Le long voyage, le changement de climat, et le fait qu'Apeang soit gaucher, l'avaient complètement déréglé.

Masashi Kudo

mettra son titre en jeu

Le champion du monde des super-welters (version WBA), le Japonais Masashi Kudo, mettra, pour la première fois, son titre en jeu, face au Sud Coréen Joo Ho, mercredi, à Osaka. Kudo, en effet, avait ravi la couronne mondiale au Nicaraguayen Eddie Gazo, au mois d'août dernier à Akita, au Japon.

Interdiction des combats en RFA

M. Hans-Joachim Jentsch, député chrétien-démocrate et membre de la Commission des sports du Bundestag, s'est prononcé pour une interdiction provisoire des combats de boxe en République fédérale allemande.

Prenant position sur le cas du boxeur amateur Jurgen Krause, M. Jentsche a estimé que les combats de boxe devraient être interdits tant que la protection des participants ne sera pas totalement assurée (Krause est dans le coma depuis samedi dernier à la suite d'un combat).

Ski-Toto: une réussite?

Sur le plan technique, le premier concours du Ski-Toto a été une réussite : les parieurs, pour cette première, ont démontré qu'ils avaient bien assimilé la formule et rares furent les coupons qui furent éliminés en raison d'erreurs d'écriture. Par contre, légère déception quant à la participation de groupes particulièrement intéressés, tels les clubs de skis ou les cercles de supporters 700 lettres environ, représentant un enjeu de 3500 francs, ont été recueillies dans les deux centres de Bâle et Lausanne.

Il faut dire que ce premier concours a souffert d'impondérables fâcheux. Le transfert de la descente de Val-d'Isère à Schlading, l'absence de retransmission en direct à la Télévision, un jour férié (vendredi) dans les cantons catholiques, sont des facteurs qui ont influencé indéniablement sur la participation.

Le forfait de dernière minute de l'Autrichien Franz Klammer, grippé, a par ailleurs joué un mauvais tour à la majorité des parieurs, qui avaient pronostiqué l'Autrichien parmi les trois premiers de cette descente de Schlading. Ainsi, sans vouloir préjuger de ce que sera la liste des gagnants, rendue publique mardi, on peut penser que rares seront les pronostiqueurs perspicaces.

Le prochain concours du Ski-Toto aura pour cadre la descente de coupe du monde de Val-Gardena, qui sera disputée le 16 décembre. Cette fois, les conditions devraient être beaucoup plus régulières. Le nord de l'Italie a en effet été épargné par la « vague de chaleur » qui a sévi sur les Alpes autrichiennes. Par ailleurs, cette épreuve sera retransmise en direct par la Télévision.

Pour des raisons techniques, le coupon de 15 noms émis pour Schlading est demeuré inchangé. Toutefois, les experts ont tiré les enseignements de cette première descente de la saison pour établir leur liste des tendances, que voici :

	rang
1. Eberhard Klaus (Aut)	13°
2. Ferstl Sepp (RFA)	4°
3. Gensbichler Bartl (Aut)	14°
4. Grissmann Werner (Aut)	11°
5. Haker Erik (No)	8°
6. Josi Erwin (S)	7°
7. Klammer Franz (Aut)	6°
8. Mueller Peter (S)	5°
9. Plank Herbert (I)	1°
10. Read Ken (Can)	2°
11. Spiess Ulrich (Aut)	15°
12. Veith Michael (RFA)	12°
13. Vesti Walter (S)	10°
14. Walcher Josef (Aut)	9°
15. Wirsberger Peter (Aut)	3°

VOLLEYBALL

Fully, champion d'automne

RÉSULTATS DE LA SEMAINE DU 5 AU 9 DÉCEMBRE 1978

PREMIÈRE LIGUE NATIONALE MASCULINE

VBC Sion - Star-Onex 2 1-3
EOS Lausanne - VBC Monthey 2-3

Face à Star-Onex 2, Sion n'a pas démerité et a présenté un joli match où l'équipe a bien joué et bien tourné. Après avoir abandonné leurs deux premiers sets par 11-15 et 10-15, les Sédunois se sont bien repris et ont gagné normalement le troisième set par 15-9. Ils méritaient de gagner le quatrième set après avoir mené tout au long de ce dernier jusqu'à 10, quand l'équipe a connu un passage à vide permettant à Star de remporter le match non sans avoir été surpris par la bonne résistance et les bonnes prestations des Valaisans.

Une échéance arrive pour Sion à la fin de cette semaine avec la rencontre avec le dernier du classement, Sense, qui se jouera à Sion, Sainte-Marie-des-Anges, samedi à 18 heures.

Monthey, de son côté, revient de Lausanne avec 2 points. Si le premier set a été nettement à l'avantage des Lausannois, suite à une mauvaise adaptation à l'éclairage et à l'exiguïté de la salle, les Bas-Valaisans se sont bien repris avec 10-15, perdant le troisième par 15-13, puis gagnant par 12-15 avant d'écraser littéralement Lausanne au cinquième set par 3-15.

Ces deux points sont les bienvenus après la défaite de la semaine dernière et vont permettre de recevoir dignement le leader du groupe, samedi prochain au Reposieux, soit Fribourg, à 18 heures.

COUPE SUISSE

VBC Sion - VBC Monthey 0-3

Pour leur deuxième match de coupe suisse, le tirage au sort a mis face à face les deux équipes valaisannes, quatre jours après leur confrontation en championnat.

Monthey, vaincu, se devait de sortir son grand jeu et c'est une équipe décidée qui s'est présentée face à Sion à Sainte-Marie-des-Anges.

Mais Sion, follement encouragé par un public déchaîné, est parti confiant et menait bientôt par 11-2 dans le premier set. Les Bas-Valaisans, calmes, ont remonté la pente et remporté ce set par 16-14, suite à des changements judiciaires.

Fort de ce revirement, Monthey continua sur sa lancée en s'assurant facilement le deuxième par 15-7 et en gagnant le troisième et dernier par 15-11.

L'hégémonie du volleyball revenait ainsi dans le chef-lieu chablaisien, où l'équipe peut accéder maintenant au 32° de finale de la coupe suisse.

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

Savièse - Monthey 2 0-3
Sion 3 - Sion 2 2-3
Naters - Monthey juniors 3-0
Viège - Fully 0-3
Martigny - Sion 2 3-0

La victoire de Martigny sur Sion 2 a été plus facile que prévu, Sion 2 étant quelque peu déconcentré et ayant eu de la peine à se mettre en route. Monthey 2 n'a fait qu'une bouchée de Savièse tout comme Fully à Viège.

CLASSEMENT

1. Fully	8	16	24	3
2. Monthey 2	7	12	19	4
3. Naters	6	10	17	6
4. Martigny	8	10	16	11
5. Sion 2	7	8	13	11
6. Monthey juniors	7	4	7	18
7. Sion 3	8	4	11	20
8. Savièse	7	2	5	18
9. Viège	8	0	3	24

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

Bramois - Martigny 3-0

Il semble que Sion VBC s'achemine vers le titre de champion du premier tour mais il lui reste un match à jouer contre Bramois le 22 décembre 1978 à Sion.

CLASSEMENT

1. Sion VBC	6	12	18	5
2. Monthey 1	7	12	20	6
3. Sion-Fémina	7	10	17	12
4. Bramois	6	8	13	9
5. Savièse	7	6	15	14
6. Martigny	7	4	7	18
7. Sierre	7	2	10	19
8. Fully	7	0	5	21

RENCONTRES DU 13 AU 16 DÉCEMBRE

PREMIÈRE LIGUE NATIONALE MASCULINE

Samedi 16 décembre à 18 heures : VBC Monthey - VBC Fribourg.
Samedi 16 décembre à 18 heures : VBC Sion 1 - LTV Sense.

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

Mercredi 13 décembre à 20 h. 30 : Naters - Sion 2.
Vendredi 15 décembre à 20 h. 30 : Monthey 2 - Naters.

Un film à ne pas manquer

Avec la fin du premier tour et l'approche des fêtes, le Volley-Club de Sion organise un cours J + S dans la branche.

En complément de programme, il prévoit une soirée-film ouverte à tout le monde, le vendredi 15 décembre 1978, à 19 h. 30, à la salle de spectacles de Sainte-Marie-des-Anges, avec la projection de grandes rencontres internationales. A ne pas manquer.

gc

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Angleterre: première défaite de Nottingham depuis 13 mois

Tout a une fin. La série de matches sans défaite de Nottingham Forest, le champion d'Angleterre en titre, s'est terminée au stade d'Anfield Road où Liverpool a battu l'équipe de Brian Clough par 2-0, devant 51 469 spectateurs. Nottingham Forest n'avait plus été battu en championnat depuis treize mois, en 42 matches. Pour Liverpool, vainqueur de la coupe d'Europe, c'est une triple revanche. Nottingham lui avait ravi le titre national à la fin de la saison dernière, il l'avait battu en finale de la coupe de la ligue avant de l'éliminer de l'actuelle coupe d'Europe des champions.

La victoire du leader du championnat d'Angleterre ne souffre aucune discussion. Son gardien, Ray Clemence, n'a pratiquement pas été inquiété de toute la rencontre par un adversaire qui ne songea qu'à défendre l'accès de ses buts. Le héros de ce match au sommet fut l'international anglais Terry MacDermott, qui s'est fait l'auteur des deux buts de Liverpool, le premier sur penalty, à la 23^e minute (pour faute de Gemmill sur Dalgligh) le second à la 50^e minute, sur un mauvais dégagement de Peter Shilton. Liverpool est ainsi toujours invaincu sur son terrain, où il n'a concédé que deux buts depuis le début de la saison. Mais il reste sérieusement menacé par son grand rival local, Everton, qui compte deux points de retard mais un match en moins. Nottingham Forest ayant été battu, Everton reste la seule équipe à n'avoir pas encore connu la défaite

cette saison. Samedi, il s'est imposé par 3-1 à Birmingham sur des buts de Ross, Todd et Latchford, et ce malgré la rentrée de l'international Trevor Francis à Birmingham.

Derrière Liverpool et Everton, West Bromwich Albion suit avec six points de retard sur le leader. Après avoir éliminé le FC Valencia de Mario Kempes en coupe de l'UEFA, West Bromwich Albion, sans offrir son talent, a pris le meilleur sur Middlesbrough sur des buts de Regis et Cantello. West Bromwich compte deux matches de moins que Liverpool de sorte qu'il conserve toutes ses chances dans la course au titre.

CLASSEMENT

1. Liverpool	19	14	3	2	44	8	31
2. Everton	18	11	7	0	27	11	29
3. W. Bromwich	17	10	5	2	33	14	25
4. Arsenal	18	8	7	3	28	17	23
5. Not. Forest	17	7	9	1	19	11	23
6. Coventry	18	8	6	4	25	23	22
7. Man. United	18	8	6	4	27	28	22
8. Tottenham	18	8	6	4	22	26	22
9. Leeds	19	7	6	6	34	25	20
10. Aston Villa	18	7	6	5	23	16	20
11. Bristol City	19	7	5	7	22	22	19
12. Southampton	19	5	7	2	21	28	17
13. Derby	19	7	3	9	25	37	17
14. Manches. City	17	5	6	6	25	22	16
15. Norwich	17	4	8	5	28	28	16
16. Ipswich	19	6	2	11	20	28	14
17. Bolton	19	5	4	10	25	37	14
18. Middlesbrough	18	5	3	10	21	25	13
19. Queen's P.P.	18	3	6	9	13	23	12
20. Wolverhampt.	18	4	1	13	14	35	9
21. Birmingham	19	2	4	13	18	33	8
22. Chelsea	18	2	4	12	19	36	8

Italie: l'AC Milan compte toujours un point d'avance

Le duel entre l'AC Milan et Perugia s'est poursuivi au cours de la 11^e journée du championnat d'Italie de première division. Il a tourné cette fois à l'avantage des Milanais qui, à San Siro, ont battu l'AC Torino. Perugia, en revanche, a dû se contenter du match nul à Naples. Ce partage des points constitue cependant presque une demi-victoire pour la révélation de ce championnat.

L'Internazionale, la Juventus et la Fiorentina suivent à deux points de l'avance sur Torino. Toutes ces équipes restent toutefois dans la course au titre.

Le match vedette de la journée, entre l'AC Milan et Torino, a été nettement dominé par les Milanais qui ont d'emblée pris l'initiative des opérations et qui ouvrirent le score dès la 4^e minute par De Vecchi. Privé de Claudio Sala et de Graziani, Torino ne fut jamais en mesure de combler son retard. Il aurait sans doute subi une défaite plus sévère si Novellino, l'avant-centre milanais, n'avait dû quitter le terrain au cours de la deuxième mi-temps sur blessure.

Au stadio comunale de Turin, l'Internazionale de Milan ouvrit la marque à la 5^e minute, par Baresi, conte la Juventus. La réaction turinoise ne se fit pas attendre. Deux minutes plus tard, Casio égalisait mais le point

était annulé pour hors-jeu. La Juve dut de la sorte attendre la 35^e minute pour rétablir l'équilibre, par l'intermédiaire de Boninsegna. Le score ne devait plus être modifié u cours d'une seconde mi-temps qui fut assez terne.

A Naples, Spegiorin, le buteur de Perugia, a été une fois de plus à la hauteur de sa réputation. Malgré le marquage très sévère dont il fit l'objet, il a réussi à égaliser, à la 62^e minute. Napoli avait ouvert le score à la 55^e minute par Majo. Dans un match qui fut parfois confus, Spegiorin fut l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. Il a permis à Perugia de rester invaincu dans ce championnat.

CLASSEMENT

1. Milan	11	7	3	1	18	7	17
2. Perugia	11	5	6	0	12	4	16
3. Inter	11	4	6	1	16	9	14
4. Juventus	11	4	6	1	14	8	14
5. Fiorentina	11	5	4	2	12	8	14
6. Torino	11	4	5	2	13	9	13
7. Catanzaro	11	2	8	1	7	6	12
8. Napoli	11	3	6	2	9	8	12
9. Lazio	11	4	4	3	13	17	12
10. Ascoli	11	3	4	4	12	12	10
11. Avellino	10	1	5	4	6	9	7
12. Vicenza	10	2	3	5	10	18	7
13. Bologna	11	1	5	5	8	11	7
14. Roma	11	2	3	6	5	12	7
15. Verona	11	1	5	5	8	16	7
16. Atalanta	11	0	5	6	5	14	5

France: le leader Strasbourg arrache le match nul à la 85^e

Cette 23^e journée de championnat aura été tout bénéfique pour le FC Nantes, d'abord, l'équipe de Jean Vincent a remporté aux dépens de Nîmes sa sixième victoire d'affilée, mais surtout elle a repris du terrain à ses rivaux les plus immédiats. En effet, Strasbourg et Monaco chez eux, devant Reims et Sochaux, de même que Saint-Etienne et Nancy, ont dû concéder le match nul. Cet ensemble de résultats a pour conséquence de replacer Nantes en deuxième position (devançant Saint-Etienne du fait d'une meilleure différence de buts marqués et encaissés) à un point seulement de Strasbourg déclinant. Les Alsaciens sont actuellement très éprouvés. Ils n'ont égalisé qu'à 5 minutes de la fin par Piasecki, devant Reims, la lanterne rouge qui leur rendait visite. Un resserrement s'est opéré dans la partie supérieure du tableau qui regarde aussi Bordeaux et Lyon, excellents vainqueurs de Paris SG et de Metz. La lutte pour le maintien est également serrée - la victoire de Nice à Valenciennes, coïncidant avec les matches nuls de Nancy, de Paris FC et Marseille (ces deux derniers entre eux) permet aux Niçois de rejoindre un imposant peloton de menacés.

Strasbourg, exclu de l'Europe du football sans le moindre ménagement, et, il n'y a pas si longtemps, planant encore au-dessus des autres équipes, a arraché, chez lui, et devant 16 000 spectateurs, un chanceux match nul contre Reims.

Et, peu à peu, en constatant ce manque de réussite et ce manque de chance et aussi de fraîcheur des Alsaciens, les Rémois s'organisaient et ils auraient pu même mener 2-0 à la mi-temps. En deuxième mi-temps Gress fit rentrer Deutschmann à la place de Jouve, et c'est lui qui, à la 68^e minute, mit un terme aux affres du public, alors que l'équipe locale était menée par 1-0.

Reims n'allait pas s'incliner pour autant et, à la 81^e minute, alors que Dropsy venait de dégager à la main, Gérard donnait de nouveau l'avantage à Reims. Mais à peine 4 minutes plus tard, Piasecki allait marquer enfin, sur une passe de Toko. Ainsi donc, Strasbourg arrachait un point à une équipe qu'on n'aurait pas cru capable de faire aussi bien chez lui.

CLASSEMENT

1. Strasbourg	22	11	9	2	39	20	31
2. Nantes	23	13	4	6	50	22	30
3. St-Etienne	23	12	6	5	46	24	30
4. Monaco	23	12	5	6	43	28	29
5. Bordeaux	23	9	10	4	34	22	28
6. Lyon	23	11	6	6	41	30	28
7. Sochaux	22	9	7	6	36	27	25
8. Lille	23	7	11	5	44	42	25
9. Metz	23	10	5	8	34	34	25
10. Bastia	23	8	7	8	36	38	23
11. Laval	23	6	10	7	36	43	22
12. Nîmes	23	8	5	10	35	36	21
13. Nancy	23	7	6	10	43	38	20
14. St-Germain	23	7	5	11	34	42	19
15. Angers	23	7	5	11	24	45	19
16. Marseille	23	5	8	10	28	37	18
17. Paris	23	6	6	11	27	41	18
18. Valenciennes	23	6	5	12	23	39	17
19. Nice	23	6	5	12	34	53	17
20. Reims	23	2	9	12	16	42	13

RFA: quatre matches seulement

Quatre matches seulement ont pu se jouer pour le compte de la 15^e journée du championnat de la Bundesliga allemande. Le FC Kaiserslautern, après un sérieux passage à vide, s'est bien repris aux dépens de Werder Brême, qu'il a battu par 4-0 sur des buts de Riedl, Geyer, Melzer et Groh. Il reste ainsi solidement installé à la première place du classement. Le SV Hambourg, qui n'a pas pu jouer, suit à quatre longueurs mais avec un match en moins.

Mais l'exploit du jour a été réussi par Fortuna Duesseldorf, qui a battu Bayern Munich par 7-1. Devant 25 000 spectateurs, Klaus Allofs, nouveau leader du classement des buteurs, a été le héros du match pour Duesseldorf. Il ouvrit le score après 40 secondes de jeu déjà. Après l'égalisation bavaroise, il redonna l'avantage à son équipe à la 24^e minute puis il fournit à Seel la balle du 3-1 à la 51^e minute. Dès ce moment, Bayern fut totalement dépassé par les événements et il encaissa quatre nouveaux buts.

Le MSV Duisbourg a pour sa part remporté sa quatrième victoire consécutive à domicile. Sa victime a été cette fois le VfB Stuttgart de Juergen Sundermann, qui donna un moment l'impression de pouvoir arracher le match nul. Le but de la victoire du MSV a été marqué à deux minutes de la fin par Dubski, un joueur prêté par Stuttgart au début de la saison.

Dans le quatrième match du jour, Eintracht Francfort s'est incliné sans discussion possible à Dortmund contre Borussia. Ruedi Elsener, qui à cette fois joué tout le match, a dû se contenter de sauver l'honneur pour Eintracht, alors que son équipe était menée par 2-0.

CLASSEMENT

1. Kaiserslautern	16	10	5	1	34	18	25
2. Hamburger SV	15	9	3	3	32	12	21
3. VfB Stuttgart	15	8	4	3	26	17	20
4. Fort. Düsseld.	16	7	4	5	36	26	18
5. Bayern M.	16	7	4	5	33	24	18
6. Eintr. Frankf.	16	8	2	6	26	24	18
7. Schalke 04	16	6	5	5	30	23	17
8. B. Dortmund	16	6	4	6	28	35	16
9. B. M'gladbach	15	5	4	6	23	18	14
10. VfL Bochum	15	5	4	6	25	24	14
11. Cologne	15	4	6	5	19	19	14
12. Arm. Bielefeld	15	5	4	6	20	28	14
13. E. Braunsch.	15	5	4	6	20	28	14
14. Hertha Berlin	15	3	7	5	20	21	13
15. Werder Br.	16	4	5	7	21	29	13
16. MSV Duisbourg	16	5	3	8	22	36	13
17. Darmstadt 98	15	2	5	8	20	34	9
18. Nürnberg	15	3	1	11	12	35	7



Seel vient de dribbler le gardien munichoïse Sepp Maier (au sol) et s'en va consolider la victoire de Duesseldorf face au Bayern Munich. Béliño DPA

Miljanic à la tête de la Yougoslavie

Après une interruption de quatre ans, Miljan Miljanic a été rappelé à la tête de l'équipe yougoslave. Il avait déjà rempli cette fonction à l'occasion du championnat du monde de 1974 en Allemagne. Par la suite il avait émigré en Espagne, au Real de Madrid. Son prédécesseur, Slavki Lustica, a été contraint, il y a quelques mois déjà, à se retirer pour des causes de santé. L'intérim était alors tenu par Ante Mladinic.

Un recours du Stade Nyonnais

Suite à la décision du contrôle des joueurs de l'Association suisse de football à Berne de donner match perdu par forfait au FC Stade Nyonnais pour avoir aligné en championnat de 1^{re} ligue le 3 décembre contre Yverdon (4-3) un joueur suspendu en junior, le club nyonnais a décidé de déposer un recours auprès du tribunal sportif de l'ASF, étant donné que le président de ce club, Marcel Gaille, s'était renseigné téléphoniquement à Berne sur la possibilité d'aligner Gérard Vontobel à cette date-là, et qu'une réponse positive lui avait été donnée.

Eric Burgener meilleur footballeur 1978

Comme chaque année, les auditeurs et téléspectateurs de la Radio-Télévision suisse ont répondu à une consultation organisée par le service des sports de la Radio romande pour désigner le meilleur footballeur suisse 1978.

La médaille d'or a été attribuée au gardien du Lausanne-Sports, Eric Burgener (1683 voix) qui précède dans l'ordre Umberto Barberis (1161), René Botteron (1156), Claudio Sulser (1147) et Pierre Chapuisat (698).

La médaille d'or sera remise au lauréat à la reprise du championnat, au printemps 1979.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 49 des 9-10 décembre 1978 :
3 gagn. avec 13 p. Fr. 14 957.50
18 gagn. avec 12 p. Fr. 2 492.90
188 gagn. avec 11 p. Fr. 238.70
1750 gagn. avec 10 p. Fr. 25.65

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 49 des 9-10 décembre 1978 :
1 gagn. av. 6 n. Fr. 283 047.—
5 gagn. av. 5 n.
+ le N° compl. Fr. 2 609.05
77 gagn. av. 5 n. Fr. 592.95
3 364 gagn. av. 4 n. Fr. 13.55
49 832 gagn. av. 3 n. Fr. 1.55

TENNIS

Les Etats-Unis (avec McEnroe) remportent la coupe Davis 78

John McEnroe, nouvelle étoile du tennis américain, a été, à Rancho Mirage, en Californie, l'artisan de la 25^e victoire des Etats-Unis dans la coupe Davis, la première depuis 1972.

Après cinq années de déboires, dus en grande partie à l'absentéisme ou à la défaillance (en 1976 contre le Mexique) de Jimmy Connors, les Américains ont battu, grâce à leur nouvelle vedette, la Grande-Bretagne par 4-1. Comme dans le dernier challenge-round entre les deux pays, en 1937 à Wimbledon.

John McEnroe, un New-Yorkais de 19 ans aux cheveux châtain bouclés retenus par un bandeau « à la Borg », a confirmé son irrésistible ascension dans la hiérarchie mondiale en écrasant ses deux adversaires.

Jouant ses premiers simples de coupe Davis avec une hargne et une soif insatiables de vaincre, McEnroe a triomphé vendredi de John Lloyd par 6-1 6-2 6-2 puis, dimanche dans la rencontre décisive, du N° 1 britannique, Buster Mottram, par 6-2 6-2 6-1. Le gaucher américain a été plus impressionnant encore contre Mottram que contre Lloyd.

Número 5 mondial et récent vainqueur de quatre tournois du grand prix, McEnroe, très à l'aise sur les courts en dur du Mission Hills Country Club, a joué avec une puissance implacable au service et à la volée mais également avec une précision diabolique dans les longs échanges, les ahorties et les passing-shoots.

Après avoir gagné le premier set sans perdre son service - il n'en a perdu aucun au cours de ses deux matches - McEnroe a aligné sept jeux d'affilée du cinquième de la deuxième manche (3-2) au troisième de la dernière (3-0).

« C'est toujours flatteur d'être comparé à Connors », a-t-il dit, fêté par ses compatriotes. « Mais il est prématuré d'affirmer que je suis le numéro un des Etats-Unis quand Connors et Gerulaitis ne sont pas là. La coupe Davis m'a toujours fasciné. C'est une épreuve dans laquelle Rod Laver, Lewis Hoad, Ken Rosewall et Bjorn Borg ont brillé. J'y jouerai, si on me le demande. Cela ne prend que quatre semaines par an, ce n'est pas le diable. »

Critique indirecte à Connors et à bien d'autres de ses compatriotes qui ont boudé dans le passé la coupe Davis, préférant les dollars à l'honneur de représenter les Etats-Unis.

Héros de cette finale, McEnroe a compensé la contre-performance de Brian Gottfried contre Mottram. Le numéro 7 mondial s'est réhabilité dimanche en battant John Lloyd par 6-1 6-2 6-4. Mais pour le Britannique, les jeux étaient déjà faits. « Il est dommage qu'il ait dû jouer le dernier match », a simplement constaté Chris Evert, témoin de la défaite de son « boy-friend ».

Résultats :
Etats-Unis battent Grande-Bretagne, 4-1. John McEnroe (EU) bat Buster Mottram (GB) 6-2 6-2 6-1. Brian Gottfried (EU) bat John Lloyd (GB) 6-1 6-2 6-2.

● WEST ORANGE (New Jersey). - Simple messieurs, demi-finales : Dick Stockton (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 6-1, 3-6, 6-2 ; Tom Gornam (EU) bat Roscoe Tanner (EU) 7-6, 7-6.

● COUPE DAVIS. - La Colombie s'est qualifiée pour la finale de la zone nord-américaine de la coupe Davis 1978-1979 en battant le Mexique par 3 à 2. La Colombie rencontrera les Etats-Unis en finale de zone.

BASKETBALL

**Wissigen
maladroit, perd**

**Chêne - Wissigen 68-59
(33-24)**

Wissigen : Bernard Cavin (4), Etienne Mudry (6), Lukas Zenklusen (16), Nicolas Mudry (12), Firmin Pannatier, Jean-Charles Otz (6), Christian Mudry (15) ; entraîneur Antoine Mudry.

Chêne : Tzogalis, Etter, Bertolotti, Cuennoz, Dubois, Vanay, Rüfenacht, Arnaud, Sinioni, Meylan.

Notes : bon arbitrage de M. Jennings, et Gastang. A la première minute, Bernard Cavin se déchire les ligaments. 17 fautes contre Wissigen et 20 contre Chêne.

MALADRESSES SUCCESSIVES

La rencontre commença sous de mauvais auspices pour les frères Mudry et leurs camarades puisque leur meilleur élément Bernard Cavin se blessa et dut quitter le terrain. Ce handicap sembla peser sur toute l'équipe, qui ne connut jamais sa réussite habituelle. Personne n'arrivait à transpercer la zone extrêmement serrée des Genevois. Ceux-ci répliquaient par de rapides contre-attaques : à ce petit jeu-là, Christian Arnaud se révéla très efficace. Il permit ainsi à sa formation de prendre 9 points d'avance à la pause. Dans les rangs de Wissigen, le moral semblait flancher. Personne ne paraissait pouvoir porter son club à bout de bras. Un vrai leader offensif faisait cruellement défaut.

**POURCENTAGE
DES PLUS MÉDIOCRE**

On crut un instant que les Valaisans allaient pouvoir renverser la vapeur puisqu'ils revinrent à cinq points (52-47). Mais alors qu'ils pouvaient définitivement distancer leurs adversaires Wissigen ratait misérablement plusieurs lancer-francs. Les banlieusards valaisans n'en réussirent que 7 sur 28 tentés. Des statistiques qui montrent clairement la faiblesse d'un Wissigen absolument méconnaissable. De plus le fait de ne pouvoir compter que sur un seul distributeur à 4 fautes personnelles n'arrangea guère les affaires valaisannes.

Cette rencontre débuta sur tous les points ; Chêne ne parvenant pas à élever le débat. Le départ de Conrad y est certainement pour quelque chose.

Wissigen termine donc ce premier tour avec trois défaites. Celles-ci lui enlèvent (à moins d'un miracle) toute possibilité de participer au tour final de promotion en ligue nationale. Espérons que l'équipe ne se décourage pas trop ; ainsi pourra-t-elle remporter encore quelques succès de prestige. C'est tout le malheur que nous lui souhaitons.

M.R

TIR

**Appel
aux jeunes tireurs
des années 1959 à 1966
de Sion et environs**

Pour la quatrième année consécutive, la section petit calibre de la Cible de Sion organise cet hiver un cours de tir à air comprimé pour juniors.

Nous nous permettons de t'inviter à participer à ce cours. Le tir s'exécute à la carabine de match à une distance de 10 m. Tu auras à ta disposition 100 coups et, si tu as de la chance, et que tu t'exerces quelque peu au tir debout, tu pourras obtenir une belle distinction.

Le début du cours est fixé au mercredi 13 décembre 1978 à 19 h. 30.

L'inscription se fait ce jour-là au stand de tir à air comprimé de la Cible de Sion, 2^e sous-sol du bâtiment Publicitas à l'avenue de la Gare.

Voici les jours de tir : les mercredis 13 et 20 décembre 1978 ; 10, 17, 24, 31 janvier 1979 ; 7, 14 février 1979.

Le responsable du cours des jeunes tireurs Gaudin Bernard

HIPPISME

**Victoire du Belge
Huysegoms**

Le cavalier belge Christian Huysegoms, monté « Katapult », a remporté l'épreuve de coupe du monde de saut au cours du CSI en salle de Bordeaux. Le Suisse Walter Gabathuler partage la septième place du classement général intermédiaire avec le champion brésilien Nelson Pessoa. Le classement :

CSIO de Bordeaux : 1. Christian Huysegoms (Be), Katapult 0/36"4 ; 2. Paul Schockemoehle (RFA), el Paso 4/31"9 ; 3. Hugo Simon (Aut) Gladstone 4/33"7 ; 4. Nelson Pessoa (Bré), M + C 8/34"2. Classement intermédiaire : 1. Paul Schockemoehle (RFA) 26 points ; 2. Hugo Simon (Aut) 19 ; 3. ex aequo Con Power (Irl) et Christian Huysegoms (Be) 14 ; 5. Johan Heins (Ho) et Peter Luther (RFA) 10 ; 7. ex aequo Walter Gabathuler (S) et Nelson Pessoa (Brés) 8.

**L.N.B.: POUR LA 17^e FOIS CETTE SAISON
Lugano - Davos face à face...**

On jouera ce soir en LNB pour la 17^e fois de la saison. A ce stade de la compétition, on voit déjà très clair dans la lutte qui oppose les candidats à la promotion (un seul sera élu) d'une part et les équipes concernées par la relégation d'autre part (deux relégués). La défaite de Zurich samedi a, semble-t-il, sonné le glas des aspirations de ce grand club qui dispose pourtant de la meilleure attaque du groupe. En accueillant Zoug ce soir, puis Villars en fin de semaine, les hommes de Lioja pourraient encore sauver la face, mais ils doivent se faire une raison : la promotion sera bel et bien l'affaire du quatuor de tête Davos, Lugano, Zoug et le surprenant Villars.

Nouveau choc au sommet ce soir à Lugano où l'équipe locale attend l'impressionnant Davos. A entendre joueurs et observateurs qui ont vu les Grisons à l'œuvre cette saison, ils sont les mieux placés pour accéder à la ligue supérieure. On connaît toutefois les armes des Tessinois : l'extraordinaire Molina, le Canadien Koleff (l'un des meilleurs joueurs évoluant dans le pays) et une organisation défensive rigoureuse. L'empoignade promet en tous les cas des étincelles !

SION - VILLARS : PRESQUE UN DERBY

Outre ce grand choc qui mobilisera les passions au Tessin et l'affrontement Zurich - Zoug, il faudra suivre de près le seul club romand à jouer les premiers rôles. Villars vient, en effet, à Sion et l'occasion lui est offerte - en quelque sorte - de monter à la 2^e ou 3^e place du classement. Les gars de Rochat veilleront donc à ne point trébucher sur la peau de banane que vont leur tendre les courageux Sédunois. Certaines allures de derby pourraient d'ailleurs stimuler la lanterne rouge...

Pendant ce temps, les autres candidats à la relégation joueront à l'extérieur et ne seront pas à la fête : Fleurier (à Olten), Neuchâtel (à Genève) et Langenthal (à Ambri). On notera cependant le retour en forme de Neuchâtel, de même qu'on signalera la baisse de régime de Fribourg qui effectuera le difficile déplacement de Viège. Mais il était toutefois à prévoir que le pari qu'a fait l'entraîneur fribourgeois Maisonneuve sur l'enthousiasme et la condition physique ne pouvait indéfiniment masquer certaines lacunes.

- Ma-

AUTOMOBILISME

Andretti meilleur pilote 1978



Mario Andretti, le premier Américain à gagner le championnat du monde des conducteurs depuis Phil Hill en 1961, a été élu meilleur pilote de l'année par les journalistes spécialisés américains.

Andretti avait déjà reçu en 1967 cette récompense, le « Prix Olsonite » créé par M. Oscar Olson, un industriel de Détroit. Le trophée est accompagné d'un chèque de 10 000 dollars.

Mario Andretti a obtenu 27 points et devance Bobby Allison, pilote de stock cars (18), Al Unser, vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, et Cale Yarborough, triple champion de la Nascar, 12 points.

GYMNASTIQUE

Coupe du monde à Sao Paulo

Même privés des champions du monde Elena Muchina et Nicolai Andrianov, les Soviétiques ont encore dominé les finales aux engins de la troisième coupe du monde, à Sao Paulo. Les résultats :

Messieurs. Sol : 1. Roland Bruecker (RDA) 19,60. Cheval d'arçons : 1. Zoltan Magyar (Hon) 19,60. Anneaux : 1. Alexandre Ditiatin (URSS) 19,50. Saut de cheval :

1. Junichi Shimizu (Jap) 19,625. Barres parallèles : 1. Edouard Azarian (URSS) 19,35. Barre fixe : 1. Eberhard Gienger (RFA) 19,75.

Dames. Saut de cheval : 1. Natalia Chapochnikova (URSS) 19,55. Barres asymétriques : 1. Steffi Kracker (RDA) 19,55. Poutre : 1. Elena Cerna (Tch) 19,45. Sol : 1. Maria Filatova (URSS) 19,65.

**Jacquet,
cinquième à Barcelone**

Le gymnaste suisse Jean-Pierre Jacquet a pris la méritoire cinquième place du concours complet de Barcelone. Chez les dames, la Lucernoise Maja Buttler a pris le neuvième rang. Les résultats :

Messieurs : 1. Jon Checiche (Rou) 54,90 ; 2. Berenyi Gyorgy (Hon) 54,50. Puis : 5. Jean-Pierre Jacquet (S) 53,40.

Dames : 1. Larissa Dejtjarewa (URSS) 38,00 ; 2. Anita Jikif (Pol) 37,55. Puis : 9. Maja Buttler (S) 35,85.

**L'Octoduria face
à son public**

La soirée de la SFG « Octoduria » est une tradition en ce 2^e dimanche de décembre mais sa présentation en public dans la belle salle de gymnastique de Martigny-Bourg est de plus en plus une réussite, tant par la variété du spectacle que par l'occupation de la salle.

Les 14 numéros présentés par les pupilles, les pupilles, les actives et les dames auxquels s'étaient joints les deux groupes spécialisés des agrès et de GRS, ont confirmé la pleine santé de l'Octoduria et les résultats obtenus lors de la Fête fédérale de Genève et au championnat suisse.

Il faut féliciter toute l'équipe des responsables avec à leur tête le président, Claudy Franc, mais il faut aussi relever deux absents de marque, absence temporaire nous a-t-on dit, puisque la décision a été déjà prise, à savoir le retour sur scène des actifs et des gyms-hommes.

Voilà une autre preuve que l'Octoduria est bien vivante et qu'elle continue sur sa lancée.

gc

ESCRIME

Tournoi international à Budapest

Les Suisses se sont bien comportés dans le tournoi international à l'épée à Budapest. Gabriel Nigon, champion bâlois au fleuret, a pris une méritoire troisième place derrière le Polonais Swornowsky et le Soviétique Mojschajew. Nigon a gagné à deux reprises dans la poule finale, et il a laissé derrière lui le favori soviétique Alexander Abuschachmetov, troisième de la coupe du monde dans cette spécialité. Le Bâlois, ne fait

partie que depuis peu de temps du cadre helvétique. Auparavant, il concourait avec l'équipe « B » de France. Les résultats : 1. Leszek Swornowsky (Pol) 4 victoires ; 2. Alexandre Mojschajew (URSS) 4 ; 3. Gabriel Nigon (S) 2 ; 4. Jerzy Janikowski (Pol) 2 ; 5. Alexandre Abuschachmetov (URSS) 1. Puis : Michel Ruchonnet (7^e), Christian Kauter (10^e) et Andreas Nötter (11^e).

Viège - Fribourg incertain

Il y a 4 semaines exactement, soit le 14 novembre dernier, le HC Viège réussissait l'exploit de la soirée en battant sans rémission le HC Fribourg en son fief des Augustins. Dès ce moment-là c'en fut fait des aspirations de la formation de l'entraîneur Maisonneuve qui se désunit complètement pour ne récolter que 2 points dans les 5 rencontres qui suivirent. S'étant hissée à la pointe de l'actualité, l'équipe fribourgeoise retraits dans le rang et perdait le contact avec le groupe de tête. Même lors de la venue du Genève-Servette, samedi soir, le bilan de la rencontre fut négatif. Pour ce qui est du HC Viège, plus rien depuis la soirée passée aux Vernets, le 21 novembre dernier. Sans doute, la réserve de points semble suffisante pour attendre la fin du championnat. Toutefois, les quatre défaites consécutives ne sont pas sans laisser apparaître quelques lacunes dans le système mis en place ces derniers temps. Sans doute, on ne se faisait guère d'illusions sur ce qui attendait les Viégeois à Davos, d'où le résultat qui s'en suivit. Quant à la rencontre de ce soir, que peut-elle nous apporter ? Peltonen et Bruno Zenhäusern seront-ils à même de reprendre du service ? Il semble que oui. Sinon, une nouvelle fois, il ne faudra pas se faire trop d'illusions, surtout depuis que Fribourg aimerait bien rendre aux Viégeois la monnaie de leur pièce du 14 novembre !

● HC Viège à l'heure des grandes décisions

Mardi soir, les membres du HC Viège, se retrouveront à l'hôtel Elite à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire du club.

Des décisions importantes seront prises pour l'avenir du club. Après que le corps électoral eut donné pleins pouvoirs aux autorités locales, lors de la mémorable assemblée du 24 septembre dernier, nous voici arrivés dans la phase finale quant à la couverture de la patinoire. Ainsi, il faudra procéder à un transfert des pouvoirs du club aux mains du comité d'une coopérative chargée du financement des travaux de couverture d'une halle polyvalente utilisable à l'échelle régionale. Ainsi, après 22 années d'exploitation placées sous la responsabilité du comité du HC Viège, une ère nouvelle se prépare, celle de la coopérative de la patinoire. Puisse-t-elle rester dans la ligne de conduite que fut celle du club, c'est le seul vœu que nous formulons !

MM.

Sion - Villars (20 heures)

Première équipe romande, en 4^e position au classement mais à une petite longueur du trio de tête (Davos, Lugano et Zoug) la formation vaudoise ne va pas laisser passer l'occasion qui se présente à elle ce soir d'améliorer son capital-points pour se hisser au faite du classement. Il faut savoir en effet que la tête du classement va se décanter ce soir, les deux premiers (Lugano et Davos) devant s'affronter entre eux tandis que le troisième, Zoug, fait le difficile déplacement à Zurich.

Les jeunes Sédunois se sont rendus à Zoug samedi. Si nous en parlons c'est pour préciser qu'ils sont rentrés à 4 h. 30 du matin, en car. Las du match, las du manque de sommeil, auront-ils pu récupérer leurs forces ? Nous espérons que oui, car Villars a joué à domicile et remporté une facile victoire face à Rapperswil samedi passé.

Les Vaudois, dans ces conditions, ont tout à gagner et pourraient fort bien se trouver aux places d'honneur en améliorant encore leur classement.

Les jeunes Sédunois se sont rendus à Zoug samedi. Si nous en parlons c'est pour préciser qu'ils sont rentrés à 4 h. 30 du matin, en car. Las du match, las du manque de sommeil, auront-ils pu récupérer leurs forces ? Nous espérons que oui, car Villars a joué à domicile et remporté une facile victoire face à Rapperswil samedi passé.

En fait, on a assez peu parlé de Villars cette saison, du moins en Valais. Cette équipe fait son petit bonhomme de chemin et a encore 6 points d'avance sur le CP Zurich, 5^e au classement. A domicile, la formation vaudoise n'a pas concédé un seul point. Sans jamais concéder le partage, elle n'a succombé que face à Genève-Servette, Lugano et Zoug, ayant marqué exactement le double de buts que ceux encaissés, soit 114 pour 57. Ce n'est donc pas sur la patinoire de Sion que Villars va se permettre une contre-performance ce soir.

Souhaitons en fin de compte que la formation sédunoise fasse l'impossible pour jouer les trouble-fête ce soir, de façon à encourager une fois encore ses amis spectateurs à se déplacer.

Pour ce qui est du HC Sion, le bilan actuel est assez peu réconfortant. Luttant à armes inégales, les Sédunois

Formation probables : Villars : G. Croci-Torti ; Y. Croci-Torti, Fröhli ; Arnold, Knobel ; J.-L. Croci-Torti, Boucher, Rabel ; Aymon, Imesch, Giroud ; Favrod, Kohly, Bonzon.

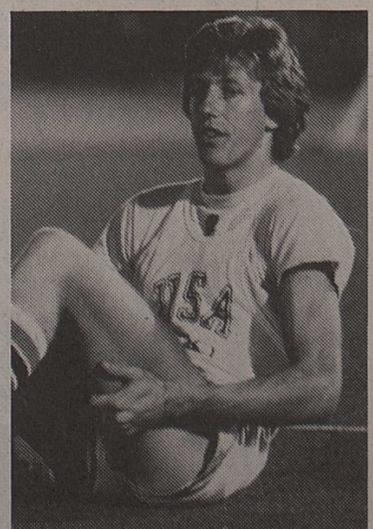
Sion : Melly ; Fontannaz, Héritier ; Nanchen, Schroeter ; Métrailler, Zago, Vivace ; Martignoni, Mayor, Praz ; Truffer, Bucher, Zermatten et Salvatore.

But

ATHLÉTISME

**Stones (EU) qualifié pour
la finale des « superstars »**

L'Américain Dwight Stones, ex-recordman du monde de saut en hauteur, suspendu par la Fédération américaine pour « faits de professionnalisme » et menacé de radiation à vie, a gagné 14 900 dollars en remportant un concours de qualification pour les « Superstars » aux Bahamas.



C'est précisément sa participation l'hiver dernier à cette compétition télévisée professionnelle qui avait provoqué sa suspension. L'enfant terrible de l'athlétisme américain avait gagné 33 400 dollars, somme qu'il avait refusé de remettre à la Fédération américaine. Il est actuellement en procès avec l'Amateur Athletic Union qui l'a suspendu.

Stones a enlevé les épreuves de natation, d'aviron, la course d'obstacles et le demi-mille et s'est qualifié pour la finale qui aura lieu en février.

Les courses à l'étranger. Honolulu. Marathon : 1. Don Kardong (EU) les 42 km en 2 h. 17'04" (nouveau record de l'épreuve). 2. Benji Durden (EU). 3. Takehiko Kikuchi (Jap). 4. Kenny Moore (EU). 5. Jeff Wells.

Avec les gyms-hommes de Charrat

A la nouvelle salle de gymnastique, en présence de près de 40 membres, le président Robert Dondainaz a ouvert l'assemblée générale annuelle de la gym-hommes de Charrat.

Dans un style qui lui est propre, le président a retracé l'activité de l'année écoulée, ski, volleyball, répétition, sortie, loto, fête bas-valaisanne, Genève, en parallèle avec le moniteur, Marcel Cretton, qui s'est étendu plus longuement sur la partie technique et les résultats.

Nominations statutaires

Après l'augmentation de la cotisation de 5 à 10 francs, l'assemblée a reconduit son comité: président: Robert Dondainaz; vice-président: René Terretaz; moniteur: Marcel Cretton; secrétaire: Narcisse Fardel; caissier: Alphonse Cretton; porte-drapeau: Pierre Magnin en remplacement d'Edouard Dondainaz, 10 ans, démissionnaire.

Activité 1979

14 décembre, début du championnat d'hiver de volleyball avec Charrat-Vernayaz. 4 janvier, reprise des répétitions, tous les jeudis dès 20 heures. 14 janvier, loto avec les gyms-dames. 28 janvier, sortie à ski à Bretaye.

Divers

René Gaillard, président de la commune, apporte le salut du conseil communal et ses encouragements dans l'activité avant qu'une raclette prolonge inhabituellement cette soirée. gc

Dans les coulisses de la formule 3

ROLF BILAND, l'actuel détenteur du titre de champion du monde des side-cars a procédé, il y a quelques semaines, à des essais privés sur quatre roues (une Chevron), d'abord au Castellet, puis à Hockenheim lors de la clôture de la saison helvétique. Les observateurs présents décelèrent en lui d'indéniables qualités et très vite, il fut question de le hisser au rang de pilote officiel du «team» Toyota-Suisse afin qu'il prenne part l'an prochain à un maximum d'épreuves nationales et internationales. Or, selon certaines rumeurs, dignes de fondement, cette équipe Toyota qui, cette saison - faut-il le rappeler - vint en aide au champion suisse de formule 3, Patrick Studer, n'existerait que dans l'imagination de son responsable direct, M. Fredy Kessler...

Une «wing-car» aussi pour Blatter

En recueillant ces bruits de coulisses, le Haut-Valaisan Beat Blatter a dû se féliciter d'avoir repoussé, il y a quelques semaines de cela, les offres alléchantes de Kessler et de s'être lié pour 1979 au duo Sauber (constructeur) - Mader (motoriste).

Jusqu'ici, Peter Sauber façonna de nombreuses voitures de «sport». Mais face à l'impasse dans laquelle, hélas, s'est dirigée cette catégorie, le constructeur suisse-allemand a opté pour un recyclage en formule 3, une discipline, elle, qui «pète» de santé actuellement.

Au départ, Sauber ne construira pas sa propre monoplace. Il se contentera de soigner le développement des Lola, livrées par l'usine anglo-saxonne alors qu'Heini Mader, dans ses ateliers de Gland, se chargera de la préparation des

moteurs Toyota 2 litres. Le modèle qui, en début d'année, ne constituera qu'une évolution de celui dont disposait Blatter en 1978, pourrait être remplacée au milieu de la saison par une «wing-car» inspirée par la conception chère à Colin Chapman...

Dans cette écurie Sauber, Edy Kobelt (vu cette année sur une Opel Kadett GTE) et probablement, grâce au soutien de Martini et Rossi, Max Welti (deuxième du championnat «sport» avec une... Sauber) seront les équipiers de Beat Blatter.

Mais le Viégeois, dont l'expérience en monoplace est largement supérieure à celle de ses futurs camarades, bénéficiera du statut de premier pilote et il n'est pas exagéré de prophétiser que le rôle qu'il tiendra dans les prochaines joutes nationales sera de toute première importance...

En ce qui concerne le programme de préparation qui ne pourra dé-



Beat Blatter: des ambitions légitimes pour 1979...

Photo Torrent

Misano pour une séance de travail d'une durée d'une semaine environ, puis directement à Vallelunga dans la banlieue de Rome à l'occasion de la première manche du championnat d'Europe de formule 3 et enfin, au Castellet, pour l'ouverture officielle des hostilités suisses, prévue le 31 mars.

Baltisser avec Graemiger?

Chuck Graemiger, alias Monsieur Cheetah, installé à Aigle depuis quelques mois, poursuit l'assemblage de sa propre formule 3. Après ses barquettes, voilà donc des formules 3, comme Peter Sauber... C'est Walter Baltisser, qui parlait pourtant de tout «plaquer» à l'issue de ses décevantes prestations de l'été, qui pourrait se voir confier le volant de la dernière création de Graemiger, également d'inspiration «wing-car» paraît-il.

Roger Rey insatiable...

Roger Rey ne désarme point. A 44 ans, le Sierrois a racheté la March 763 de son ami Bruno Eggel de Naters et dans laquelle il envisage de placer un moteur Cosworth de 1300 cm³ pour participer surtout à des courses de côte, en Suisse et outre-Jura.

J.-M. W.

Vers une réorganisation de la LNA

Depuis que les équipes de la LNA et de la LNB ont renoncé à une compétition en été, nombreux furent les dirigeants des clubs qui déplorèrent l'inactivité de leurs joueurs durant près de 7 mois.

Lors de cette décision, nous avions sérieusement critiqué les responsables de la FSH qui laissaient ainsi l'élite de nos joueurs dans une situation peu favorable à leur développement par un manque de préparation technique et physique. Nous pensions également à l'équipe nationale qui devait se contenter de joueurs manquant de compétition.

Cette solution a également donné l'occasion à des joueurs d'être transférés dès le printemps dans un club de 1^{re} ligue pour participer au championnat d'été, faussant ainsi les résultats et créant un climat désagréable.

Conscients de cette situation boiteuse, les responsables de la ligue nationale préparent actuellement quelques projets qui devront être soumis aux représentants des clubs avant d'être approuvés à l'assemblée des délégués de septembre 1979.

Le Handball-Club de Sierre, vainqueur de la 2^e coupe du Chablais, dimanche à Monthey. Photo A. Bussien (Monthey)



Handballeurs à vos ballons

Composition d'un groupe de 8 équipes

Une des propositions consisterait à créer un groupe de 8 équipes qui disputeraient 28 matches. Cette proposition qui obligerait ainsi deux équipes à retourner en ligue nationale B pourrait avoir des conséquences assez graves pour la région romande. En effet, si les deux formations condamnées à faire un stage dans notre deuxième division sont du groupe ouest, les répercussions se reporteront au niveau de la première ligue. Etant donné que la représentation romande ne sera que d'une seule unité en LNB, il suffirait que le représentant de notre région soit dans le bas du classement pour que la chute en première ligue soit irrémédiable.

Il semble toutefois que cette proposition ne trouve pas beaucoup d'adeptes et que la diminution des effectifs de la LNA ne soit pas une solution très heureuse.

Création d'une coupe

Il semblerait que la proposition qui prévoit la création d'une coupe de la ligue avec la participation des dix équipes de la LNA et des deux premiers des deux groupes de la LNB trouve des adeptes. Personnellement, nous sommes très surpris d'une telle proposition qui priverait les seize autres formations de la ligue nationale B d'une activité que nous estimons indispensable. Nous réalisons également que l'organisation de cette

coupe obligerait la LNB de terminer ses deux tours de championnat au début de mars d'où une nouvelle fois un championnat mal structuré et étalé sur une période trop courte. Cette proposition ne nous semble pas raisonnable et va créer également des difficultés en première ligue avec les groupes qui seront composés de dix équipes.

Un tour final pour le titre et la relégation

Après avoir disputé les deux tours de championnat (18 matches) deux groupes seraient composés avec les cinq premiers et les cinq derniers. Le premier groupe lutterait pour le titre et le 2^e pour la relégation. Cette solution permettrait à chaque équipe de disputer 26 matches étalés d'octobre à fin mai.

Cette formule a ses opposants qui craignent que le public boude le tour dit de relégation. Personnellement, nous estimons que cette formule qui est déjà adoptée dans la région Vaud-Valais-Genève au niveau de la 2^e ligue a donné d'excellents résultats. L'intérêt de la compétition est resté permanent et le fait d'éviter la relégation à la fin des deux premiers tours a trouvé l'assentiment de tous les responsables des clubs.

En conclusion nous pouvons dire qu'il est indispensable de revoir rapidement les problèmes de la LNA. Il faut espérer que les discussions auront pour but de promouvoir le handball au niveau de notre élite et que les intérêts de notre équipe nationale passeront en priorité.

Ligue nationale A

En battant Zofingue 16 à 10, Grasshopper montre une nouvelle fois ses prétentions pour le titre. Battu la semaine dernière, BSV Berne retrouve le chemin du succès en s'imposant face au néo-promu Emmenthal. Le résultat serré de 15 à 13 nous montre que les Bernois ont souffert. Résultat logique à Aarau avec la victoire des Ecl. de Winterthur sur Suhr (25-13). En battant Amicitia 16 à 11, Yellow Winterthur réalise une excellente opération. Victoire aisée de St.Otmar Saint-Gall face au dernier du classement. Battus par 25 à 15, les Soleurois ne pourront pas éviter la relégation.

Classement: 1. Grasshopper 7-13; 2. BSV Berne 12; 3. Ecl. Winterthur 9; 4. Yellow 9; 5. Zofingue 7; 6. Amicitia 7; 7. St.Otmar 6; 8. Emmenstrand 5; 9. Suhr 2; 10. Soleure 0.

Première ligue

L'adversaire le plus dangereux pour Viège n'a eu aucune peine à s'imposer dans la cité de Calvin. En effet, Lausanne-Ville a très nettement battu Helvétia 20 à 8 et se trouve à deux points de Viège qui est premier au classement.

Classement: 1. Viège 7-14; 2. Lausanne-Ville 7-12; 3. USY 7-8; 4. Lausanne-Bourgeoise 6-7; 5. Amis-Gyms 7-5; 6. Sergette 7-2; 7. Helvétia 7-0.

2^e ligue

Dans les deux groupes, le premier tour est maintenant terminé. Les classements sont les suivants:

A: 1. Servette 5-10; 2. Crissier 8; 3. AGL II 8; 4. USY 2; 5. Monthey 2; 6. Petit-Saconnex 2.

B: 1. HBC Prilly 5-8; 2. Viège II 7; 3. Nestlé 7; 4. International 4; 5. Nations I 4; 6. LB II.

3^e ligue

En battant Morges 28 à 20, le HC Sierre est actuellement très nettement en tête du groupe C de 3^e ligue. Les Valaisans devront toutefois renforcer leur système de défense pour éviter des surprises.

Classement du groupe C: 1. HC Sierre 5-10; 2. Vevey-Ancienne 8; 3. SFG Morges 6; 4. Lausanne-Ville II 4; 5. Bobst 2; 6. Le Sentier.

Autres résultats Juniors B: Viège - Monthey 16-16 et 18-18.

Juniors C: Viège - Nyon 17-8.

Belle réussite de la coupe du Chablais

Organisée d'une manière parfaite, la 2^e coupe du Chablais a remporté un succès particulièrement flatteur pour les responsables du HC Monthey. Cette année encore un nombreux public a suivi avec beaucoup d'intérêt les dix-huit rencontres qui furent d'un très bon niveau.

Tout le comité d'organisation doit être félicité pour l'excellent travail accompli qui aura une nouvelle fois donné l'occasion d'effectuer une très bonne propagande pour le handball dans le Bas-Valais (cf. également NF du lundi).

RÉSULTATS DU TOUR PRÉLIMINAIRE

Monthey - Bobst 8-4; Crissier - Prilly 4-7; Sierre - Vevey 15-9; Bienne - Les Chocottes 10-2; Crissier II - Vevey 7-6; Sierre - Prilly 10-8; Bobst - Les Chocottes 3-5; Monthey - Bienne 12-10; Sierre - Crissier 9-12; Prilly - Vevey 14-5; Bobst - Bienne 2-10; Monthey - Les Chocottes 8-3.

CLASSEMENT TOUR INTERMÉDIAIRE

Gr. A: 1. HC Monthey 3-6; 2. Bienne Boujean 3-4; 3. Chocottes 3-2; 4. Bobst 3-0.

Gr. B: 1. Prilly 3-4; 2. Sierre 3-4; 3. HC Crissier 3-4; 4. Vevey-Anc. 3-0.

Finales: HBC Prilly - Bienne Boujean 4-13; HC Monthey - Sierre 9-16.

1-2^e place: Sierre - Bienne Boujean 20-12.

3-4^e place: Monthey - HBC Prilly 3-11.

5-6^e place: Crissier - Chocottes 12-7.

7-8^e place: Bobst - Vevey-Ancienne 10-12.

Classement: 1. Sierre; 2. Bienne-Boujean; 3. HBC Prilly; 4. HC Monthey; 5. Crissier; 6. Chocottes; 7. Vevey-Ancienne; 8. Bobst.

Millioud

RUE PIÉTONNE A AIGLE:

A la municipalité de jouer maintenant !

AIGLE. - « Nous avons remis les résultats de notre sondage populaire concernant l'opportunité d'une rue piétonne à la municipalité, et maintenant, c'est à cette municipalité d'utiliser ou non cet «outil de travail» que représentent les opinions positives ou négatives des citoyens qui ont pris la peine de donner leur avis. Pour notre part, nous estimons avoir atteint notre but, à savoir une prise de conscience et une prise de position des premiers intéressés : les usagers, clients et citoyens sur la question de savoir si, oui ou non, ils souhaitent la création d'une rue piétonne dans leur ville. Subsidièrement, nous avons sollicité leurs avis sur les prestations commerciales et urbaines de cette ville. »

C'est M. Jean-Pierre Reichenbach, boucher à Aigle et président du groupement des commerçants qui s'exprime ainsi à l'heure où l'on vient de faire un rapide bilan de cette fameuse consultation populaire dont nous avons fait état dans nos colonnes (voir NF des 4 et 5 novembre). Un bref rappel : l'opportunité de créer des rues piétonnes a fait l'objet d'une motion présentée par la conseillère communale Cornioley.

Par son municipal, M. Lavanchy, la municipalité a fermé, à titre d'essai, la rue du Bourg et la rue Farel durant l'été et l'a rouverte fin octobre.

Durant cette fermeture, le groupement des commerçants, formé d'un comité de cinq personnes, présidé par M. J.-P. Reichenbach et composé de 60 membres actifs, a fait parvenir à ses membres et à la population un questionnaire portant sur dix questions dont nous redonnons le libellé avec les réponses aujourd'hui connues.

10. Quelles sont les branches commerciales qui font le plus défaut à Aigle ? a) magasin pour enfants et adultes en habillement (pas trop cher) ; b) magasin pour linge de maison ; c) magasin artisanal.

A ces chiffres il faut aussi ajouter les principales suggestions ou remarques des habitants :

1. Les commerçants ne sont pas assez sympathiques (?)
2. La rue de la Gare est mal éclairée.
3. La braderie serait mieux une fois tous les deux ans.
4. Une boucherie devrait rester ouverte au moins le lundi matin.
5. Il faut un marché tous les samedis dans les rues d'Aigle.

Vox populi, vox dei

Cette consultation populaire aura permis de faire le point sur cette épineuse et combien générale question des rues piétonnes que toute ville a à résoudre. Même si 362 réponses seulement sont revenues sur les 1800 cartes envoyées, soit une proportion de un sur cinq, on peut qualifier de succès l'opération des commerçants. Il faut souligner, d'une part, que l'anonymat absolu donné aux réponses facilite les remarques et, d'autre part, que la proportion des réponses correspond à celle de toute consultation populaire à Aigle. Donc, une initiative positive qui amène à la municipalité le fruit de ce travail même s'il en a coûté à certains de ses initiateurs de voir leur commerce moins fréquenté ou même d'enregistrer des défécions indiscutables...

A signaler aussi que les commerçants ne sont pas tous du même avis puisque une petite dissidence de 28 signataires avaient demandé par lettre à la municipalité de rouvrir la rue fermée pour essai, s'estimant peut-être lésés par rapport à d'autres commerçants mieux placés.

Ce casse-tête de la rue piétonne est donc maintenant du ressort de la municipalité qui créera une commission d'études et tentera de trouver une solution tenant compte de l'avis exprimé par les habitants aiglons dans cette consultation. Vox populi, vox dei...

Qu'en pensent les Aiglons ?

1. L'ensemble commercial aiglon vous donne-t-il satisfaction ? 233 oui contre 102 non.
2. L'accès au centre commercial ville est-il bon ? 226 oui contre 114 non.
3. Les possibilités de parage sont-elles suffisantes ? 156 oui contre 165 non.
4. Appréciez-vous les manifestations commerciales ? 241 oui contre 73 non.
5. La braderie est-elle à maintenir ? 218 oui contre 119 non.
6. Approuvez-vous la création de rues piétonnes à Aigle ? 291 oui contre 56 non.
7. Souhaiteriez-vous une plus grande animation du commerce aiglon ? 236 oui contre 73 non.
8. Dans quelles proportions trouvez-vous la possibilité d'effectuer vos achats à Aigle ? 23 personnes y achètent le 20 %, 30 le 40 %, 67 le 60 %, 172 le 80 %, 35 le 100 %.
9. Dans quelles localités en dehors d'Aigle faites-vous de préférence vos achats ? Dans l'ordre, Monthey, Vevey, Lausanne.

Errare humanum est !

MONTHEY. - Deux malheureuses erreurs se sont glissées dans notre édition de samedi 9 décembre.

En page 23, sous le titre «Un Valaisan se distingue», par étourderie, nous avons appelé «Albert» Bernard Locher, ce champion de la gymnastique aux engins, Valaisan domicilié à Aigle, qui a ouvert un centre «fitness».

Egalement en page 23, la légende concernant la manifestation de la Société industrielle et commerciale de Bex que préside M. Vuagniaux, comportait une erreur de taille. Nous avons écrit que se trouvait à droite sur la photo le municipal René Croset alors qu'il s'agissait, en fait, de M. Edouard Vuagniaux, conseiller communal.

Nous prions les intéressés de nous excuser.

La rédaction chablaisienne

Un nouveau médaillé «Bene Merenti» à Monthey

MONTHEY. - A l'occasion de la fête patronale de l'Immaculée Conception, la paroisse de Monthey a vécu une journée fort sympathique. Le rvd curé-doyen,

Othon Mabillard, a eu le plaisir de remettre la médaille «Bene Merenti» portant l'effigie du pape Jean Paul 1^{er} à Jean Ruppen, pour ses quarante ans de chantre et de

membre de la chorale paroissiale. Relevons encore que Jean Ruppen, né en 1921, est sacristain depuis 16 ans de la paroisse de Monthey bien qu'habitant les Ilettes à Massongex.

Après l'office religieux, les membres de la chorale, leurs familles et le clergé se sont retrouvés à la salle des jeunes pour un apéritif qui a précédé le repas de midi pris en commun au Markett. Ce fut l'occasion pour les chanteurs de fraterniser avec plusieurs membres de nos autorités locales et régionales.

Le président de la chorale, Charles Renevey, a salué les invités, les remerciant de l'intérêt qu'ils lui portent. Celle-ci rehausse toujours les manifestations religieuses de ses prestations, comme devait le souligner le curé-doyen O. Mabillard, entouré de son clergé et de nombreux prêtres et religieuses, originaires de Monthey.

A 15 h. 30, les participants à ce repas de la fête patronale se retrouvèrent avec les fidèles pour une célébration religieuse ayant pour thème les vocations.



Le récipiendaire de la médaille «Bene Merenti» de Jean Paul 1^{er}, M. Jean Ruppen, avec, à sa droite, le curé-doyen O. Mabillard, et, à sa gauche, le président de la chorale, M. Charles Renevey. Photo NF

Les intérêts aiglons sont en bonnes mains !

AIGLE. - A voir le dynamisme et le dévouement des membres du comité de la société de la ville d'Aigle, on peut affirmer sans se tromper que ces intérêts sont en de bonnes mains.

M. Michel Lack quitte la présidence qu'il assumait depuis 1973 et son successeur est désigné en la personne de M. Schweickhardt, ancien municipal et membre de la Société de développement d'Aigle. Les témoignages de remerciements vont nombreux à M. Lack et no-

tamment celui rendu par M. Jaggi, municipal.

Les membres de la société étaient nombreux pour cette assemblée générale où l'on a passé Aigle et ses diverses activités à la loupe. On notait la présence du premier citoyen, M. Paul Tille, qui releva en fin de séance, à très juste titre d'ailleurs, que ce ne doit pas être toujours les mêmes qui se démènent pour organiser telle ou telle manifestation et qu'il tient à féliciter le comité pour son admirable dévouement.

Furent passées en revue, outre l'ordre du jour et les nominations, dont celles d'un nouveau membre en la personne de M. Martin, commerçant, et du nouveau contrôleur des comptes, M. Schuppach, toutes les activités commerciales, sportives, culturelles et folkloriques de la ville. La SIVA se porte bien et Aigle a vraiment besoin d'elle, on a pu le constater à l'énoncé de toutes les activités qu'elle déploie. Aigle a besoin de la SIVA, mais il faut que celle-ci soit encore plus soutenue.

L'AVIVO du Haut-Lac en fête à Collombey-Muraz

COLLOMBEY-MURAZ. - La section de l'AVIVO du Haut-Lac, que préside avec dévouement et maestria M. Jean-Louis Descartes, avait convié ses membres à la traditionnelle fête de fin d'année. Etant donné l'effectif des participants qui augmente chaque année, une seule salle se prête actuellement à ce genre de manifestations : celle du centre scolaire de Collombey-Muraz que l'autorité locale met à disposition.



Le chœur d'enfants de Collombey-Muraz, sous la direction de M. Bernard Oberholzer, prêtait son concours tout comme les élèves de l'école de danse de M^{me} Tollis-Borgeaud qui se produisirent. Heureuse initiative que celle de donner un spectacle par des enfants pour les personnes du 3^e âge qui apprécieraient chants et danses juvéniles.

Quant à l'équipe des acteurs de l'Orphéon montheyens, ils eurent un succès mérité avec leur revue due à Francis George: «Les ovnis débarquent».

M^{me} M.-J. Fellay-Quentin, conseiller communal, apporta le salut des autorités et de la population de Collombey-Muraz, le pasteur Ch. Nicole-Debarge, celui de l'Eglise. «Vous devez vous laisser emporter par le vent de l'amitié, comme les feuilles par le vent d'automne qui s'amassent finalement contre une aspérité pour se blottir ensemble, mais à cette différence que vous aspirez à être des âmes qui s'élèveront par la foi vers ce séjour que Dieu a préparé pour nous. C'est donc dans l'espérance collective et non en solitaire que nous fêtons Noël.»

La nombreuse assistance apprécia notamment les élèves de l'école de danse de M^{me} Tollis-Borgeaud



L'art paysan d'Appenzell à Monthey

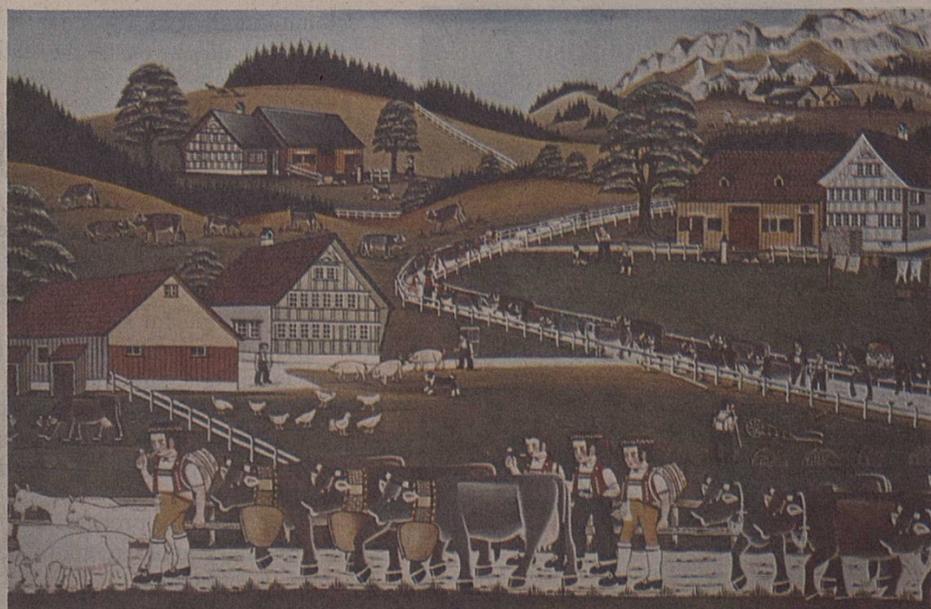
MONTHEY. - L'art paysan d'Appenzel a conquis de nombreuses galeries dans le monde où il a une place de choix. L'intérêt de cet art traditionnel suisse réside dans sa minutie, son sens exact de la poésie des gestes, son reflet de la vie quotidienne à travers les quatre saisons du labour paysan avec le souci de

la vérité des couleurs.

A la suggestion de la directrice d'une galerie parisienne, M^{me} Susi Brunner a rassemblé une collection représentative de la peinture paysanne suisse qui a été présentée déjà à Paris, Munich, Amsterdam, Genève, Bâle, Lausanne. La collection de M^{me} Brunner est mainte-

nant exposée à Monthey à l'initiative de MM. Oswald et Jean-Claude Borgeaud. On peut ainsi admirer dans leur commerce une trentaine d'œuvres d'une dizaine d'artistes dont nous reproduisons une montée à l'alpage de Willy Keller.

Photo NF



Actions DENNER

Prix actions valables dès le 12.12.78

DI-50/121278

Planta Margarine végétale

riche en acides gras essentiels



2 x 250 g

~~2.95~~

2.55



Purée de pommes de terre



continent du lait en poudre prête en un tour de main 6 portions

~~2.15~~ 180 g

1.65

Knorr Bouillon de poule

Nombreux mets sont encore meilleurs avec du bouillon Knorr



boîte économique

~~17.90~~ 1 kg

14.90



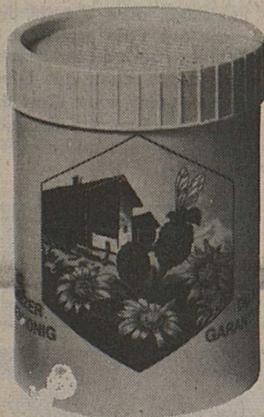
Rioja Paternina Banda Azul 1974

Mis en bouteilles dans la région de production

~~3.60~~ 70 cl

2.80

Miel du pays garanti pur



1 franc meilleur marché

~~6.95~~ 475 g

5.95

Ricola Sucre aux herbes



~~3.35~~ 400 g

2.90

Delikat

avec 8 repas complets tendres et moelleux

- repas de viande
- repas de poisson



paquet économique

~~3.30~~ 340 g

2.80

Rexona Roll-on Deodorant

nouvelle composition
● Fleur +
● Sport
Antitranspirant

nouveau contenu: 45 ml

~~3.95~~

3.25

BEL SOFT le nouveau bain-crème



aux 2 composants traitants

Crème douce et mousse caressante

200 ml

~~7.50~~

5.90

citron solo

Liquide-vaisselle au vrai jus de citron



780 g

~~2.50~~

1.90

Johnson Force

le nettoyant superactif pour fours et grills de Johnson Wax

Classe de toxicité 5S, observer la mise en garde sur l'emballage.



~~3.90~~ 450 g

2.90

ANNONCES DIVERSES

A vendre **bateau cabine** type Marina, polyester Long 6 m, avec moteur 40 ch Binag/Marine, 1815 Clarens Tél. 021/62 22 27 22-16315

A vendre **chasse-neige** pour camion, de marque Peter, avec accouplement rapide Fr. 4000.- Tél. 038/47 16 39 87-30739

A vendre **camion Magirus 1965 TT** équipement complet pour chasse-neige, expertisé, Fr. 18 000.- Tél. 038/47 16 39 87-30739

A. Besse & Fils, Leysin, vend

lame Schmidt chasse-neige automatique, complète, convient pour Unimog, tracteur, etc. Fr. 1000.- et

tapis roulant sur chariot de 8 m, moteur électrique, conviendrait pour transport de caisses Fr. 2500.-

Tél. 025/6 21 24 36-100822

A vendre **Volvo automatique** modèle 66 GL année 1976 40 000 km

Tél. 027/36 13 87 heures de bureau 36-32463

A vendre occasion **Datsun 1976** gris métallisé

Tél. 027/55 02 72 41 37 12 36-2848

A vendre **Alfasud** année 1973

Blanche Tél. 027/55 02 72 41 37 12 36-2848

A vendre **Buick Riviera** Parfait état 100 000 km Feinture neuve

Tél. 038/36 11 16 87-60197

A vendre occasion **Lancia Fulvia Coupé** année 1973 rouge

Tél. 027/55 02 72 41 37 12 36-2848

A vendre **bus camping J 7** 30 000 km, 1972, bien équipé

Tél. 021/62 58 04 dès 19 heures 22-307923

A vendre occasion **2 CV 4 1975** couleur bleue

Tél. 027/55 02 72 41 37 12 36-2848

A vendre une **remorque pour jeep Land-Rover** avec pont ouvert en alu, charge environ 1000 kg Convient aussi pour transport de voiture

Tél. 026/5 39 39 36-5602

Inédit doit être votre cadeau? Alors venez voir notre arrivage du Mexique (tapis de selle, fonte cuir lisse, tire-bottes, vestes Western, ceinturons à boucle Rodéo, foulards, etc.). Du travail artisanal de bon goût à des prix **MILITARY SHOP MARTIGNY** Hôpital 7 et place Centrale 7 36-3826

Garage du Mont-Pélerin S.A. Vevey Général-Guisan 52 Vevey Tél. 021/52 88 52

A vendre **caméra** **Beulleu** 16 mm magnétophone Uher 4200, synchroniseur Kasy Tél. 021/52 77 54

165 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Le mulâtre se leva, rayonnant :
— Et que diriez-vous d'une station d'essence ? L'idée me semble excellente !
Lollo se récria :
— Tu es fou ! Il faudra travailler. Si tu veux travailler, ce n'est pas la peine d'avoir de l'argent !
Teotocópoulos baissa la voix et se rapprocha des autres :
— Ecoutez bien, vous tous. Depuis ce matin, une idée me trotte par la tête, une idée que doña Agata m'a donnée hier soir. Oui, avec sa madone qui pleurait du vin...
Tous le regardaient sans comprendre :
— ... Comment, elle ne vous a pas raconté son rêve, celui de la madone miraculeuse qui versait des larmes de vin ?
La soirée de la veille leur avait laissé peu de souvenirs, et il dut leur rafraîchir la mémoire.
— Et alors ? dit le Poète quand il eut fini. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire ?
— On pourrait se procurer des madones et des statues de saints creuses, qu'on remplirait de rhum et de whisky acheté en contrebande !

Lollo et le Poète demeurèrent un instant pensifs, les yeux fixés sur Teotocópoulos qui attendait. Enfin, le Poète émit un long sifflement et Lollo dit :
— Pas bête, ton idée !
— Le commerce des articles de piété n'est pas réglementé, et comment la douane soupçonnerait-elle que ces statues sont creuses ?
Le mulâtre dit d'un ton sentencieux :
— La plupart des statues sont creuses, mais il n'y a rien dedans.
— On pourrait aussi les remplir de parfum, proposa le Poète, fort excité.
— Et où trouverais-tu les emballages avec leur marque et leur étiquette, pour le transvaser ensuite ? Les femmes attachent beaucoup d'importance aux flacons. Non, poursuivit Teotocópoulos, mieux vaut s'en tenir au whisky ; on pourra utiliser n'importe quelle bouteille : le client n'aura qu'à le sentir, il saura si c'est du vrai ou du faux.

(A suivre)

LA MAISON SAINT-FRANÇOIS A FAIT PEAU NEUVE

Une oasis de sérénité où servent des anges

SION. - Vendredi 1^{er} décembre dernier, Mgr Schwery bénissait solennellement les nouveaux bâtiments de la maison Saint-François en présence de nombreuses personnalités politiques et religieuses du canton, dont MM. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, Félix Carruzzo, président de la ville, et Mgr Joseph Bayard, membre du conseil de la Fondation de la maison Saint-François.

Au banquet qui suivit et qui réunit autour de la même table invités, pensionnaires et sœurs hospitalières, M. Pierre de Riedmatten, président du conseil de fondation, prit la parole afin d'adresser ses très sincères remerciements à notre évêque, pour « avoir fait descendre la bénédiction de Dieu sur les nouvelles constructions et avoir appelé sa protection divine sur ses habitants », aux architectes, MM. Henri de Kalbermatten et Raymond Zurbriggen pour avoir « édifié une maison accueillante dotée d'un confort simple et agréable », aux maîtres d'état et aux ouvriers, et enfin aux

C'est alors que le père Paul-Marie, toujours inlassable, n'hésita pas à étendre et développer son œuvre. C'est pourquoi, il constitua, avec l'appui du tiers ordre, l'Association valaisanne de l'asile Saint-François.

Tout s'est joué sur des dons

En 1926, M. Alexis Graven, ancien président de la commune de Sion, offrit au père Paul-Marie de céder à l'association un terrain et une maison pour quelque 50 000 francs. Le père Paul-Marie s'empressa de conclure cet achat. Il avait en effet obtenu auparavant de l'Etat du Valais la délivrance de

bibliothèque. Les sœurs ont un appartement à leur disposition dans l'ancien immeuble.

« Nous sommes servis par des anges ! »

Au rythme paisible dû à leur âge, les pensionnaires, ou du moins quelques uns d'entre eux, font quelques pas dans le couloir d'en-

trée. Sur la droite, quelques fauteuils et deux tables forment le petit coin idéal à toute réunion amicale... un peu comme « la place du village ». Dans le fond, séparée d'eux par une baie vitrée, une petite fontaine gargarise la salle de son doux jet d'eau, alors que, muets, les poissons assistent à la conversation. Tout ici respire le

calme serein, propre aux gens de cet âge. Tiens, voilà sœur Romaine, la directrice. Tous la saluent, la regardent passer et l'admirent. Une des pensionnaires, M^{me} Michelet, répondant à l'une de mes questions, ne disait-elle pas : « Comment voulez-vous que nous ne soyons pas heureux ici quand nous sommes servis et soignés par des...

anges. » N'est-ce pas merveilleux d'entendre cela ? N'est-ce pas le plus beau compliment que l'on puisse faire à ces sœurs si dévouées, si attentives, si... hospitalières ?

Et, en définitive, ces paroles ne sont-elles pas la preuve que la maison Saint-François est une belle réussite ?



La maison Saint-François, bénite solennellement voilà plus d'une semaine par Mgr Schwery, abrita ce jour-là des festivités marquées par la présence du groupe de cuivres « A c'qu'on rigole » et les danses du groupe « Sion d'Autrefois ». Une soirée à jamais gravée dans les cœurs de ceux qui l'habitent.

Photo NF



« La place du village » où les discussions vont bon train et où la bonne humeur n'est de loin pas étrangère...

pouvoirs publics, la Confédération, l'Etat du Valais, la commune de Sion et Pro Senectute, pour leurs généreux subsides.

Parti de rien...

M. de Riedmatten, poursuivant son exposé, rappela à l'audience la mémoire du révérend père Paul-Marie, sans qui cette maison n'existerait sans doute pas, puisqu'il en fut le véritable initiateur et fondateur.

« C'est à fin 1923, devait notamment dire l'honorable président, que, à la suggestion de dames dévouées du tiers ordre, le père Paul-Marie, son directeur, entreprit de trouver un logement et de pourvoir à l'entretien de vieillards qui végétaient dans des conditions lamentables. Le tiers ordre fit don des 1000 francs qu'il avait en caisse à la nouvelle œuvre et un appartement fut loué dans la maison Defabiani, où fut conduit un premier couple de vieillards, bientôt suivi de sept autres personnes âgées. Le mobilier fut fourni par des dons. L'entretien et les soins du ménage furent assurés par les dames du tiers ordre et les besoins d'alimentation par des dons et par des commerçants de la cité.

« On se pressait à la porte »

Les demandes d'entrées devenant de plus en plus nombreuses et pressantes, un plus vaste appartement fut loué à la rue des Châteaux, où furent logés 12, puis 19 vieillards, et à la porte duquel, deux ans plus tard, plus de 50 personnes attendaient.

deux legs importants, se montant, l'un à 60 000 francs et provenant de M. Ernest de Stockalper, l'autre à 25 000 francs offerts par M^{me} Mathilde Calpini, en contractant envers l'Etat une reconnaissance de dette.

Ces dons, suivis les années suivantes, de nouveaux dons et legs d'amis de l'œuvre, augmentés de recettes issues de l'organisation de quêtes, de soirées théâtrales, de concerts et de ventes de charité, fournirent les fonds nécessaires au paiement de la propriété Graven, à l'achat d'une maison adjacente, à l'agrandissement de ces bâtiments dans lesquels, primitivement, le prix de pension était de 2 francs par jour, à leur extension en trois étapes, avec appui financier modeste de l'Etat et de la commune.

Trop entassés

A certains moments, les bâtiments abritaient, en raison de l'afflux de demandes venant de tout le canton où aucune maison analogue n'existait alors, plus de 130 vieillards, évidemment trop entassés et imposant un travail harassant aux sœurs hospitalières.

Aujourd'hui : une oasis de tranquillité

Maintenant, la nouvelle construction permet de loger agréablement et dignement 80 pensionnaires, jouissant chacun d'une chambre particulière munie d'un balcon, de locaux de réunion à chaque étage (il y en a 4) avec télévision, d'une vaste salle à manger largement éclairée, d'une cafétéria, d'une salle de bricolage, d'une

Du bord du lac à Saint-Maurice

Mieux connaître les Indiens d'Amazonie



Une attitude de l'ethnologue genevois René Fuerst durant sa conférence de samedi dernier au CRAM.

MONTHEY. - « Mieux connaître les Indiens d'Amazonie », tel est l'objectif de René Fuerst qui a créé un centre d'information sur ces peuplades qu'il connaît particulièrement bien pour avoir séjourné chez elles de longs mois. Organisée par le CRAM dans ses locaux de l'avenue de la Plantaud, cette conférence complétée par un film d'une extraordinaire véracité, a été une démonstration époustouflante par l'ethnologue genevois de la politique néfaste à la survie des cultures amérindiennes qui continue à être appliquée dans un pays qui se veut le champion de la protection des Indiens, mais qui, en réalité, pratique une discrimination évidente : le Brésil.

Sans aucun artifice, se contentant de faits précis, l'ethnologue René Fuerst a démontré combien sont attachants les Indiens Yanomami qui vivent à cheval sur les frontières du Brésil et du Venezuela dans des villages clairsemés comprenant au maximum 200 âmes et formant ainsi une population globale de 15 000 habitants.



L'extraordinaire qualité des artisans Yanomami, leur fabuleuse habileté dans la décoration d'une finesse qui n'a d'égale que leur dextérité, se retrouve sur ces calabasses appartenant à un Brésilien habitant le Chablais.

Photo NF

Offrez du confort pour la vie: Magro ménager.



Des quantités de nouveautés viennent encore d'arriver. Les prix sont au plus bas, grâce à nos énormes achats et au cours élevé du franc suisse. Profitez!

★ 10 idées de cadeaux utiles et beaux, au hasard parmi des centaines:

moules à pâtisserie - poêle cuivre pour flambés - nécessaire électrique à manucure - hotte de ventilation - peigne soufflant - shampoigneuse à tapis - yaourtière - trancheuse - machine à café - horloge de cuisine, etc.



tout est garanti officiellement

Nos propres services prennent la responsabilité de vos livraisons, installations et service (bien) après vente.

Facilités de paiement légales et loyales.



Un choix exceptionnel d'arts ménagers de grandes marques: cuisinières, frigos, congélateurs, machines à laver linge ou vaisselle, calandres, séchoirs, aspirateurs, etc. Tous les petits appareils. De la vaisselle, des luminaires, et toute la casseroles, même pour les professionnels de la restauration.

...c'est meilleur marché, à **MAGRO MENAGER**

D'innombrables fiancés ont déjà déposé leurs listes de mariage à Magro ménager

aux centres Magro Uvrier-Sion (027/31 28 53) et Roche (VD)

Le pensionnat Saint-Joseph aura cent ans!



Le photographe animalier Georges Laurent aux Mayens-de-Riddes

RIDDES. - Invité par la Société de développement de Riddes-La Tzoumaz, le photographe animalier Georges Laurent, de Martigny, a accepté de présenter par l'image la faune des montagnes. Cette exposition, dont le vernissage aura lieu le dimanche 17 décembre 1978, dès 16 heures, se tiendra dans une salle de l'immeuble Tzoumazur, face à la poste des Mayens-de-Riddes. L'exposition sera ouverte tous les jours de 16 à 18 heures.

Réglage des fixations de skis à Martigny

Pour préparer la saison hivernale, nous organisons, à l'intention de tous les enfants inscrits à notre organisation, une séance de réglage de fixations. Cette action se déroulera le samedi 16 décembre 1978, à partir de 18 heures, dans le sous-sol du nouveau bâtiment scolaire de la ville, entrée nord.

Alors, parents, n'hésitez pas. Profitez de cette occasion et amenez souliers et skis. Ainsi, vos enfants skieront avec un matériel en ordre et une sécurité accrue.

Le chef OJ du Ski-Club de Martigny

RIDDES. - Au mois de janvier prochain, il y aura cent ans que les sœurs de Saint-Joseph sont venues de Champagnole créer un pensionnat pour jeunes filles et qui est, en même temps, une école ménagère.

Les religieuses s'y sont succédé et, actuellement, la directrice, sœur Marie-Julia Donnet, deux de ses collaboratrices, sœur Marie du Rosaire Bellon et sœur Yvonne Vannay, fêtaient dimanche leurs trente ans d'activité à Riddes. Pareil anniversaire est rare. Raison pour laquelle la mère générale de la maison de Champagnole, Fernande-Marie Thurre, originaire de Saillon, qui enseigna pendant seize ans à Troistorrents, était présente.

La grand-messe fut concélébrée par le curé Conus, le père capucin François-Marie Coquoz, le doyen Othon Mabillard. C'est ce dernier qui prononça l'homélie. Participèrent à la cérémonie religieuse le chœur d'église et le groupe d'enfants Les Pinsons.

A l'issue de l'office, les fidèles furent conviés à trinquer le verre de l'amitié.

Notre photo montre, devant la grotte du pensionnat, de gauche à droite, la mère générale de l'ordre, Fernande-Marie Thurre, le curé Conus, les trois tertiaires, sœurs Marie-Julia, Marie du Rosaire, Marie-Yvonne, et une nouvelle dans la maison, sœur Marie-Clotilde Bellon.

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Un Père Noël à... 300 CV!



Le Père Noël à... 300 CV auditionne les enfants des routiers valaisans.

SAILLON. - C'était fête hier à la salle de l'Helvétienne, à Saillon, où se déroulait le « Noël des routiers ».

Une centaine de gosses aux yeux brillants de plaisir ont suivi les projections gentiment offertes par M. Jacques Rössli de Sion. Mais ils attendaient surtout la visite du Père Noël!

Ce fut vraiment, comme le veut la profession... un Père Noël à... 300 CV. Tout d'abord, il se permit de punir avec la baguette du Père Fouettard, les aînés qui ont de la peine au cours professionnels de l'article 30! Le président Albert Luyet n'échappa

pas à ce « courroux ». Ensuite, vint le tour de tous les enfants sages, qui se virent offrir un magnifique sac de friandises et, chacun, un « Schtroumpf » taillé dans le bois et peint à la main par un des aînés de la route valaisanne: Jacques Reymond, de Martigny. Pour le reste, pain de seigle et fromage avec, suivant l'âge, chocolat ou vin chaud. Les maîtres queux de service, Rico Marino et Bruno Baeriswil, montrèrent qu'ils avaient également le « doigté » des grands cuisiniers.

Très sympathique fête de famille, dont il convient de féliciter la section Valais-plaine du Rhône des routiers suisses.

Sion, Hérens, Conthey

Les 90 ans de M^{me} Marie-Louise Revaz

SION. - Hier, Mme Marie-Louise Revaz fêtait son 90^e anniversaire. Dimanche déjà, une sympathique rencontre familiale réunissait autour d'elle, ses 5 enfants avec leur conjoint, ses 27 petits-enfants et ses 15 arrière-petits-enfants.

Une messe célébrée dans la chapelle d'Uvrier, son village natal, venait marquer le début de cette journée suivie d'un repas de fête dans un restaurant séduisant.

Veuve depuis 1943, Mme Revaz est la maman de trois filles et deux garçons, dont MM. Arthur et Armand Revaz, très connus dans notre canton.

Hier après-midi, Mme Lucie Crettenand, conseiller, au nom de la municipalité, remettait à l'heureuse et alerte nonagénaire une délicate attention.

Nous félicitons chaleureusement cette dernière pour son 90^e anniversaire et lui souhaitons nos vœux de longévité et de bonheur.



Mme Marie-Louise Revaz-Lambrigger.

Promotion à l'Union de Banques Suisses



M. Dominique Favre.

SION. - La direction générale de l'UBS vient de nommer M. Dominique Favre, chef-caissier à l'UBS de Sion, au rang de mandataire commercial, avec effet au 1^{er} janvier 1979. Agé de 32 ans, M. Favre a fréquenté les classes primaires de sa commune d'origine, Savièse, et obtint sa maturité commerciale au collège de Sion.

Après un stage linguistique à Londres, il était engagé comme stagiaire, au mois de juin 1966, auprès de l'UBS de Zurich.

Le 1^{er} décembre 1966, il débutait comme caissier à la succursale de Sion où, depuis le 1^{er} janvier 1970, il assume la responsabilité de chef-caissier.

Nous félicitons chaleureusement M. Dominique Favre pour sa promotion.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Des artisanes montheysannes... sortent de l'ombre

MONTHEY. - Chaque année, l'animation culturelle prévoit, dans le cadre de la promotion des activités artistiques, la présentation d'œuvres ou de réalisations signées de talents locaux. Voici, à la veille des fêtes, une exposition artisanale, tissages, céramiques et batiks dont le vernissage, jeudi soir à la salle centrale, connu la faveur d'un public ravi, qui restera ouverte jusqu'au dimanche 17 décembre, tous les jours de 15 à 21 heures.

Les réalisations présentées ont pour auteurs Mmes Marguerites Dorthe, Ursula Bass, tissages, Barbara Portmann, céramiques et Liselotte Béro, batiks. Pour la première fois, la salle centrale accueille des créations exclusivement féminines, ce qu'il n'est d'ailleurs pas nécessaire de souligner, il suffit d'admirer les diverses expressions proposées pour en deviner l'origine.

En effet, l'artisanat dégage ce parfum d'antan où nos grands-mères prenaient le temps de valoriser ces mains de femmes qui jamais ne restaient inactives. Les loisirs devenaient magie d'une quenouille qui filait rêves et visions, dialogue muet d'une solitude qui pense. Le monde a changé, il tourne vite très vite, les mains sont désespérées et seule la sagesse d'un équilibre à

maîtriser permet de leur redonner cette importance créative sereine et réconfortante. Ces dames l'ont bien compris, elles ont su trouver le chemin pour embellir leur vie par l'objet et cette exposition, résultat de longues heures de travail, leur est un hommage flatteur. Elles ont su disposer adroitement, avec un goût plein de sensibilité, leurs œuvres diverses, associant très opportunément les tons dorés d'une céramique à la chaleur d'une soie, mélangeant coussins tissés et batiks. Exposition toute de charme et qui joint l'utile à l'esthétique, puisque les objets sont proposés à la vente, à l'exception des bois peints.

Il est fort agréable en ce temps de cadeaux de pouvoir faire un choix de qualité, tout est unique, le batik aux tons chauds, chatoyants et dessins originaux, la céramique décorative et utilitaire à la fois, le tissage rustique et naturel et ce qui est aussi très agréable, des prix plus que raisonnables.

On ne saurait trop recommander à chacun de se réserver au gré des courses journalières, le moment d'un plaisir en s'arrêtant à la salle centrale et peut-être la découverte que le cadeau peut se détacher de ces séries commercialisées qui se retrouvent partout et que l'on pique sur un

étalage avec finalement une forme d'indifférence issue des servitudes d'une consommation déshumanisée. M.G.

Parapluies, montres, lunettes, etc... tous ces objets que les trains restituent

BEX. - Un nombreux public se pressait, vivement intéressé non pas seulement par le spectacle mais par « les affaires »... à faire à la vente des objets trouvés organisée par les CFF, samedi dernier à la Grande Salle.

Du gant isolé, en passant par les lunettes médicales, les skis, les chapeaux ou des cols de fourrures, les montres de tous genres et de toutes qualités, les bijoux de pacotille ou d'or, tout cela et bien d'autres objets encore, s'est vendu aux enchères.

L'équipe du personnel CFF chargée d'une telle vente à de quoi être satisfaite quant au but de sa mission: vendre pour faire de la place.

Bourgeoisie de Saint-Maurice Sapins de Noël

La bourgeoisie de Saint-Maurice informe la population que la vente des sapins de Noël aura lieu le SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1978, de 9 heures à 12 heures, sur la place du Parvis.

Saint-Maurice Grande salle du collège

Dimanche 17 décembre à 15 h. 30

Les Jeunesses musicales du Chablais-Saint-Maurice présentent leur traditionnelle



CONCERT DE NOËL

Orchestre du collège et des JM de Saint-Maurice
Antonio Pellegrini, violoniste
Matthias Maurer, altiste
Direction: Marius Pasquier

Bach - Mozart - Milhaud - Britten

Places: Fr. 9.- et 13.-
Jeunesse: Fr. 5.-
Réductions membres JM et AR: 2.-
Location:
Librairie Saint-Augustin, Saint-Maurice
Tél. 025/3 67 48, heures d'ouverture

M. G.

« LES MUMMENSCHANZ » : Magie et Miroir des réalités

MONTHEY. - Trois compagnons, Florianne Frassetto, Américaine vivant à Rome, André Bossard, Zurichois, et Bernie Schürch, Bernois, les deux derniers élèves à Paris de Jacques Lecocq, ont créé l'extraordinaire groupe des « Mummenschanz », qui échappe à toute référence, leur spectacle est la mise en mouvement de leurs propres interrogations, rêves ou découvertes.

« Mummenschanz » = Mummén (jeu de dés) et Schanz (chance), expression tirée du vieil allemand. Les mercenaires jouant aux dés portaient des masques pour dissimuler leurs réactions à l'adversaire. Le masque devint alors synonyme de chance au jeu. Les « Mummenschanz » se sont attachés à comprendre pourquoi au fil des siècles, l'homme s'est toujours servi de masques ou déguisements. Etait-ce pour effrayer, amuser, tromper, piéger ou se donner l'illusion de vivre une réincarnation?

C'est cela le spectacle des « Mummenschanz », à eux trois ils fouillent une réflexion, laissant totale liberté de réalisation à leur imagination débordante, créant un monde dédoublé de l'évolution généalogique à l'homme moderne. Le public se verra transporté dans un univers insolite d'objets animés par un mécanisme humain, qu'il reste toujours possible de deviner derrière le déguisement. Il sera fasciné par ces personnages muets aux masques grimaçants ou comiques, aux gags inimitables, défiant la logique aux caprices d'une fantaisie débridée.

Cette magie d'une réalité subjective ne doit pas faire oublier l'immense travail

d'élaboration d'un tel spectacle, entièrement assumé par les trois artistes: construction des objets et accessoires, maîtrise d'une expression corporelle qui tient de l'acrobatie, minutie de la scénographie et précision mathématique de la mise en scène. Tout dans le spectacle des « Mummenschanz » est création unique, aucun groupe artistique ne leur est comparable, ce qui explique leur célébrité mondiale. L'éloge universel accompagne leurs tournées et pour Monthey, leur venue dépasse l'événement, c'est un privilège précieux qui défiait l'impossible, tant ce groupe est sollicité de partout. Par bonheur, il s'est trouvé une étape à proximité et cette soirée de demain, mercredi 13 décembre, disponible sans constituer pour eux un lointain déplacement.

Etant donné l'importance du spectacle, certainement le plus grand soir de la saison 1978-1979, nous sollicitons une fois encore la collaboration des abonnés, en les priant de bien vouloir se présenter à l'entrée, côté buvette, jusqu'à 20 h. 15, afin que nous puissions disposer des places restées vacantes.

Une soirée avec les « Mummenschanz » est un cadeau artistique d'une telle qualité, que rester chez soi, mercredi 13 décembre, à 20 h. 30, serait s'infliger une sévère punition. Comme chacun se défend d'être maso, nul doute que la salle de la Gare ne soit pleine à craquer.

Location: Office du tourisme, Monthey, tél. 025/4 55 17.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Satin

78338

Blazer satin, noir
Gr. 36-42

69,90

Gilet satin, noir
Gr. 36-42

59,90

Blouse satin avec nœud
manches longues, blanc
Gr. 36-42

59,90

Grease

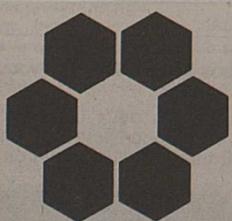
149,-

Blazer satin avec Jumpsuit
noir, bronze, bleu
Gr. 34-40

59,90

Pantalon satin, noir
Gr. 36-42

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super

-.89

BOSCH

La qualité d'une bonne maison.

Lave-vaisselle Bosch R 400

ECONOMIQUE grâce à une toute nouvelle technique de fabrication. Capacité: 12 couverts. Cuve et contre-porte en acier inoxydable. 3 niveaux d'aspersion. Adoucisseur d'eau incorporé. Isolation phonique. 3 programmes.

998.-

Lave-linge Bosch V 456

Capacité: jusqu'à 4,5 kg de linge sec. 12 programmes de base. Sélecteur de température réglée par thermostat. Cuve et tambour en acier inoxydable. Essorage à 560 t/min. Essorage progressif pour textiles modernes. Encastrement possible.

1490.-

Charles EGLIN
Electricité
Martigny
Tél. 026/2 39 61 - 2 25 50
Service après vente assuré en Valais
Tél. 027/22 77 41

EDGAR NICOLAS
1950 SION - TEL. (027) 23 22 62

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Télécrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

19

Calculatrice HANIMEX

venez choisir la vôtre

Sion
27, Place du Midi
(027) 23 28 27

RADIO STEINER

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour près de 40 000 exemplaires

Une annonce signée PUBLICITAS

se détache

et frappe

027
21 21 11

A l'occasion du 25e anniversaire de leur création, les Editions Mon Village vous proposent non seulement trois beaux romans, mais aussi un séjour pour 2 personnes à Haïti, aux Antilles ou au Kenya, ainsi que d'autres prix encore.

LE JOURNAL A LA POINTE DE L'INFORMATION



VOLVO 343. MAINTENANT AVEC BOÎTE MANUELLE SPORTIVE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

La nouvelle Volvo 343 DL est désormais équipée d'une boîte manuelle sportive. Ou en option de la célèbre transmission entièrement automatique, encore perfectionnée pour une conduite souple et confortable. Autres nouveautés: cockpit et nouveau volant. Faites un essai pour en savoir bien plus encore sur la nouvelle Volvo 343 DL.

Caractéristiques techniques: moteur 4 cylindres en ligne, 1397 cm³, 70 ch DIN, porte arrière, coffre à bagages à capacité variable par rabattement de la banquette arrière, essieu arrière De Dion. Boîte 4 vitesses, fr. 13 800.- Boîte automatique à variation continue, fr. 14 600.-

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

1950 Sion: Garage Vultagio Frères S.A., avenue Maurice-Troillet 84, tél. 027/22 39 24

3902 Glls: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40
3960 Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

L'EAU COURANTE Edouard Rod
Un roman qui nous restitue avec un rare degré d'authenticité le monde rural du siècle passé. - Illustré par Jacques Perrenoud.
Fr. 15.-
le vol. relié

L'ERMITE DU TARNAGAS Gabriel Bertet
Un roman que n'aurait pas renié Marcel Pagnol, qui nous vient tout droit du Midi, avec ses personnages plus vrais que nature.
Fr. 15.-
le vol. relié

LA MARIE-DES-BOIS André Besson
Un roman bouleversant retraçant la vie héroïque d'une femme durant le conflit 1870-71. Un tout grand Besson.
Fr. 15.-
le vol. relié

UN CADEAU À VOTRE INTENTION
Les commandes portant sur les trois titres seront gratifiées de quatre planches d'Eugène Burnand, tirées de « L'Orphelin », de Rod.

En vente chez votre libraire, dépôts Naville ou directement aux Editions MON VILLAGE SA, 1099 Vulliens (VD).

CONDITIONS DE PARTICIPATION À NOTRE CONCOURS

Votre commande sera placée dans l'urne pour le tirage au sort qui aura lieu le 15 mars, devant notaire. Les gagnants seront avisés personnellement. Si vous ne désirez rien commander, renvoyez-nous également le bulletin ci-dessous avec votre adresse bien lisible, laquelle participera également au tirage.

1er prix : 9 jours à Haïti, au Kenya ou aux Antilles pour deux personnes (tout compris). Départ au choix du gagnant.
2e au 5e prix : 1 week-end à Paris, avec Swissair. (Hôtel et pension compris.)
6e au 20e prix : Bon de vol avec Swissair Genève-Zurich et retour.
21e au 50e prix : 10 volumes à choix de la collection des Editions Mon Village SA.
51e au 100e prix : 2 volumes à choix de la collection des Editions Mon Village SA.

Bulletin de commande

A détacher et à envoyer à votre libraire habituel ou directement aux Editions MON VILLAGE SA, 1099 Vulliens, sous lettre ouverte, affranchie à 20 ct. Veuillez me faire parvenir, avec bulletin de versement (port en sus).

Ex. **NOUVEAUTÉS 1978-1979** Fr. Je désire participer au concours gratuit du 25e anniversaire

.... **La Marie-des-Bois,** André Besson 15.- **Nom :** _____

.... **L'Ermitte du Tarnagas,** Gabriel Bertet 15.- **Prénom :** _____

.... **L'Eau courante,** Edouard Rod 15.- **Rue :** _____ **Tél. :** _____

Localité avec No postal : _____

Désirez-vous adhérer au groupe des lecteurs-abonnés des Editions Mon Village ? Il vous suffit de cocher la case correspondante: oui non

En cas d'accord, vous recevrez à l'examen, directement chez vous, les deux ou trois titres qui paraissent par année, titres que vous pourrez nous renvoyer en cas de non-convenance, sans frais de port. Sur demande, nous vous enverrons toute la collection, soit 39 titres, à raison d'un ou plusieurs par mois. Indiquez le nombre ici :.....

CADEAU DE NOËL POUR LA D.A.T. DE SION: La construction d'un nouveau bâtiment administratif approuvée!

SION. - Le conseil d'administration de l'entreprise des PTT, dans sa séance du 7 décembre écoulé, approuvait le projet de construction du nouveau bâtiment administratif de la direction d'arrondissement des téléphones de Sion (DAT). Hier matin, MM. Werner Haenggi, directeur de la DAT, Rodolphe Doggwiler, vice-directeur, et les architectes Morisod et Furrer, pour donner suite au vœu exprimé par la municipalité de Sion, a accordé une grande importance aux surfaces vertes.

Un peu d'histoire

Le premier bâtiment des postes, téléphones et télégraphes de Sion a été édifié à l'angle de l'avenue de la Gare et de l'avenue de Pratifori en 1938-1939. Jusqu'en 1953, il abrita l'ensemble des services PTT, soit la poste, les téléphones et les télégraphes. Mais l'augmentation constante du trafic due à la prospérité générale eut comme conséquence la décentralisation des bureaux administratifs au profit des installations techniques. Un premier agrandissement du bâtiment de Pratifori a été décidé par les Chambres fédérales en 1960. L'augmentation du personnel (en 1955, l'effectif était de 141 personnes et, en 1975, de 522 personnes) et l'essor du trafic obli-

gèrent la DAT, six ans plus tard, à louer de nouvelles surfaces de bureaux à l'extérieur du complexe existant, soit au bâtiment de la Banque Populaire et au bâtiment de la Rentenanstalt.

Etude d'une solution globale

M. Doggwiler, vice-directeur, devait apporter les renseignements suivants :

Le bâtiment de Pratifori avait été conçu, à l'origine, pour recevoir des installations techniques. Des impératifs, dans ce domaine, ont obligé les services administratifs à prévoir la libération totale de cet immeuble d'ici-1982.

En 1972, les PTT acquéraient une surface de 9027 m² à la rue de l'Industrie à Sion, pour laquelle ils mandataient, quelques années plus tard, le bureau Morisod-Furrer pour l'établissement d'un premier projet quant à la construction d'un nouveau bâtiment administratif. Pour des raisons d'économie et en fonction de la stabilisation du trafic, ce projet a été revu et adapté aux besoins du moment et réduit en conséquence.

L'emplacement de ce nouveau bâtiment administratif se situe au départ de la rue de l'Industrie, à proximité de la gare et à 300 mètres des garages et magasins des TT. Ce nouveau bâtiment se composera d'un noyau central avec deux ailes de bureaux adossés à l'est et à l'ouest. La partie sud de la parcelle est réservée à la réalisation d'une deuxième étape de construction prévue dans les années 1995-2005.

Il sera possible de loger dans ce nouveau bâtiment, selon une répartition des surfaces judicieusement étudiée, 255

places de travail. 210 personnes occuperont cet immeuble dès sa réalisation.

Le bureau d'architectes Morisod et Furrer, pour donner suite au vœu exprimé par la municipalité de Sion, a accordé une grande importance aux surfaces vertes.

Coût de la construction

Pour le coût de construction, il faut tenir compte du fait que la première étape comporte déjà une partie de l'infrastructure de la seconde. Le montant du crédit d'investissement s'élève à 15 700 000 francs, dont 12 500 000 francs sont affectés à la construction proprement dite, le solde comprenant les raccordements, les travaux préparatoires, les aménagements extérieurs, les frais secondaires, etc.

Réalisation du projet

Les travaux doivent commencer au début de l'automne 1979 et la prise de possession du bâtiment se fera en 1981-1982.

Avec cette réalisation, la DAT de Sion sera dotée d'un immeuble fonctionnel, conçu de façon rationnelle et adapté aux exigences d'une entreprise moderne.

Présentation du projet

Au nom du bureau d'architectes, M. Morisod a présenté ce projet. Cet immeuble orientera ses façades principales à l'est et à l'ouest. A l'est, il est prévu l'implantation d'un garage de douze places et d'un parking couvert de dix places. A l'ouest, se trouvera l'implantation de l'appartement du concierge. Sur le pourtour de la parcelle sont disposées 112 places de parc extérieures, dont dix cou-

vertes. Le bâtiment comprendra notamment, au sous-sol, les locaux de chauffage, d'installations sanitaires et d'électricité, ainsi que ceux de la PC, de loisirs et de bricolages.

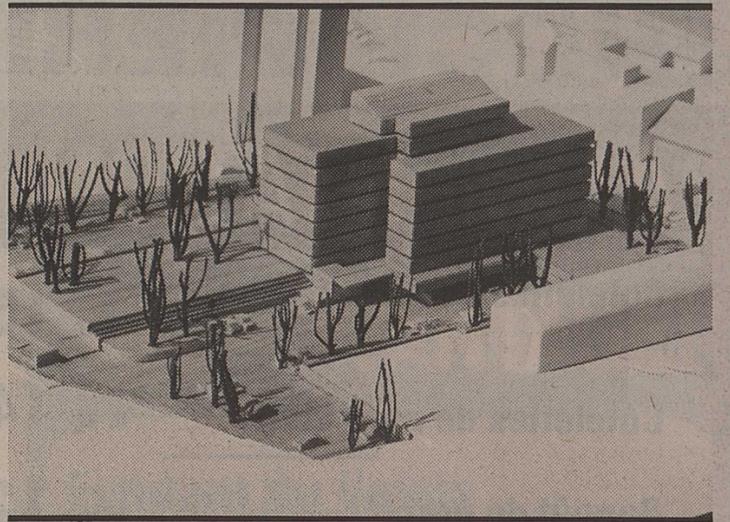
Au rez-de-chaussée, se trouvent le hall d'entrée, les locaux d'exposition, divers locaux des chefs de service et l'appartement du concierge. Puis, il y aura les cinq étages et, au sixième, l'attique, avec une grande salle de conférence et la cafétéria.

Le souci d'alléger l'expression architecturale a aussi justifié le choix du matériau de façades, englobant d'une peau en métal thermolaqué toute l'ossature de béton armé, selon un module re-

lativement petit. Ce type de construction permet d'isoler le bâtiment par l'extérieur et évite les trop fameux « ponts de froid », qui sont source d'ennuis à l'exploitation. Cette étude a été faite en étroite collaboration avec M. Z. Zachmann, chef des constructions spéciales de la section des bâtiments des PTT, à Berne.

Quelques statistiques

Surface de la parcelle :	9 027 m ²
Volume construit :	32 300 m ³
Surface brute de planchers :	9 900 m ²
Surface bâtie :	1 780 m ²
Surface verte :	3 100 m ²



La maquette du nouveau bâtiment administratif, qui se situera à l'angle de la rue de l'Industrie, en face de notre imprimerie.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Promotion à l'UBS-Sierre

Nous avons appris, avec plaisir, que M. Richard Robyr, originaire de Montana, travaillant à l'UBS-Sierre, vient d'être promu mandataire commercial auprès de son établissement bancaire.

M. Robyr effectua plusieurs stages en Suisse alémanique, au Tessin, ainsi qu'en Grande-Bretagne.

Nous lui adressons ici nos meilleurs vœux pour une fructueuse carrière.

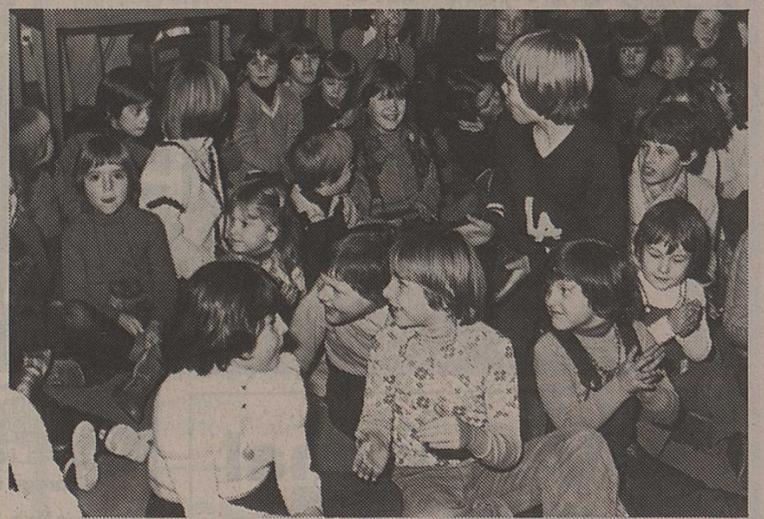


Soirée de détente pour les Kangourous

NOES. - L'activité du Ski-Club de Noës est débordante.

En dépit d'une neige qui se fait tardive, les membres de la société conduisaient leurs enfants, samedi, à la fête de Noël de la société. Durant l'après-midi, film et friandises ont constitué l'essentiel de la fête, animée par un Saint Nicolas plein

d'humour et de gaieté. En soirée, les adultes prenaient la relève pour une veillée de détente et de gastronomie. Il appartient au président de la société, M. Léon Vouardoux, de conduire les délibérations qui précéderont le souper. Les membres du ski-club, les Kangourous, ont trouvé en leur président le gourou qu'il leur fallait.



Les enfants, de la deuxième génération du ski-club.

La tour de Vissoie sera rénovée l'an prochain

VISSOIE. - Vendredi soir, les citoyens et citoyennes de Vissoie étaient conviés à l'assemblée primaire de leur commune. Il appartenait à M. Simon Epiney, vice-président, de donner connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée. Puis le président, M. Jean-Baptiste Massy, commenta les principaux points du budget. La petite commune de Vissoie, qui est assez endettée à la suite des fort belles réalisations dont elle dispose actuellement, n'a point prévu d'entreprendre trop de choses importantes. Outre le service de la dette et les amortissements à effectuer, la municipalité a présenté un budget équilibré qui tient compte des principaux besoins actuels. Toutefois, deux points importants ont retenu l'attention des citoyens. Il s'agit d'un poste prévu à la poursuite de l'éclairage public du village de Vissoie et d'un montant destiné à la rénovation de la tour de l'Evêque. Il s'agit là d'un gros morceau. La commune de Vissoie réalisera par étape la restauration de l'antique bâtisse datant du XII^e siècle. Pour l'heure, l'on en est au stade de projet, mais dans le courant de l'année prochaine, les autorités prendront les choses en mains.

Cette nouvelle est très réjouissante, car la tour de l'Evêque mérite un autre destin : musée, salle de chevalier, lieu d'art etc., celui d'être un hospice de courant d'air.

Cette décision des autorités communales de Vissoie vient donc à son heure.

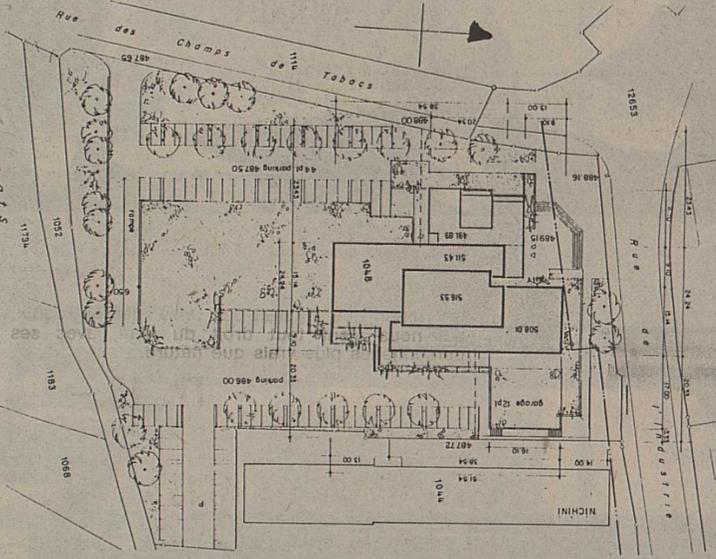
Coutume bourgeoise à Grône



GRÔNE. - Comme le veut la tradition bourgeoise de Grône, les citoyens bourgeois participent en ce mois de décembre à la « tâtée ». Il s'agit de quelques denrées que chaque bourgeois reçoit. Ainsi stipule le règlement : « Conformément à l'art. 27, lettre b, du règlement bourgeois, tous les bourgeois et bourgeoises ayant 20 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis une année au moins ont droit à 1 litre de vin, 200 g de fromage et 500 g de pain de seigle. »

La bourgeoisie de Grône possède des vignes près de la gare de Granges. C'est donc le fruit produit par celles-ci qui est distribué aux bourgeois.

Dimanche matin, le conseiller bourgeois M. Roger Ballestraz ainsi que le procureur, M. Robert Ravaz, ont remis la « tâtée » (notre photo).



Le plan de situation

HIER SUR LE PETIT ECRAN

Quand on regarde régulièrement la TVR, chaque semaine, le même soir, on a la même impression que lorsqu'on mange à la pension ou au réfectoire militaire où, chaque jour, on sait d'avance ce qui nous sera servi et comment cela nous sera offert (ou imposé) : lundi des patates, mardi des pâtes, mercredi...

Bref, ceci pour dire que, hier soir, nous eûmes droit au traditionnel triptyque A bon entendeur + Bis + Citizen's Band; ce dernier plateau, je le laisse volontiers à d'autres pour me contenter, une fois de plus, des deux précédents.

« A bon entendeur » n'a pas été très original. Le « Pot aux roses » sentait un peu la séquence de réserve, de remplissage. Quant à la dégustation, soit, on peut l'accepter sans pourtant applaudir à tout rompre.

Pour ce qui concerne « Bis », une fois de plus - et comme de coutume - c'est la caméra invisible (avec une bonne reprise) qui constituait l'essentiel. Relevons à ce propos que l'imagination (et sans doute les moyens aussi) de la « Candid Camera » américaine laisse bien loin derrière elle celle de la « Caméra invisible ».

Dans le programme d'hier soir, deux remarques plus particulières.

J'ai pu constater que Catherine Wahli n'avait pas répondu à la mise au point de Ciba-Geigy concernant le « clioquinol » qui avait été le thème massacré d'« A bon entendeur » dernièrement.

Il est vrai qu'« A bon entendeur » n'a pas trop à se soucier : « L'alambic » est une publication qui n'a de loin pas la diffusion d'une émission de télévision. A moins que C. Wahli revienne prochainement sur le sujet. Une explication (et pourquoi pas une fois avec les responsables attaqués) serait raisonnable de la part d'« A bon entendeur ». Car, en fait, s'il est bon parfois de dénoncer, il est logique aussi de ne pas craindre l'opposition si l'on est sûr de soi!

Par ailleurs, seconde remarque, il nous semblait que la seconde partie de « Un jour, une heure » fit une propagande mal placée du livre de Claude Torraccinta. Le temps des passions - qui a soulevé de nombreuses critiques, quoi qu'en prétende C. Torraccinta - méritait certes une présentation à la TVR. Mais à « La voix au chapitre », non? Il est vrai que la chronique littéraire qui passe en fin de soirée du dimanche n'a pas une aussi grande audience qu'une émission passant à

19 h. 50... Mais chaque chose à sa place puisque, à la TVR, nous en sommes aux menus de pensionnats ou d'armée. Heureusement que les fêtes nous apporteront, dès la semaine prochaine, quelques variantes! N. Lager

A la mémoire de Jean-Marcel Clivaz



Voici plus d'un mois qu'il nous a quittés, laissant un grand vide et un profond chagrin parmi ses proches.

D'un caractère très gai, d'une personnalité sensible, Jean-Marcel effectuait son apprentissage avec beaucoup de sérieux, préparant consciencieusement un avenir prometteur.

Il s'en est allé, au printemps de sa vie, suite à un tragique accident qui a mis fin subitement à tant de projets caressés.

Il tenait énormément à la vie. La Providence la lui a ravi brusquement et fatalement au guidon de sa moto, dont il était passionné.

Nous garderons de son trop bref passage parmi nous un souvenir inoubliable. Dans notre grande tristesse, mais certains de le rejoindre un jour dans l'éternité, nous lui disons : au revoir. Sa famille

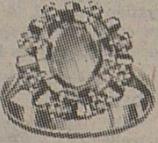
*Vous trouverez chez nous
la bague qui vous convient*

Brillants

Solitaire dès Fr. **198.-**

Rivière - brillant
rubis - saphir bleu

dès Fr. **159.-**



Brillant avec rubis
émeraude - saphir bleu

dès Fr. **320.-**

Alliance - brillant

dès Fr. **680.-**

PUBLICITAS, SION

SION Rue de Lausanne 14
Horlogerie - Bijouterie - Optique

HOCH PIERRE

ALIMENTATION K

Côtelettes de porc 1 ^{er} choix	le kg	15.90
Côtelettes de porc cou	le kg	14.60
Ragoût de porc	le kg	12.90
Viande séchée du Valais 1 ^{er} choix, par pièce	le kg	37.-
Lait upérisé	le litre	1.20
Pêches moitiés Majestic	la boîte de 822 g	1.90
Salade russe Héro	la boîte de 870 g	1.95

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

Chaque jour près de 40 000 exemplaires



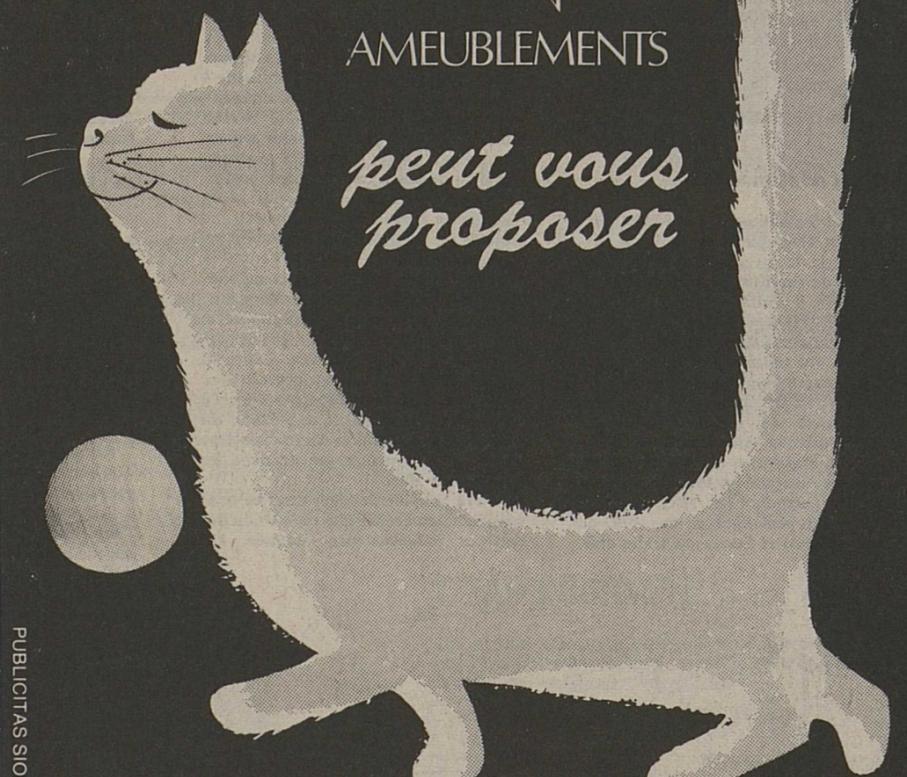
G. Revaz
SION
vous offre cette semaine

Manta Berlinetta E (radio)	1977
Rekord 2000 S Automatic	1976
Rekord 1900 S	1973
Kadett Karavan Spécial	1977
Kadett Karavan	1976
Toyota Liftback	1977

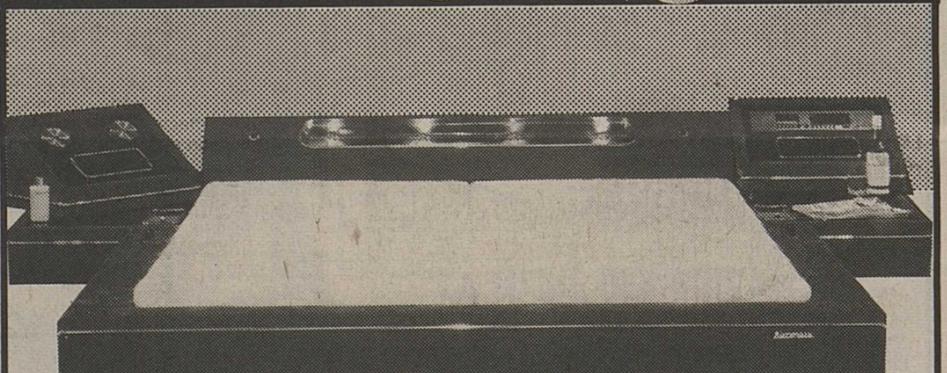
*un Confort,
un choix
une variété illimitée
que seul*

PRINCE
AMEUBLEMENTS

*peut vous
proposer*



PUBLICITAS SION



GALAXY
le lit de notre époque

- Sommier réglables toutes positions par système de piston d'air
- Eclairages incorporés
- Radio - montre-réveil digitale
- Chevets orientables
- Coffres à literie sous les lits

2490.-

Lit complet



VÉTROZ (bordure route cantonale)
Tél. 027/36 24 39 Parking - Visites libres

PUBLICITAS *art et technique
de l'annonce
bien pensée*

128.105.264

Cap sur Haïti et Cuba

Exclusivité

9 jours à Haïti dès 1100.-
9 jours à La Havane
dès 1370.-

Circuit de Cuba combiné
avec des vacances
balnéaires à Haïti
16 jours dès 2350.-



Haïti et Cuba diffèrent totalement de ce que l'on imagine: tout y est plus beau et plus exaltant.
Alors, n'hésitez pas à mettre le cap sur Haïti et à faire la découverte de Cuba. Sous la conduite de guides suisses expérimentés, bien entendu.
Chaque mercredi, vols au départ de Genève/Zurich en DC-8 de BALAIR, la seule compagnie assurant la liaison directe Zurich-La Havane-Port-au-Prince.

BALAIR
Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyage

GRANDE VENTE DE MACHINES A COUDRE D'OCCASION avec garantie

Elvetia	190.-	Bernina	450.-
Salmoiraghi	240.-	Singer	390.-
Turissa	320.-	Bernina	520.-
Eina	250.-	Vigorelli	550.-

Machines neuves de démonstration cédées avec très grosse réduction
Garantie 10 ans. Démonstration sans engagement à domicile. Un coup de téléphone suffit. Facilités de paiement, sans supplément. Réparations toutes marques.
 Agence Vigorelli, av. de Beaulieu 35
 Lausanne - Tél. 021/37 70 46

A VENDRE
 quelques
BMW
 316, 320-6, 323-i, 528, 728
 au
GARAGE DES ALPES S.A.
 Av. des Alpes 38 - Tél. 54 33 91-92
LA TOUR-DE-PEILZ

LA GRANDE CLASSE!

... les fauteuils-relaxe TV «Cumulus», de la maison **Himolla**. Ils vous permettront de suivre confortablement chez vous les matches

de plus un superbe ballon en cuir dédié par Sepp Maier

Crédit 6 mois sans intérêt
 Reprise de vos anciens meubles

SAXON Tél. 026/6 36 36 - Sortie 1 km direction Martigny 3500 m² d'exposition sur 3 étages. P

Désormais sans concurrence

meubles descartes

Dix modèles différents en stock dès **495.-**

VENTE DE CHAUSSURES
 Talons minute Réparations
Babecki
 La Croisée SION
 Tél. 027/22 48 62

Griffe du Diable

Utilisée depuis des siècles par les indigènes africains, cette plante est souveraine pour les rhumatismes, arthrite, affections des reins et vessie, et favorise l'élimination des calculs biliaires.
 Paquet cure pour 3 semaines à Fr. 9.80

- à Sion
Herboristerie de la Matze
 Droguerie A. Thévenon
 Tél. 027/22 38 89
- à Martigny
Droguerie-Herboristerie
 B. Crettex
 Tél. 026/2 12 56
 Expédition rapide partout 36-2053

Absent? Les répondeurs d'appels automat. **NOVITON** répondent pour vous!

Modèles à partir de Fr. **498.-** avec télécommande Fr. 2200.-
 Demandez nos prospectus spéciaux et la liste des magasins de vente.

NOVITON SA
 In Böden 22
 8056 Zurich
 01/571247

Centre de géométrie + amortisseurs
 Faites monter vos **pneus neige** maintenant chez

Pneuvul SA
 Promenade du Rhône
 Zone industrielle
 Wiggisen
 Sion
 Tél. 027/22 27 70

Ouvert le samedi matin 36-5250

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour
 Une seule adresse:
Banque Procrédit
 1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
 Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP _____ Lieu _____

1 semaine d'essai gratuit:

«jura» octa - le seul rasoir électrique avec 5 ans de garantie et tondeuse séparée

Demandez votre **jura d'essai** chez:

Sion Savioz Clément
 Arts ménagers
 Rue de la Majorie 6
 Tél. 027/23 10 25

jura octa 505

UNIP=AVANTAGE!

Fendant du Valais
 1977
 bouteille de 7/10 seulement **5.50**

Scotch whisky Johnnie Walker
 Red Label 43°
 bouteille de 7/10 seulement **28.90**

Nescafé Gold
 bocal de 200 g seulement **11.80**

Chianti Classico «Villa Antinori»
 1973-1974
 bouteille de 7/10 seulement **7.75**

Etagère à épices «Mc Cormick»
 étagère en bois avec 24 épices Gourmet
 seulement **65.-**

Mon Chéri
 assortis
 boîte classique de 288 g seulement **9.95**

Salami Citterio
 pièces de 400 - 800 g
 le kilo au lieu de Fr. 29.50
 seulement **24.90**

Langue de bœuf fumée
 sous vide
 le kilo seulement **9.40**

Jambon roulé fumé
 sans os, cuisseau
 le kilo seulement **13.90**

EPA*UNIP
 rayon-alimentation

Les femmes admises au CAS, section de Montana-Vermala



Lors de l'assemblée de vendredi, le comité du CAS Montana-Vermala. Debout, le président, M. Olivier Cordonier.

La section de Montana-Vermala du Club alpin suisse convoquait, vendredi en fin d'après-midi, ses membres en assemblée générale annuelle.

M. Olivier Cordonier, président de la section, rendit à cette occasion un hommage mérité à M. Louis Bonvin, qui, durant 20 ans, assumait la présidence.

Les transformations nécessaires à la cabane des Violettes sont actuellement achevées. Les capacités d'hébergement et les installations sanitaires répondent aux exigences les plus sévères.

L'effectif du CAS de Montana-Vermala se monte actuellement à 158 membres. Vendredi, MM. Francis Schraner, Gaston Bagnoud, Roger Boisson, Jean-Luc Lamon, Pierre Bonvin, Othmar Bétrisey, Gérard Nanchen, Eddy Hammes, Thierry de Briey, Rudi Studer, Pierre-André Emery, Edgar Rey, Charly Jacquod et Gusti Widmer

vinrent renforcer les rangs du CAS du Haut-Plateau.

Des remerciements particuliers furent adressés à M. Jules Tichelli, fidèle gardien de la cabane des Violettes.

Lors de la rencontre de ce week-end, des membres méritants se trouvèrent aussi à l'honneur. Il s'agit pour 50 ans de sociétaire de MM. Edouard Assal, François Bagnoud, Henri Bauer et Bernard Buhler; pour 40 ans de MM. Robert Antonietta, Gaston de Croon, Charles Burri, Henri Clivaz, Paul Klaus et Paul Stoffel; pour 25 ans de MM. Jérémie Barras et Louis Bonvin, ancien président.

A l'ordre du jour figurait un important point: la section du CAS de Montana-Vermala devait en effet prendre une décision historique. Le groupement sut franchir un cap imposant et les dames furent admises au sein de l'association par un oui unanime.

Cette décision fut immédiatement concrétisée par l'acceptation au CAS de M^{mes} Yvette Emery et Elisabeth Montani. Ces deux membres féminins furent chaudement applaudis.

Il convient encore de relever que la situation financière de la section est saine, comme le détailla M. Michelet, caissier.

Miège: « Non » au Centre médico-social régional

MIEGE. - La commune de Miège présentait jeudi soir son budget aux citoyens et citoyennes. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par le secrétaire, M. Jean-Louis Albrecht, le président de la commune, M. Jean-Charles Clavien, commenta les différents postes du budget 1979. Ce dernier prévoit un excédent de dépense de deux cent mille francs. Les principales réalisations prévues par le budget s'orientent vers l'équipement d'une zone urbaine qui sera prochainement ouverte à la construction. Il s'agit de l'infrastructure de l'eau, égouts, électricité, téléphone, etc. L'assemblée a d'autre part ratifié l'augmentation d'un emprunt ainsi que la correction et modification du périmètre d'une zone urbaine.

Dans les divers, l'assemblée s'est opposée à la participation financière de la commune, au service médico-social régional de Sierre. Contrairement à d'autres communes (excepté Chippis), l'assemblée n'a pas jugé bon d'adhérer à ce centre régional, jugeant que la participation financière ne justifie pas les rares cas sociaux de la population de Miège. C'est à la votation à mains levées que les adversaires l'ont emporté de justesse.

LE « CORPS DE DIEU » DE VILLA, Continuité dans la tradition



M. et M^{me} Fernand Zuber, un couple sympathique qui œuvra plus de 20 ans au « Corps de Dieu ».

SIERRE. - La société du « Corps de Dieu » de Villa tenait récemment son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Roger Theytaz. Il appartient au secrétaire, M. Jean-Claude Roch, de donner connaissance du rapport de la dernière assemblée, puis M. Louis Massy, caissier de la société, fit part de l'état de la caisse qui, sans le loto annuel, serait déficitaire.

Dans son rapport, le président commenta les différentes activités de la société. Cette dernière, fidèle à la tradition, organise la parade militaire à la Fête-Dieu, ainsi que le rassemblement des familles du quartier. Le président a également mis en évidence les manifestations de Saint-Ginier, messe des semailles, messe des vendanges et la veillée anniviarde. A l'occasion du 30^e anniversaire de la constitution en société de ce qui n'était avant qu'une tradition déjà ancienne, le « Corps de Dieu » a été filmé par la Télévision, à diverses reprises.

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée a pris connaissance de la démission de M. Fernand Zuber qui œuvra durant 20 ans au sein du comité. Un cadeau lui fut remis en témoignage de reconnais-

sance. Le comité a maintenant le visage suivant: Roger Theytaz, président; Laurent Epiney, vice-président; Louis Massy, caissier; Charles-Henri Zuber, secrétaire; Jean-Claude Roch, membre.

Maitrise fédérale

Nous apprenons avec plaisir que M. Nicolas Robyr, employé au service technique des Services industriels de la commune de Sierre, vient de passer avec succès les examens pour l'obtention de la maîtrise fédérale d'électricien.

Nous félicitons chaleureusement M. Robyr qui, après avoir accompli son apprentissage de monteur-électricien aux Services industriels, a continué de parfaire sa formation professionnelle en obtenant le diplôme de dessinateur-électricien B en 1975.

M. Robyr mérite des compliments tout particuliers pour ce succès professionnel qui est la juste récompense d'un travail intense et de sacrifices consentis.

Nos vœux de plein succès l'accompagnent dans son activité future.

CLASSE 1928 DE SIERRE Un dernier garde-à-vous



Quelque 80 militaires, tous de la classe 1928 du district de Sierre se retrouvaient à la grande salle de l'hôtel de ville, dès 11 h. 30, pour un dernier garde-à-vous.

A partir de 8 heures, après le contrôle des présences, le fusil d'assaut fut échangé contre un mousqueton. Dès 1980, les porteurs de fusils d'assaut, pour pouvoir procéder à cet échange, devront avoir participé aux tirs de campagne et obligatoires durant les deux ans précédents.

Le capitaine Gilbert Crettaz, cdt de l'arrondissement 6, M. René Favre, chargé de l'équipement, M. René Salamin, chef de section, M. Hans Wyer, conseiller d'Etat et chef du Département militaire du canton du Valais, M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, le Lt Brutin, adjoint au cdt de l'arrondissement, ainsi que l'adjutant Righetti, contrôleur d'armes, participèrent à cette cérémonie.

Une classe d'enfants vint, par ses prestations, donner une note musicale à la rencontre. Un repas en commun devait ensuite donner à chacun l'occasion de partager souvenirs et anecdotes.

25 ans de service pour le secrétaire communal de Sierre



M^{me} et M. Biollay, accompagnés de M. Pierre de Chastonay, président de la commune, lors de la réception officielle.

Un éminent employé de la commune de Sierre vient de célébrer ses 25 ans de service.

M. André Biollay, secrétaire communal naquit à Massongex. Il fit ses débuts dans un bureau fiduciaire à Sion avant d'entrer en 1953 au Service cantonal des contributions.

Un an plus tard, M. Biollay devint chef du service communal des contributions à

Sierre, en remplacement de M. Piller. En 1959, prenant la succession de M. Oscar Tabin, M. Biollay était nommé secrétaire communal, charge qu'aujourd'hui encore il assume à la satisfaction de tous.

Les autorités de la commune organisaient à la fin de la semaine une petite manifestation destinée à marquer ce quart de siècle de fidèle collaboration.

De la Raspille au glacier du Rhône

Avec les apiculteurs du Haut-Valais

GLIS. - L'inspecteur cantonal des ruchers du Haut-Valais a organisé dimanche à Glis une journée d'information pour les apiculteurs.

Le point central de cette réunion, à laquelle de très nombreux apiculteurs du Haut-Valais ont pris part, était une conférence de M. Walter Luterbach, président de la Fédération suisse alémanique des sociétés d'apiculture.

Dans son exposé, M. Luterbach a donné des renseignements extrêmement précieux au sujet des maladies des abeilles et de la ma-

nière de les prévenir et de les combattre. M. Luterbach a illustré sa conférence au moyen de diapositives fort intéressantes. Il a ensuite répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées.

M. Max Eggel, au nom de l'inspecteur haut-valaisan des ruchers, a donné des explications quant à la réglementation relatives au transport des ruches. La soirée s'est terminée par la présentation d'un film de la Société des apiculteurs de Brigue, sur le rucher-témoin du Glisgrund.

gtg

LES « VISPER SPATZEN » SE PRODUISENT

VIEGE. - Fondé en juin de cette année et se produisant pour la première fois, à l'occasion de la Fête cantonale valaisanne de chant, le chœur formé de 90 fillettes et appelé « Visper Spatzen », a su enthousiasmer les quelque 500 personnes qui s'étaient rendues dimanche après-midi à la nouvelle halle de gymnastique du complexe scolaire « Im Sand ». Avec une trentaine d'élèves de l'école haut-valaisanne de musique, l'orchestre apporta également une

belle part à la réussite de ce concert de l'avent que nous a offert cette belle jeunesse. Il convient de remercier MM. Eugène Meier et Ernest Schelle d'avoir réussi à trouver la bonne formule pour encadrer cette importante troupe qui, de par ses productions, prend une place considérable dans la vie culturelle de Viège.

M.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.10 et Fr. 7.10. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

REDACTION DU HAUT-VALAIS

Georges Tscherrig

Tél. (028) 23 31 25
Villenweg 17
3900 Brig

gtg

Illumination de la chapelle Saint-Antoine

SIERRE. - La chapelle de Saint-Antoine et les stations du chemin de croix seront illuminées durant la nuit du 24 au 25 décembre 1978. Les personnes qui désirent contribuer aux frais de cette illumination, peuvent le faire auprès de MM. Jean Sartorio, épicerie et Métrailler Paul, épicerie à Glarey-Sierre.

SIERRE: CHASSE À L'HOMME LA POLICE TIRE EN L'AIR Deux hommes arrêtés

Hier, en fin de soirée, les rues de Sierre ont été le théâtre de violences qui ont nécessité l'intervention d'agents de la police cantonale.

Alors qu'elle cheminait paisiblement, une personne d'un certain âge a été agressée.

Dans le but vraisemblablement de la dépouiller, des individus l'ont maltraitée, la blessant douloureusement à une épaule. Se rendant sur les lieux, les gendarmes ont voulu procéder à l'arrestation de deux suspects. L'un d'entre eux en tout cas se mit à courir, remontant l'avenue du Marché, poursuivi par la police. Les agents, afin de stopper le fuyard, tirèrent alors, selon des té-

moins de la scène, deux coups de feu en l'air, en guise de semonce. Ce n'est que vers le carrefour de l'avenue de France qu'un automobiliste, M. Pierre Arnold, put ceinturer et maîtriser l'homme. Les deux individus, suspects, dont un est de nationalité yougoslave, ont été emmenés au poste de gendarmerie voisin de quelque 150 mètres.

Il semble bien, à première vue, que cette affaire soit liée à une série d'agressions et de brigandages commis notamment lors des festivités de la Sainte-Catherine à Sierre. L'enquête qui suit son cours permettra sans doute d'établir clairement ce qu'il en est.

Décès du doyen de Liddes M. Etienne Mailler, centenaire

LIDDES. - Avec tristesse, les Liddes ont appris le décès, dimanche vers 16 heures, de M. Etienne Mailler, doyen de la commune.

Centenaire, M. Mailler recevait, en avril dernier, le double hommage des autorités cantonales et communales. On le savait atteint d'une grippe. Il fut enlevé à l'affection des siens alors qu'il venait de rejoindre le home Le Castel de Notre-Dame de Martigny. On se rappelle que le défunt eut la tristesse de perdre son épouse, il y a vingt ans. Dans des circonstances tragiques, il perdit, dernièrement, son fils unique. Cette solitude lui pesa doublement en regard d'un passé fait de peine et de travail inlassable. Nous garderons de l'homme, cet authentique paysan de montagne, le souvenir de cette étincelle dans le regard de ce sourire en coin de malice, preuve de plus de sagesse que de rides.

Il ne laisse aucune descendance directe. Il coulait ces derniers temps, des jours heureux tantôt auprès de sa nièce, tantôt auprès de son neveu.



A sa proche famille, aux nombreux amis qu'Etienne Mailler quitta, discrètement dans la paix de Dieu, laissant le souvenir d'un brave homme de la montagne, nous adressons ici nos pensées émuës et présentons nos plus sincères condoléances.

Collombey-Muraz: deux emprunts acceptés par l'assemblée primaire

COLLOMBEY-MURAZ. - Présidée par M. Arthur Zimmermann, l'assemblée primaire, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de sa dernière réunion, a pris connaissance du budget 1979. Il faut préciser que le conseil communal est entièrement souverain en ce qui concerne l'élaboration du budget dont il ne fait que donner connaissance lors d'une assemblée convoquée à cet effet.

Pour 3 286 400 francs de dépenses, compris des amortissements financiers de 250 000 francs, on enregistre un excédent de dépenses de 40 500 francs au compte ordinaire. Par contre, le compte financier enregistre finalement un excédent de dépenses de 34 300 francs, ce qui dénote une situation saine des finances communales. (Nous reviendrons plus en détail sur ce budget dans une prochaine édition.)

Il y a lieu de relever que c'est à l'unanimité que l'assemblée primaire a ratifié trois propositions du conseil communal, à savoir:

1. - Un crédit consolidé de 500 000 francs pour la réalisation de travaux présentés dans le cadre du budget 1979.
2. - Un emprunt d'un million pour le remboursement de deux comptes courants

auprès d'établissements bancaires monthey-sans dont l'intérêt est de 5,5%, ce qui ferait une économie annuelle de 30 000 francs pour la commune, le nouvel emprunt l'étant au taux de 3 à 3,25%.

3. - Une modification du plan de zone dans la région du Crêt où Ciba-Geigy a finalement obtenu l'autorisation de constituer sa « réserve » de déponie.

Salvan : après une belle soirée

SALVAN. - La belle soirée, passée avec les gymnastes de la SFG « Le Luisin », est encore dans toutes les mémoires à Salvan.

Devant de nombreux invités, parents et amis, les gymnastes ont eu l'occasion de montrer les progrès accomplis pendant l'année, grâce au travail effectué par les membres et les moniteurs et monitrices.

« Le Luisin » a particulièrement apprécié la présence amicale des actifs de Monthey et il nous prie d'adresser publiquement un chaleureux merci à ceux-ci pour leurs prestations, qui ont encore rehaussé la soirée et pour leur amitié.

du Valais) de l'Association de la presse genevoise à celle de la presse valaisanne.

L'assemblée devait ensuite se prononcer sur une série d'admissions qui, toutes furent acceptées.

C'est ainsi qu'ont été tout d'abord admis en tant que membres candidats (statut réservé aux journalistes stagiaires): Peter Szekendy (Walliser Bote), Beat Jost (Walliser Bote), Charles Méroz (Confédéré), Geneviève Puipe (Journal du Valais), Jean-Michel Bonvin (Journal du Valais), Fred Henzen (Journal du Valais) et Jean-François Lovey (Journal du Valais).

Bien que ne répondant pas aux exigences statutaires concernant la durée du stage de formation professionnelle, les personnes suivantes ont été admises comme membres actifs RP (registre professionnel), la majorité de l'assemblée ayant estimé que leurs antécédents pouvaient justifier leur inscription audit registre: Gérard Tschopp, Michel Eggs et Cisca de Ceballos, tous trois du Journal du Valais. Ces trois admissions devront encore être examinées et entérinées par le comité central de la Fédération suisse des journalistes.

Enfin, a été admis comme membre actif non RP, M. Fernand Mariétan (Journal du Valais).

Ernen a reçu le prix « Wakker »: hommage mérité à de véritables défenseurs du passé

ERNEN. - Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition du samedi 9 décembre, le comité central de la Ligue suisse pour la protection de la nature a attribué pour 1979 le prix « Henri-Louis Wakker » à la commune d'Ernen. Comme nous l'a déclaré M. Josef Carlen, président de la commune, ce prix de 10 000 francs sera remis à Ernen au cours d'une petite fête qui se déroulera les 23 et 24 juin 1979.

Par l'attribution de ce prix, les autorités et la population d'Ernen trouvent une récompense pour tous les efforts accomplis, depuis des décennies, en vue de protéger le visage historique et traditionnel de leur village. La Ligue suisse de la protection de la nature a fait un bon choix.

Ernen s'est toujours montré digne de son riche passé historique et a toujours placé les valeurs idéales au-dessus des avantages matériels. Cela a supposé d'importants sacrifices financiers.

M. Josef Carlen, président, nous a déclaré ce qui suit:

« Le prix Wakker représente pour nous tous un encouragement moral et il nous incite à persévérer à l'avenir, pour conserver intacte l'image historique de notre village. Jusqu'à maintenant Ernen a accompli un très grand effort dans ce sens. En vingt ans, ce sont en effet plus de 2 millions de francs que nous avons, par nos propres moyens, consacrés à la conservation et la rénovation de nos richesses architecturales ».

Depuis que les experts du Heimatschutz et de la protection des monuments ont classé Ernen comme étant d'importance nationale dans le domaine des sites historiques, les instances fédérales et cantonales participent davantage financièrement aux frais de restauration de constructions anciennes et dignes d'être protégées.

Le président Carlen nous a confirmé que le plan de zones adopté prévoit une interdiction de construire pour les parcelles situées au nord et à l'est de l'église. C'est ainsi qu'aucune construction ne pourra masquer la vue sur la très belle église paroissiale, depuis la vallée.

Ernen, un riche passé historique

Ernen, ancien chef-lieu de dizain de la vallée de Conches, a joué un très grand rôle dans l'histoire du Valais ancien. Pas moins de sept grands baillifs et cinq évêques sont

venus d'Ernen. Ces notables ont construit de très belles maisons dans leur village natal. A Ernen habitaient les gens importants du dizain, qui en tant que notaires, baillis et bannerets, avaient une grande influence sur tout le Valais.

Quelques-uns ont accédé aux plus grands honneurs, tel les évêques Walter uff der Flüe (Supersaxo), Nikolaus Schiner, Mathieu Schiner et les grands baillifs Martin Holzer, Michael Tschampen, Johannes Kreyg, Jakob-Valentin Sigristen, etc. La plupart des maisons protégées proviennent de leur temps, c'est-à-dire du XVI^e et du XVII^e siècle.

L'importance d'Ernen a diminué à partir du moment où la route de la Furka a cessé de passer à travers le village, c'est-à-dire en 1862. Certes le préjudice économique subi à ce moment était important, mais cela a eu une importance combien plus précieuse: la préservation du village, où le visiteur va d'émerveillement en émerveillement.

L'importance économique d'Ernen avait d'ailleurs considérablement diminué, lorsque Napoléon fit construire une route militaire, presque futuriste pour l'époque, par le col du Simplon. Les transports de marchandises pour l'Italie, par le col de l'Albrun, ont en effet complètement disparu à ce moment-là.

gfg

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Une calèche nommée mystère!

On connaissait ce fameux « tramway nommé désir »: nous voici en présence d'une calèche nommée mystère! Mais pas au théâtre, cette fois-ci: devant le tribunal d'arrondissement (M. Franzé, président, MM. Berclaz et Critin, M. Sartoretti, greffier) qui a dû revenir hier sur une affaire qui, devant le juge instructeur, avait débouché sur une ordonnance de non-lieu.

Les faits sont simples et compliqués à la fois. Selon M. Antonioli, procureur, suivi par M^e Daniel Perruchoud, représentant le Club Méditerranée, partie plaignante, le directeur d'un manège, à Sion, a emprunté, pour un défilé, une calèche servant à la publicité de ce club, à Villars, et ne l'a jamais rendue. Ou du moins, après avoir été sommé de restituer ce véhicule qu'il gardait depuis six mois, il en rendit un premier qui n'était pas le bon, à la suite d'une erreur, puis un second, accepté comme véritable, mais contesté par la suite. D'où le procès, dominé par une inconnue: si la calèche finalement restituée n'est pas celle qui avait été empruntée, où a passé celle-ci?

Pour l'accusation, il ne fait aucun doute, sur la base du dossier dans lequel figurent des photos de la seule calèche dont disposait le Club Méditerranée à Villars, que celle-ci n'a pas été restituée, mais bien une autre, plus petite et récemment réparée. Mais où donc a passé la vraie calèche? La défense, par M^e Jacques Rossier, soutient que le véhicule rendu a été reconnu comme le bon par son propriétaire, que même s'il devait s'agir d'une erreur, le club a récupéré une calèche en parfait état et que par conséquent le litige est uniquement de caractère

civil, portant sur la différence de prix entre les deux véhicules. M^e Rossier a même souligné une exception sur la venue, devant l'arrondissement, d'une affaire qu'il estime être de l'unique compétence du juge.

De toute manière, M^e Rossier nia l'existence de toute intention d'enrichissement illégitime, condition nécessaire à la qualification du délit d'abus de confiance dont est accusé le directeur du manège. Il a conclu à l'acquiescement pur et simple de ce dernier.

Le représentant du Ministère public a demandé une peine de six mois d'emprisonne-

ment, avec sursis pendant trois ans, assorti de la clause de dédommagement.

En conclusion, toujours la même question: si la bonne calèche n'a pas été rendue, où se trouve celle-ci? Elle n'est en tous cas plus au manège de Sion: aucune ne correspond à celle empruntée à Villars, dont la photo a été produite aux débats. Quand on saura, en plus, que la défense a laissé entendre que cette photo (sur un prospectus) n'est peut-être pas non plus celle de cette mystérieuse calèche, on voit qu'il y a là bien des mystères autour de ce fameux moyen de transport d'autrefois qui, en l'occurrence, n'a rien d'une antiquité de valeur puisque son prix n'est que de 3000 francs, selon la partie plaignante elle-même. Au tribunal de trancher. Sur l'air de *La petite diligence*, par exemple!

Où passe la limite des zones?

Un propriétaire a vendu du terrain à un amateur pour la construction d'une villa. Celui-ci s'est rendu compte, après la signature de l'acte, qu'une partie seulement de ce sol était en zone à bâtir.

D'où procès civil, au cours duquel le vendeur, interrogé sous la foi du serment, a déclaré n'être pas au courant de cette limite de zones qui coupe sa propriété.

L'accusation, soutenue par M. Antonioli, estime fondée la plainte pénale pour faux témoignage déposée par M^e Hildbrand de Riedmatten au nom de l'acheteur. Le procureur appuie sa conviction sur des pièces du dossier et des témoignages indiquant que le vendeur connaissait bel et bien l'existence des zones et qu'en prétendant le contraire, il s'est rendu coupable de fausse déclaration en justice, délit que M. Antonioli demande à la Cour de punir par une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

M^e de Riedmatten soutint que sa dénonciation était motivée par l'attitude de la partie venderesse qui aurait « menti sciemment » tout au long du procès civil.

Avocat du vendeur, M^e François Pfefferlé

présenta cette cause comme une manœuvre d'une partie qui, pour conforter ses arguments civils, recherche une condamnation pénale.

Oui, mon client connaissait l'existence des zones, plaide-t-il, et il ne l'a jamais nié. Mais il ignore encore aujourd'hui où passe exactement la limite sur sa propriété et personne ne peut le lui dire! Si le prix a été fait pour tout le bloc de 2475 m², cela n'a jamais voulu dire que toute cette surface était constructible. Enfin - selon une lettre de l'acheteur adressée à sa banque pour l'obtention d'un crédit - et selon une déclaration d'un architecte s'occupant du remaniement parcellaire, il semble bien - plaide M^e Pfefferlé - que ni le prix ni la possibilité de déclarer « constructible » la surface contestée ne puissent donner lieu à une accusation de tromperie. Conclusion: l'acquiescement pur et simple.

Le tribunal appréciera.

L'indélicatesse d'un partenaire

Qu'une société, de siège à Paris, exploitant un « village de vacances » à Super-Nendaz engage un récidiviste (français) comme adjoint à son secrétaire général, c'est son affaire. Mais qu'elle lui confie la gestion de ce village et lui octroie la signature, voilà qui est pour le moins téméraire. Car cet homme a déjà purgé deux ans de prison pour vol et escroquerie et il a encore été condamné à une peine de 18 mois fermes de prison par la Cour d'appel de Paris pour violation de la loi sur les stupéfiants. Résultat: ce gestionnaire est à nouveau accusé d'escroquerie ou, à tout le moins, d'abus de confiance. Il a profité d'un chèque

signé en blanc, au porteur, pour retirer 49 960 francs dans une banque de Sion. Soit-disant pour payer des factures mais les créanciers attendent toujours!

Ce gestionnaire, qui s'est montré particulièrement indigne de la confiance qui lui était témoignée, est aujourd'hui sans domicile connu. Absent aux débats d'hier devant le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey (qui connut encore de deux autres affaires sans grande importance) l'accusé apprendra que le procureur a demandé contre lui une peine de deux ans fermes d'emprisonnement, en attendant de connaître le jugement du tribunal.

g. r.

Assemblée générale de l'Association de la presse valaisanne: effectifs

SION. - L'Association de la presse valaisanne - section de la Fédération suisse des journalistes - a tenu, hier à Sion, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. François Dayer.

L'essentiel de cette assemblée fut consacrée aux fluctuations de l'effectif des membres. Ainsi, tout d'abord, l'assemblée a accepté la démission de M. Walther Leya, qui quitte l'association. M. Leya, qui occupait au sein du comité la fonction de caissier, sera remplacé à ce poste par M. Adolphe Ribordy (Confédéré).

Les membres ont également accepté le transfert de M. Gérard Théodoloz (Journal

Florence

a la grande joie d'annoncer la naissance de

Léonard et Véronique

le 9 décembre 1978

M. et M^{me} Pierre Brazzola-Inaebnit
26, av. S. Raymondin
1009 Pully

Hôpital de la Tour
1217 Meyrin/GE

Association des parents de Sion et environs Permanence

SION. - Lors de la dernière assemblée générale de l'APS, de nombreuses suggestions ont été faites. Il a entre autres été question d'une permanence au service des parents. Elle est en train de se réaliser.

Vous ne savez comment agir dans une situation donnée, ni quelle démarche entreprendre, vous manquez d'informations, vous vous trouvez seuls face à un problème, dans ces cas, n'hésitez pas: téléphonez-nous au numéro 22 95 91, le lundi, entre 19 et 21 heures, nous nous efforcerons de vous répondre et de vous aider au mieux.

La permanence téléphonique est ouverte à tous, faites-le savoir autour de vous.

Collision frontale à Glis Trois blessés

GLIS. - Hier matin, M. Donato Diovi Salvi, né en 1938, habitant à Naters, circulait au volant d'une jeep, de Gamsen en direction de Glis. Près du garage Seemater son véhicule dérapa sur la route verglacée, partit vers la gauche et entra en collision avec une voiture venant régulièrement en sens inverse, conduite par M. Walter Ritter, né en 1947 et habitant à Glis. Les deux occupants ainsi que le passager de la voiture, M. Hans-Martin Imhof, 1960, de Glis, ont été blessés et hospitalisés.



Monsieur Louis de KALBERMATTEN ;
 Monsieur et Madame Adrien de RIEDMATTEN ;
 Le commandant de corps et Madame Roch de DIESBACH ;
 Monsieur Louis Guillaume de KALBERMATTEN ;
 Monsieur et Madame Paul ROUSSOPOULOS et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Marc de SKOWRONSKI et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Pierre-Eugène de RIEDMATTEN et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Hildebrand de RIEDMATTEN et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Jean-François de CHAMBRIER et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Roger de DIESBACH ;
 Monsieur Nicolas de DIESBACH ;
 Madame Louis de CASTELLA, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Arnold de KALBERMATTEN, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 La famille de feu Monsieur Joseph KUNTSCHEN ;
 La famille de feu Monsieur Raymond LORETAN ;
 La famille de feu Monsieur Jean de KALBERMATTEN ;
 Mademoiselle Yvonne BORCARD, sa fidèle gouvernante ;
 Les familles de FISCHER, STETTLER, de MONTJOYE, de MÜLINEN ;
 Les familles de feu Monsieur Henry de LAVALLAZ, de feu Monsieur Edouard de WOLFF, de feu Monsieur Philomen de RIEDMATTEN ;
 Les familles parentes et alliées ;
 ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Guillaume de KALBERMATTEN

née Véra Eléonore de FISCHER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, pieusement décédée le 9 décembre 1978, dans sa 86^e année.

L'ensevelissement aura lieu en la cathédrale de Sion, le mercredi 13 décembre 1978, à 11 heures.

Domicile mortuaire : La Préfecture, route de Lausanne, Sion.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société des patrons boulangers-pâtisseries de Martigny et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph BESSARD

patron boulanger-pâtisseries, son cher membre.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés de participer, a lieu au Châble aujourd'hui mardi 12 décembre 1978, à 10 heures.



La Section Valais-Téléphone

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charly MISCHLER

membre actif de la section.

Les obsèques auront lieu au centre funéraire de Platta à Sion, le mercredi 13 décembre 1978, à 14 heures.



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil,

Madame Roland DEY ses enfants et sa famille

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Un merci tout particulier au révérend abbé Lugon, aux docteurs J.-P. de Kalbermatten, P. de Werra, G. Barras, C. Maury, J.-C. Simon, Ch. Eggs, R. Berclaz, au personnel soignant de l'hôpital de Sion, à la Société des Fribourgeois, au Chœur des dames de Sion, à la maison Kuchler à Sion, à la maison Cantin à Sion, à la maison Farine à Sion.

Sion, décembre 1978.



Dans l'espérance de la résurrection,
 La Congrégation des Révérends Pères
 Capucins de Sion ;
 Les familles parentes à Fribourg,
 Berne, Genève, Sion, Grenoble et
 Bussigny ;
 vous font part du décès de

Révérend Père Aloys CRAUSAZ

pieusement décédée en mission aux
 Seychelles, à l'âge de 81 ans et dans
 sa 57^e année de vie religieuse.

Une messe sera lue à sa mémoire
 en l'église du couvent des Capucins à
 Sion, le mercredi 13 décembre 1978, à
 20 heures.



La classe 1942 de Bagnes

a le pénible devoir de faire part du
 décès de

Monsieur Joseph BESSARD

Le Châble

père de leur cher contemporain et caissier Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter
 l'avis de la famille.



La Chanson valaisanne

a le profond regret de faire part du
 décès de

Monsieur Jean ADAM

père de son dévoué vice-président
 Louis.

Domicile mortuaire : Château-Thierry
 (France).



La Section des samaritains de Chermignon

a la grande douleur de faire part du
 décès de

Madame Paulette DUC- CORDONIER

belle-mère de notre caissière dévouée,
 Anne-Marie.

A la famille Duc va toute notre sympathie.

Pour les obsèques, prière de consulter
 l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest RICHARD

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux médecins et au personnel soignant de l'hôpital de Monthey, aux révérends curés d'Evionnaz et de Lavey, aux administrations communales de Lavey et d'Evionnaz, à la classe 1913, à la direction et au personnel d'Orgamol, au centre de formation professionnelle de Ciba-Geigy, aux camarades de Savatan et à l'Association du personnel de la Cp GF 10, aux amis de l'immeuble et du café des Noyers à Sierre, à La Lyre d'Evionnaz.

Lavey-Village, décembre 1978.



Monsieur et Madame Emile PITTELOUD-PITTELOUD, à Vex ;
 Madame et Monsieur Marcel FAVRE-PITTELOUD, leurs enfants et petits-enfants, à Vex et Saint-Léonard ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Félicie PITTELOUD-HAFEN

veuve de Célestin

leur chère maman, belle-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 67 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire : Vex.

L'ensevelissement aura lieu à Bex, le mercredi 13 décembre 1978, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction de la maison Electra, à Sion

a la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Félicie PITTELOUD

mère de M. Emile Pitteloud, leur fidèle collaborateur depuis 25 ans.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, après une maladie chrétiennement supportée et munie des sacrements de l'Eglise, sa fidèle servante

Madame Paulette DUC

veuve de François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 69^e année.

Vous font part de son décès :

Madame Juliette DUC et sa fille, à Sion ;
 Madame et Monsieur Franco ROSTELLO-DUC et leurs enfants, à Lausanne ;
 Madame et Monsieur Marguerite SCHMIDT-DUC et leurs enfants, à Berlin ;
 Monsieur et Madame François DUC-MOIX et leurs enfants, à La Lurette ;
 Madame et Monsieur Théophile SALAMIN-DUC et leurs enfants, à Noës ;
 Madame et Monsieur Emmanuel MATHIEU-DUC et leurs enfants, à Agarn ;
 Monsieur et Madame Michel DUC-ROBYR et leurs enfants, à Chermignon ;
 Madame et Monsieur Joseph BUSCHI-DUC et leurs enfants, à Unterägeri ;
 Madame veuve Paul BRIGUET-DUC et ses enfants, à Lens ;
 Monsieur et Madame Laurent DUC-FERNANDEZ et leur enfant, à Lausanne ;
 Madame et Monsieur Bruno SCHLAURI-DUC, à Cheseaux ;
 Monsieur Pierre DUC, à Chermignon ;
 Madame et Monsieur René GLOOR-DUC et leurs enfants, à Noës ;
 Mademoiselle Florentine DUC, à Vaison (France) ;
 Famille Max DUC, à Crans, Sierre, Vaison ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chermignon, le mercredi 13 décembre 1978, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. E.



Madame veuve Clémence MAILLER, ses enfants et petits-enfants, en France ;
 La famille de feu Louise IMBERT-MAILLER ;
 La famille de feu Alice BETTEX-MAILLER ;
 La famille de feu Elise MÉTROZ-MAILLER ;
 La famille de feu Amédée MAILLER ;
 La famille de feu Victor MEILLAND-DORSAZ ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Etienne MAILLER

leur cher beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 100^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Liddes, le mercredi 13 décembre 1978, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte du Castel Notre-Dame à Martigny-Bourg.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Louise DEVANTHÉRY-ZUFFEREY, à Réchy ;
Monsieur et Madame Rémy DEVANTHÉRY-ALBASINI et leurs enfants Daisy et Ralph, à Réchy ;
Monsieur et Madame Arthur DEVANTHÉRY-D'INCAU, à Réchy ;
Monsieur et Madame René DEVANTHÉRY-BERCLAZ et leurs enfants Sabine et Thierry, à Réchy ;
Madame et Monsieur Christian PELLAZ-DEVANTHÉRY, à Réchy ;
Monsieur et Madame Alfred ZUFFEREY-GERMANIER et leurs enfants Rose-Marie et Jean-Daniel, au Petit-Lancy (Genève) ;
Monsieur Candide DEVANTHÉRY, à Réchy ;
Mademoiselle Ida DEVANTHÉRY, à Réchy ;
Madame et Monsieur Alfred BANDOLIER, leurs enfants et petits-enfants, à Réchy ;
Monsieur et Madame Adolphe ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Réchy ;
Monsieur et Madame Bernard ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Chalais ;
ainsi que les familles parentes et alliées DEVANTHÉRY, ZUBER, GRAND, MARIN, RENGGLI, ZUFFEREY, PERRUCHOUD, ANDEREGGEN, GARD, SOLIOZ, MARTIN, GAILLARD, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Alphonse DEVANTHÉRY

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu à Réchy, le 11 décembre 1978, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie supportée avec courage et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le mercredi 13 décembre 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Réchy.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel
de la maison Troesch et C^{ie} S.A., à Sierre

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alphonse DEVANTHÉRY

père de leur collaborateur, M. René Devanthéry, de Réchy-Chalais.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE Jean LATHION



1958 - 1978

Vingt ans déjà que tu es parti,
Epoux, père, grand-père et
[arrière-grand-père bien-aimé].
Nos yeux souvent te pleurent
Mais nos cœurs dans la douleur
Nous font encore rêver
Qu'un jour de là-haut
Tu nous tendras la main
Lorsque viendra notre tour.

Ta famille
En ton souvenir une messe sera célébrée à Fey, le mercredi 13 décembre 1978, à 19 h. 30.



Les seniors du FC Chalais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Alphonse DEVANTHÉRY

père de leur joueur René Devanthéry.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Angelin LOVEY

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sembrancher, Fully, décembre 1978.



La famille de

Monsieur Oscar MAYORAZ

tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Ollon, décembre 1978.

Conseil fédéral: la Suisse accueillera 300 nouveaux réfugiés vietnamiens

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a décidé, au cours de sa séance hebdomadaire, d'accueillir en Suisse 300 nouveaux réfugiés vietnamiens. De ce fait, le nombre des Vietnamiens en Suisse s'élèvera à 1350. Il s'agit d'une action spéciale dont le coût - 4 millions - sera pris en charge par la Confédération - 3 millions - et les œuvres d'entraide. Les réfugiés seront d'abord hébergés, durant deux à trois mois dans des pensions et des foyers, où les deux œuvres d'entraide les prépareront à s'intégrer dans notre pays ou à poursuivre leur voyage dans un pays de leur choix.

Indication des prix : nouvelle ordonnance

D'autre part, le Conseil fédéral a édicté une nouvelle ordonnance sur l'indication des prix, qui remplacera la disposition jusqu'alors incluse dans l'arrêté sur la surveillance des prix arrivant à expiration à la fin de l'année. Ainsi, l'obligation subsistera d'indiquer les prix pour les marchandises, ainsi que certaines prestations de services. Sous certaines conditions, il sera aussi interdit de faire figurer un autre prix à côté du prix à payer effectivement. Exception est faite au cas où une entreprise aurait déjà appliqué un prix inférieur.

Lex Furgler : prorogée et renforcée

Une autre ordonnance a été promulguée : celle sur l'acquisition d'immeubles dans des lieux à vocation touristique par des personnes domiciliées à l'étranger, qui sera prorogée jusqu'au 30 juin 1979. Du fait que les autorisations exceptionnelles accordées à des étrangers pour l'achat de résidences secondaires dans des lieux à vocation touristique soumis au blocage ont atteint en 1978 un maximum, le Département fédéral de justice et police a été chargé d'élaborer jus-

qu'à cette date de nouvelles propositions permettant de renforcer le blocage.

Domaine militaire

Le gouvernement a également modifié deux textes relevant du domaine militaire : il s'agit de l'arrêté mettant des civils au bénéfice de l'assurance militaire et de l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée, qui a été adaptée au plan directeur « Armée-80 ». Il a enfin réajusté les tarifs figurant dans l'ordonnance sur les frais et indemnités en procédure administrative.

Alcool : publicité limitée

Un message a été approuvé visant à réviser la loi sur l'alcool en y incluant notamment des dispositions limitant la publicité

en faveur de l'alcool quand elle est tendancieuse ou qu'elle s'adresse à la jeunesse ou encore qu'elle est placée dans un lieu où elle n'a rien à y faire, du fait même de l'affection de ce lieu.

Transports et SSR

Le Conseil fédéral a aussi autorisé une procédure de consultation sur le rapport final de la commission fédérale de la conception globale suisse des transports. Il a enfin pris note du fait que la SSR a accepté la réduction de cinq à trois ans de la durée de validité de la concession qui doit lui être accordée à partir de 1980. C'était là la condition pour une nouvelle prorogation, car il faut songer à une révision complète de la concession à la faveur d'un éventuel nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision.

Tunnel de la Furka Trois juges désignés

BERNE (ATS). - La commission ad hoc du Conseil national, dans le rapport qu'elle a présenté au terme de son enquête sur les dispositions erronées qui auraient été prises dans la construction du tunnel de la Furka, ainsi que le plénum dudit conseil, dans une motion adoptée à ce même sujet à la session d'été 1978, ont invité le Conseil fédéral à demander des explications aux personnes fautives.

Le Conseil fédéral a institué en conséquence une commission appelée à faire

toute la lumière sur les responsabilités dans la construction du tunnel de la Furka. La commission d'enquête, qui se compose de trois juges (MM. Rémy Riat, Genève, Pius Meyer, Lucerne, André Guinand, Neuchâtel), est chargée d'examiner s'il y a lieu, le cas échéant, d'engager des poursuites (actions civiles, procédures disciplinaires) contre les personnes responsables des dispositions erronées prises dans la construction du tunnel de la Furka. La commission remettra son rapport au Conseil fédéral l'an prochain.

RADIO « CANAL BLANC » A prendre au sérieux!

On en parle depuis quelque temps dans le val d'Aoste, sans que personne n'ait pris, jusqu'à aujourd'hui, la chose trop au sérieux : une station privée de radio aurait l'intention d'émettre, en modulation de fréquence, des programmes quotidiens destinés à suppléer certaines carences franco-phones dans cette vallée autonome. Or, si l'on en croit la TV romande, cette idée a dû faire son chemin, car les promoteurs, dont un PDG parisien du show-business, originaire de Thonon-les-Bains, 38 ans, seraient sur la voie de la réalisation.

Ils ont l'intention de construire un réémetteur au sommet du Mont-Maudit, à plus de 4200 mètres d'altitude, dans le massif du Mont-Blanc, qui desservirait, dès le deuxième semestre de 1979, un territoire compris dans un rayon de 100 kilomètres, soit la vallée d'Aoste, la Haute-Savoie, une partie de la Savoie, le canton de Genève, une partie du lac Léman, le Valais romand et une portion (sud) du Chablais vaudois.

Les responsables de cette station, qui ont eu des contacts réguliers avec les autorités suisses, ont l'intention, selon leur porte-parole, Michel de Gorski, de diffuser avant

tout des programmes de défense du français en val d'Aoste, ainsi que des émissions culturelles et de variétés. L'information ne serait pas oubliée, mais elle serait donnée à l'état brut, sans commentaire. Pas de politique sur les ondes de « canal blanc », a-t-il précisé.

Le budget ne sera établi qu'en fonction de la publicité, une publicité qui risque fort d'être prise à la presse écrite, qui n'en a déjà pas de trop pour équilibrer ses finances.

A Berne, on se déclare fort préoccupé de la chose, car aucun moyen juridique, semble-t-il, ne peut être invoqué pour interdire cette radio « pirate ». M. Willy Ritschard aurait l'intention de déléguer un représentant de la Confédération au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, pour discuter de ce problème.

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...  arrêter sa montre pour gagner du temps

Les dirigeants du Club des aînés se sont retrouvés à Chamoson

Les dirigeants du Club des aînés des sections de Sion, Savièse, Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson, se retrouvaient récemment en assemblée à Saint-Pierre-de-Clages, en compagnie de la dynamique représentante de Pro-Senectute, à Sion, M^{me} Roby.

Après un rapide tour d'horizon de l'activité de chaque section durant l'année écoulée, les personnes présentes abordèrent le projet de voyage prévu l'an prochain, à l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation Pro-Senectute du Valais romand. L'assistance visita ensuite l'ancienne église romane de Saint-Pierre-de-Clages, visite durant laquelle le prieur Crettaz apporta moult commentaires quant à la construction et à la rénovation de cet édifice.

Un apéritif servi dans les caves du président de la commune de Chamoson, M. Jean-Edmond Giroud, et par les bons soins du président du club de Chamoson, M. Gaston Giroud, vint enfin rafraîchir les participants.

Une journée parfaitement réussie, sous l'égide de la section de Chamoson, nous permettant d'annoncer la prochaine assemblée qui se tiendra à Vétroz au début de décembre 1979.

Tribune du Lecteur

Pour une démocratie plus réelle Revoir le « système » du choix des délégués

Monsieur,
N'étant qu'un petit bûcheron, je vous demande, en premier lieu, d'avoir de l'indulgence pour mon lamentable français. Je me permets en quelques lignes de venir vous manifester ma sympathie pour vos commentaires dans le *Nouveliste* du 1^{er} décembre dernier, au sujet du choix des délégués, désignés par les partis politiques. Vos commentaires reflètent l'exacte réalité sur le système actuel de désigner les délégués. La masse des adhérents n'a pas voix au chapitre, cette tâche, comme vous le dites si bien, est réservée à quelques rotelets et inventeurs de combinaisons. Ce n'est plus l'époque où chaque village, c'est-à-dire la base des citoyens, avait le droit et le devoir de choisir son candidat ou son délégué.

Ce système trop démocratique est aujourd'hui un tabou, qui gêne et, prônant l'intérêt général, le comité encastré de quelques meneurs nous prépare le menu.

L'assemblée générale fixée, à part un groupe restreint, le gros pourcentage des adhérents au parti ignore les candidats qui leur seront présentés.

Concernant le choix des délégués, je ne résiste pas à la tentation de vous raconter un fait que j'ai vécu, il y a quelques années.

Il s'agissait de l'élection au Conseil d'Etat, soit lors du duel entre MM. Zufferey et Pralong. A cette occasion, j'ai eu la curiosité d'assister à cette assemblée des délégués à Sion. Ignorant la composition de la délégation de notre parti, j'ai eu la bonne surprise de connaître nos délégués lors du

défilé sur le podium pour déposer leurs bulletins de vote. Quelle ne fut ma stupéfaction de constater que notre délégation était composée des fidèles attirés à la bonne crèche.

La moutarde m'est montée au nez et, sur-le-champ, j'ai dénoncé cette monumentale erreur politique à un ami, ancien député. Sa réponse m'a profondément révolté, embarrasé par ma remarque, il prit grand soin de m'instruire sur l'importance de cette assemblée et de me convaincre du choix judicieux des délégués. Je vous assure que je me suis senti très gêné de ma dose de naïveté.

Je lui signale que le PDC de notre commune compte plus de mille adhérents, avec une envie de lui souffler à l'oreille que notre

parti est malade. J'approuve votre point de vue : un changement doit intervenir dans l'administration des partis et ceci, malgré les lamentations des « super-politicards », qui n'ont plus ni la confiance ni le contact avec la masse des sans voix.

Espérant vous voir à l'avenir encore prendre la défense d'une démocratie plus réelle, je profite de l'occasion pour manifester ma sympathie à votre beau *Nouveliste*, encadré par les articles si percutants de M^{me} Suzanne Labin.

Veuillez agréer, Monsieur Luisier, mes salutations distinguées.

Pierre Fo., scieur

Un rôle à jouer

Ayant la chance de vivre en Suisse, pays à structure démocratique, à mon avis, nous avons, en qualité de citoyens et de citoyennes, un rôle à jouer.

Lorsque nous apprenons, par la presse, la radio, la télévision, que dans un pays, la liberté est abolie, que le délit politique mène à l'emprisonnement, à la torture et à l'exil, nous nous devons d'apporter notre solidarité morale envers un peuple bafoué. Nous ne saurions admettre et tolérer des régimes totalitaires et dictatoriaux. Cependant, il nous faut être tout autant

critiques envers un régime de gauche qu'envers un régime de droite, lorsqu'il ne respecte pas les droits de l'homme.

A la veille d'une éventuelle entrée de la Suisse à l'ONU, demandons au Conseil fédéral d'être actif au niveau de la politique économique et étrangère, afin que chaque peuple puisse jouir pleinement de sa souveraineté et que tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne soient qu'une délégation de la suprême autorité populaire!

Alain Borgeaud



C'est le tabac qui compte.

C'est le bon moment pour construire avec le CREDIT SUISSE

Le taux d'intérêt des hypothèques en 1er rang est actuellement de **4 1/4 %**

BAISSE DES TAUX

Lorsque vous parlez crédit hypothécaire avec le CS, vous bénéficiez non seulement d'un taux d'intérêt avantageux mais aussi de conseils utiles.

Demandez notre brochure «Vivre dans ses propres murs» à la succursale de votre choix. Elle vous l'enverra gratuitement.



CREDIT SUISSE CS

Avenue de la Gare 23
1951 SION

A vendre

Simca 1100 Spécial
5 portes, 1975
expertisée
Fr. 3900.-

Volvo 121
1970, non expertisée
Fr. 1200.-

Volvo 144 DL
1973, état de neuf
expertisée
Fr. 5950.-

Volvo 242 L
2 portes, 1975
voiture de diplomate
Fr. 8650.-

Pierre Gross
2013 Colombier
Tél. 038/41 11 73
28-206

Mazda RX 3

1976
40 000 km

Facilités de paiement

Tél. 022/36 54 00

18-5377

BMW 525

1976
blanche
parfait état
52 000 km

Facilités de paiement

Tél. 022/36 54 00

18-5277

BMW 2002

1974
blanche
excellent état

Facilités de paiement

Tél. 022/36 54 00

18-5377

Voiture de direction

CX 2400 Pallas

mod. 77, 29 000 km,
état de neuf, vitres
teintées électriques,
servo-direction,
radio-cassettes
stéréo

Tél. 027/61 18 22
36-32314

A vendre d'occasion

lame à neige

adaptable sur tracteur ou jeep.

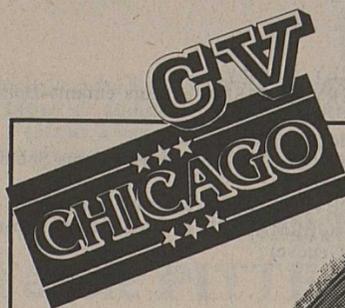
Bonvin Frères
Machines agricoles
1964 Conthey
Tél. 027/36 34 64
36-2860

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



Chaude, imperméable au vent et à l'eau



7950

4950



CV
Charles Vögele

Une veste telle qu'on la porte à Chicago, où l'hiver est particulièrement rude.

Le modèle Vögele a encore été amélioré et vous offre des avantages que vous ne trouverez pas à d'autres vestes semblables: la qualité de polyamide perlé est particulièrement dense et assure donc une imperméabilité parfaite. Le capuchon de forme entonnoir

① retient la chaleur personnelle et la répand sur le visage pour tenir chaud. Doublure d'hiver matelassée

② aussi à l'intérieur des manches; coupe-vent en tricot aux poignets. La fourrure qui borde le capuchon

③ peut être détachée au moyen de boutons-pression (en cas de pluie).
Pour garçons et jeunes gens
dès st. 116 49.50
+ 6.- par 12 cm
Pour messieurs t. 44-54 79.50

Dans toutes les maisons de mode CV et les mini-marchés Vögele de Suisse.

Votre annonce !

Dans le «Nouvelliste»...

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès le 1er décembre, au prix de

119.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de décembre 1978 gratuit)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision

Deux variantes en consultation

BERNE (ATS). - Le nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision est prêt. Il est envoyé aux cantons, partis et organisations intéressés pour l'habituelle consultation. Ce sont en fait deux versions - l'une brève, limitée à l'attribution à la Confédération de la compétence de légiférer en la matière, l'autre plus détaillée - qui ont été préparées par le département de M. Ritschard à la suite de plusieurs motions acceptées par le Parlement. Le rejet, il y a deux ans, d'un

projet d'article - lui-même précédé d'un premier refus en votation populaire en 1957 - laisse un vide juridique du fait que l'actuel article 36 de la Constitution ne régit que le domaine technique de la radio-télévision. Le Conseil fédéral avait donné le feu vert pour l'élaboration du nouveau projet, estimant notamment qu'il était indispensable de créer une base constitutionnelle suffisante pour permettre une législation englobant les nouveaux procédés de télécommunication et,

plus particulièrement la télévision par câble qui a marqué le début d'un nouvel essor technique. La télévision par satellites est imminente et le développement laisse entrevoir de nouvelles techniques allant bien au-delà des possibilités actuelles. D'autre part, la législation d'exécution devra pouvoir comprendre des prescriptions sur les programmes et les réalisateurs d'émissions, sur l'organisation des institutions d'émission, sur le financement, la surveillance et le contentieux.

Objectivité, équilibre, respect...

Cela va... de soi!

Le nouvel article (2^e variante) va moins loin dans la description des objectifs. On a laissé tomber les prescriptions qui avaient donné lieu à des critiques. Il n'y a plus de référence à la nécessité d'une information « objective et équilibrée », ni à la garantie du « respect de la personnalité et des convictions religieuses », ni à l'« équitabilité » expression de la diversité des opinions. On ne parle plus non plus de la représentation du « caractère propre des régions linguistiques et des diverses parties du pays », ni des « diversités culturelles et sociales ». Quant à la surveillance des moyens audio-visuels dont on a beaucoup parlé, elle demeure possible en vertu du nouvel article. La documentation fournie par le département sur le nouvel article indique qu'un contrôle de l'Etat ne doit intervenir qu'après que l'institution émettrice aura saisi son contrôle interne d'une éventuelle violation du droit par une émission. Et c'est seulement en cas d'incapacité de l'institution de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la situation que l'Etat sera habilité à intervenir.

Ne déplaire à personne

En présentant son nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision, que ce soit dans l'une ou l'autre de ses variantes, le Conseil fédéral a prouvé qu'en l'occurrence son souci premier était de ne déplaire à personne. Assurément, ce texte, essentiellement technique, ne rencontrera pas les violentes oppositions qui firent échouer le précédent en votation populaire le 26 septembre 1976.

Même les alinéas 2 et 3 sont tellement vagues - on ne voit d'ailleurs pas très bien leur utilité - qu'il serait étonnant qu'ils soient contestés avec vivacité par quiconque.

Tout le débat politique qui s'était engagé à propos du précédent texte est donc volontairement reporté par notre gouvernement au niveau législatif. Ce sera à nos parlementaires de fixer dans une loi notamment les exigences minima auxquelles devraient satisfaire les programmes diffusés par nos

radio et télévision. Nul doute que nos élus politiques auront du pain sur la planche et que la lutte sera vive car le sujet est brûlant.

Quant à nous, nous nous contenterons simplement de regretter tout de même qu'il ne soit pas possible, en l'état actuel des choses, sous peine de voir la gauche pousser des cris et montrer les dents, d'inclure dans un tel article des exigences aussi indispensables que celles d'objectivité, d'honnêteté, d'équilibre, de diversité et de respect du public. Or, ces notions que les « progressistes » refusent au niveau constitutionnel parce que les jugeant répressives et oppressives, les admettront-ils au niveau législatif? Les partis bourgeois sauront-ils montrer la fermeté nécessaire pour imposer des règles élémentaires au bon fonctionnement de nos moyens d'information?

L'avenir nous dira si nous avons raison de nous montrer sceptique. (R.)

1) simple attribution de compétence

La première variante soumise à l'examen est donc uniquement attributive de compétences. Elle ne contient aucune disposition matérielle, par exemple sur la teneur de la future loi d'exécution. Elle n'ex-

clut ni la radio-télévision commerciale, ni celle d'Etat. Mais elle n'empêche pas de réglementer ce domaine selon les critères que l'Exécutif et le Législatif pourront déterminer.

Elle stipule simplement que la Confédération peut légiférer sur la radio et la télévision, « ainsi que sur d'autres formes de communication collective utilisant les techniques de télécommunication ».

2) les prestations sont détaillées

La seconde version reprend la première variante dont elle fait un premier alinéa. Mais elle ajoute deux alinéas pour indiquer quel genre de prestations la radio-télévision doit fournir à la population, en fonction des besoins et des intérêts de celle-ci. Le programme et le public sont placés au centre des préoccupations. Il est spécifié que les auditeurs doivent recevoir une information suffisante et variée de façon à pouvoir se faire une opinion sur « les problèmes que pose la vie en société ». Cet objectif s'adresse aussi bien au domaine politique (élections et votations) qu'aux secteurs économiques (par exemple, la consommation) et culturel (mœurs). Vu la masse d'informations, il convient que les programmes fassent une sélection et replacent tous les éléments dans un contexte général. L'« épanouisse-

ment culturel » auquel doit également viser la radio-télévision suppose la diffusion d'œuvres artistiques (cinéma, musique, littérature), mais aussi la présentation des problèmes de la vie quotidienne dans la collectivité.

On mise sur l'autocontrôle

A l'information et à la culture s'ajoute un troisième volet : le divertissement, si important dans notre société axée sur le rendement. Le troisième alinéa, enfin, garantit la liberté de création et l'autonomie. Il faut que les institutions émettrices soient indépendantes à l'égard de l'Etat et des groupes d'intérêts. Il faut aussi que les réalisateurs de programmes puissent participer au processus de décision et de création sans qu'un

contrôle vienne restreindre leur liberté d'action. Seul demeure indispensable un autocontrôle dicté par la déontologie professionnelle et les prestations à fournir.

Chantier du Gothard Accident mortel

BELLINZONE (ATS). - Un accident de travail qui a coûté la vie à un ressortissant italien de 20 ans, Guido Coppe, de la province de Belluno, s'est produit dimanche soir sur le chantier de l'autoroute du Gothard dans la région du Monte Piottino.

Le jeune homme a été écrasé par une grue. Il a fallu plusieurs heures pour libérer le corps du malheureux de l'amas de ferraille.

PRIX DE GROS Nette hausse

BERNE (ATS). - L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Il s'est inscrit à 142,1 points à fin novembre 1978 (1963 : 100), d'où une augmentation de 1 % par rapport au niveau atteint à la fin du mois précédent (140,7) est une baisse de 2,7 % comparativement à celui qu'on avait enregistré une année auparavant (146,1). Le taux annuel de variation était de -4 % en octobre 1978 et de -1 % en novembre 1977.

C'est la première fois depuis mai 1978 que l'indice général des prix de gros s'est de nouveau élevé en l'espace d'un mois. Ce mouvement ascendant a été net, il est principalement imputable au renchérissement des marchandises importées.

Ivresse au volant, menaces, opposition à la prise de sang... Conseiller national vaudois condamné

LAUSANNE (ATS). - Le tribunal de police de Lausanne, a condamné, hier, le conseiller national vaudois Maurice Cossy, radical, à dix jours d'arrêts et trois mille francs d'amende, avec sursis et délai de radiation de deux ans, pour ivresse au volant, infractions à la loi sur la circulation routière, circulation sans permis, opposition à une prise de sang et menaces envers des fonctionnaires. « La charge de conseiller national impose un comportement exemplaire », a dit le juge.

Dans la nuit du 18 au 19 mai dernier, des agents de police remarquèrent à Vevey une fourgonnette roulant tous feux éteints et zigzaguant sur la chaussée. Ils interpellèrent le conducteur, vigneron à Saint-Saphorin, qui n'était pas en possession de son permis de conduire, et qui résista et refusa de les suivre. Les agents appelèrent du renfort et c'est à quatre qu'ils durent se mettre pour conduire au poste le chauffeur récalcitrant, qui s'opposa à tout alcooltest, faisant

état de son titre de conseiller national. Le conducteur put regagner son domicile et, le lendemain, il retourna à Vevey pour récupérer son véhicule, se soumit à ce moment-là seulement à une prise de sang, qui ne révéla plus qu'un taux de 0,22 ‰ et repartit. C'est alors que le juge informateur de Vevey-Lavaux signa un mandat d'amener, chargea la police d'aller le chercher à son domicile, l'interrogea et l'inculpa.

Il ressort de l'audience d'hier que le prévenu avait beaucoup travaillé le 18 mai, avait commencé à boire dans l'après-midi, pris les « quatre-heures », participé à une séance de dégustation dans ses caves, soupé avec des amis à Vevey et consommé encore de l'alcool dans un établissement public au bord du lac. Selon l'expertise du médecin-légiste, le taux d'alcoolémie devait atteindre 1,47 ‰ au moment des faits, ce qu'a contesté la défense.

Les ravisseurs du cercueil de Chaplin risquent jusqu'à six ans de prison

VEVEY (ATS). - Les deux ravisseurs du cercueil de Sir Charles Chaplin comparaissent depuis hier devant le tribunal correctionnel de Vevey, constitué en Cour à quatre juges, sous la présidence de M. Roland Châtelain. L'accusation est soutenue par M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud. Les accusés, Romans W., 24 ans, Polonais, et Gatcho G., 38 ans, Bulgare, mécaniciens à Lausanne, tous deux jouissant de l'asile politique en Suisse, sont défendus par les avocats Pidoux et Burnand, de Lausanne. Ils risquent une peine maximale de six ans de réclusion, pour crime manqué d'extorsion de fonds et atteinte à la paix des morts.

C'est parce qu'il était en chômage depuis novembre 1977 que W., ayant lu un journal italien qui relatait l'enlèvement d'un cercueil et l'obtention d'une rançon, eut l'idée d'enlever la dépouille mortelle de Charlie Chaplin.

gler l'affaire à l'amiable, car pour M^{me} Oona Chaplin, il n'était pas question de payer une rançon pour la restitution du cercueil. Il est d'ailleurs possible qu'un tiers se soit immiscé dans l'affaire pour tenter d'escroquer de l'argent, car M^{me} Paschoud dit avoir entendu deux voix différentes.

Entendue hier après-midi en qualité de témoin par le tribunal de Vevey, jugeant les deux ravisseurs du cercueil de Charlie Chaplin, l'actrice Geraldine Chaplin, fille aînée du grand cinéaste, a déclaré que toute la famille avait été terriblement effrayée. La police ayant

conseillé à M^{me} Oona Chaplin de quitter Corsier, Géraldine réussit à convaincre sa mère de partir du 20 mars au 7 avril : « Nous avions peur que les ravisseurs viennent contrôler la maison et, pour la première fois depuis vingt ans, la grille de la propriété fut fermée. Nous étions dans une forteresse. »

Un inspecteur principal de la sûreté vaudoise a dit sa certitude qu'un troisième homme s'était infiltré dans l'affaire, car ce sont deux voix qu'il a entendues - comme M^{me} Paschoud à son étude - lorsqu'il répondait au téléphone au « Manoir de Ban ».

Le député Montavon condamné à deux mois de prison

Hier, devant le tribunal de Moutier dont la présidence était, pour la circonstance, assurée par le juge Staehli, de Bienne, M. Jean-Claude Montavon, ancien animateur du groupe Béliet et ancien député chrétien-social à la Constituante jurassienne, a été reconnu coupable d'émeute lors des événements survenus à Moutier les 7 et 8 septembre 1975, à l'occasion du vote plébiscitaire. Les autres chefs d'accusation, portant sur l'opposition aux actes de l'autorité et la violence aux fonctionnaires pour lesquels M. Montavon était renvoyé, et qu'il aurait commis le 24 avril, n'ont pas été retenus. Sous l'inculpation d'instigation et de participation à l'émeute, par le fait qu'en tant que responsable du groupe

Béliet il avait disposé des membres de son mouvement en divers endroits de la ville afin d'assurer la sécurité des autonomistes, le juge a refusé d'accorder le sursis à M. Montavon, le reconnaissant coupable de participation à une émeute. Le juge fonde son argumentation sur le fait que M. Montavon a déclaré qu'il était d'accord avec les autonomistes du Jura bernois qui entendent lutter pour la réunification du Jura tout entier, motif pour lequel le sursis lui a été refusé. L'avocat du coupable a d'ores et déjà annoncé qu'il recourrait contre ce jugement et notamment contre le considérant précité. C'est la Cour d'appel du canton de Berne qui aura à connaître de ce recours. V. G.

Un troisième homme ?

La journée d'hier a été consacrée à l'instruction et à l'audition de neuf témoins, dont cinq requis par la défense. Au cours de son audition, M^{me} Paschoud, cité par l'accusation, a dit qu'en raison du secret professionnel, il avait refusé que son téléphone fut mis sur table d'écoute. Il chercha à prendre un contact personnel avec W., pour ré-

Energie nucléaire Les Neuchâtelois seront consultés

NEUCHÂTEL (ATS). - Par 64 voix contre 40 et une abstention, le Grand Conseil neuchâtelois a décidé hier de recommander au peuple neuchâtelois d'accepter l'initiative populaire cantonale « pour la sauvegarde des droits du peuple dans le domaine de l'énergie atomique ». Cette décision a été prise au vote nominal après un débat où les libéraux ont soutenu l'Exécutif cantonal qui recommandait le rejet de cette initiative. Celle-ci demande que ce soit le peuple neuchâtelois qui se prononce lorsque le canton sera requis de donner son avis à l'autorité fédérale compétente à propos de l'implantation d'une installation nucléaire.

GRAND CONSEIL VAUDOIS Toute une séance pour F. Weber

LAUSANNE (ATS). - Le Grand Conseil vaudois a accepté hier le projet de loi sur le plan de protection de Lavaux et repoussé l'initiative constitutionnelle demandant l'octroi au peuple vaudois (et non plus seulement à ses élus) des droits du canton en matière fédérale : deux objets qui découlent de propositions de comités animés par le journaliste montreuais Franz Weber.

La nouvelle loi sur le plan de protection de Lavaux a été votée à

une large majorité, sans avoir subi d'amendements majeurs. Le vignoble et le site de Lavaux seront désormais assurés d'une très large protection, à la fois constitutionnelle, légale et réglementaire.

Le préavis du Conseil d'Etat sur l'initiative populaire (17 000 signatures) concernant les droits du canton en matière fédérale a été acceptée. Cela signifie que l'initiative sera soumise au vote du peuple vaudois sans contreprojet et avec recommandation de rejet.

LA RÉFORME DES FINANCES FÉDÉRALES PRÊTE... POUR LE SCRUTIN POPULAIRE

BERNE (ATS). - Le Conseil national a éliminé, hier, la dernière divergence qui le séparait encore du Conseil des Etats à propos de la réforme des finances fédérales. Sous réserve du vote final qui aura lieu vendredi, cette réforme est ainsi prête à être soumise à la votation populaire. Au cours de la même séance, les députés ont également liquidé, à l'exception d'une seule, les divergences subsistant sur le budget 1979 de la Confédération. Ils ont encore approuvé un second supplément au budget 1978, la prorogation de l'accord international sur le blé de 1971, la gestion et les comptes de la Régie fédérale des alcools. Enfin, ils ont commencé l'examen du budget 1979 des CFF.

Les coiffeurs paieront aussi la TVA

A l'issue des nombreux va-et-vient auxquels a été soumis le projet de réforme des finances fédé-

rales, la seule divergence formelle qui subsistait entre les deux Chambres concernait l'assujettissement des coiffeurs à la taxe à la valeur ajoutée (TVA). Par 71 voix contre 57, le Conseil national a suivi la majorité de sa commission qui proposait, comme l'avait décidé le Conseil des Etats, de ne pas faire d'exception pour cette corporation. Les députés n'ont donc pas suivi le radical bernois Otto Fischer, qui, comme la minorité de la commission, estimait que les coiffeurs seraient trop fortement frappés par la TVA étant donné l'importante composante « service » de leur profession.

Imposition des banques, vignette et taux « poids lourds » : pour une autre fois !

Le conseil a par ailleurs repoussé par 64 voix contre 56 la motion que le Fribourgeois Jean Riesen avait

présentée au nom du groupe socialiste dans le but d'obtenir un débat sur l'imposition des banques, malgré le refus opposé par le Conseil des Etats aux propositions faites à ce sujet par le Conseil fédéral. Au cours du débat, le démocrate-chrétien fribourgeois Laurent Butty a indiqué que son groupe allait déposer une motion invitant le gouvernement à faire d'ici la fin de 1979 des propositions sur les possibilités de soumettre les banques à des prestations fiscales supplémentaires. Quant à la vignette sur les autoroutes et l'imposition accrue des poids lourds, elles avaient été éliminées d'office, le Conseil des Etats ayant refusé deux fois d'entrer en matière.

Séance du Conseil fédéral

Voir page 29

Une « affaire » à l'Etat des Grisons UN INGENIEUR ACCUSE

COIRE (ATS). - Des copies d'un livre-journal rédigé par un ingénieur du Service cantonal des ponts et chaussées, chef de la section s'occupant des routes principales, circulent depuis quelque temps dans les Grisons et particulièrement en ville de Coire. Ce journal contient de graves reproches contre des

fonctionnaires du Service cantonal des ponts et chaussées. Le Gouvernement grison s'est occupé de ce cas lors de sa séance d'hier. Il estime nécessaire d'établir dans quelles mesures les constatations et les reproches consignés dans ce journal correspondent à la réalité et si les fonctionnaires de ce service se sont

rendus coupables de violation du devoir de fonction. Le Conseil d'Etat veut également examiner la question d'une éventuelle violation du devoir de fonction par l'auteur du journal. Il a donc décidé d'introduire une procédure disciplinaire.

Cette procédure est dirigée tant contre les fonctionnaires mis en cause par le journal que contre l'auteur du journal. Celui-ci a d'ailleurs été provisoirement mis à pied.

Iran: la masse se déchaîne - « Dieu » et haine...

Le chah peut-il encore gouverner?

TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter). - Plusieurs centaines de milliers d'Iraniens (un million et demi selon certaines estimations) se sont à nouveau rassemblés hier en divers points de la capitale pour converger, tout comme dimanche, sur l'immense avenue Chah-Reaz.

On s'attendait que cette seconde marche revête un caractère essentiellement religieux, mais elle a eu en fait de profondes résonances politiques. « Mort au chah » ont crié pendant des heures les manifestants. Les cortèges se sont formés par dizaines dans toute la ville. Les femmes voilées de noir s'y sont jointes en grand nombre avec les enfants, dont certains étaient revêtus de l'habit blanc des religieux.

A chaque carrefour, dans chaque quartier, les banderoles et calicots se sont déployés par dizaines de milliers. Les portraits de l'ayatollah Khomeiny, symbole de l'opposition au régime, se sont élevés au-dessus de la foule.

Comme dimanche, il n'y avait pas de militaires dans les rues. Seul un cordon de soldats et les chars d'assaut barraient le passage du quartier nord, là où se trouve le palais du roi sur la colline Niavaran. Le gouvernement a autorisé en effet, malgré la loi martiale, les défilés religieux marquant le deuil chiite du « Moharan ». Mais les

manifestants ont crié leur opposition au régime. « Seule la victoire totale apaisera notre colère. Nous allons abattre ce régime qui a brûlé nos mosquées. L'Iran est fier d'avoir Khomeiny comme leader », ont répété pendant des heures les manifestants.

Après les manifestations qui ont eu lieu à Téhéran et dans toutes les villes de province, les observateurs s'interrogent sur l'avenir politique de l'Iran. En voyant défiler plusieurs millions de personnes sublimant l'ayatollah Khomeiny, les observateurs ont constaté une rupture entre le roi et son peuple. Un leader de l'opposition laïque a affirmé, à un envoyé spécial d'AFP: « Le compromis n'est plus possible, la population ne l'accepterait pas. »

Il le boira!...

De sa résidence des environs de Paris, l'ayatollah Khomeiny a lancé hier un appel aux nations et aux gouvernements qui soutiennent le chah déclarant: « Nous ne vendrons plus de pétrole aux pays qui soutiennent le chah. »

Dans l'entourage de l'ayatollah, on précise que les principaux pays intéressés visés par ces déclarations sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique.



A Ispahan et Sadatch, plusieurs morts

ISPAHAN (ATS/AFP). - Des heurts entre manifestants et militaires auraient éclaté hier soir à Ispahan (centre de l'Iran), selon des membres de l'opposition.

Ces incidents se seraient produits en fin de manifestation, vers 18 heures locales (16 heures HEC). De sources dignes de foi, on a indiqué que ces incidents ont fait trois morts; ceux-ci ont éclaté quand des groupes de manifestants, qui avaient déboulonné plusieurs statues du chah, se sont attaqués au siège de la police politique (Savak).

incendiant l'entrée des locaux. Une grenade a alors été lancée par les forces de l'ordre, et trois personnes ont été tuées, selon différentes sources.

La manifestation d'Ispahan, dominée par les slogans hostiles au chah, a rassemblé plus de 500 000 personnes (700 000 selon l'opposi-

tion). Des incidents auraient également fait plusieurs morts dans la ville de Sadacht (nord-ouest du pays). Le parti d'opposition « Front national » affirmait hier soir que

l'armée a ouvert le feu sur un groupe de manifestants qui se dirigeaient vers la prison où se trouvent plusieurs détenus politiques. D'après l'opposition, il y aurait eu plus de cinq tués.

« Représailles » contre un holocauste

TEL AVIV (ATS/AFP). - André Koltchinsky, auteur de la prise d'otages au centre culturel allemand de Tel Aviv, a rendu la liberté aux quatre personnes qu'il détenait, et a accepté d'évacuer, avec ses deux camarades, le local de l'ambassade. C'est le chef de la police de Tel Aviv, le superintendant Tiomkine, qui, au terme d'une patiente « négociation », est parvenu à ramener à la raison Koltchinsky, qui avait déjà tenté un acte semblable il y a plusieurs mois, le jour de la commémoration de l'holocauste nazi, en « représailles contre l'holocauste ».

Sa prise d'otages d'hier soir a duré un peu plus de deux heures et a mobilisé d'importantes forces de police, gardes-frontière et gardes civils.

Israël rend hommage à sa grande dame



Au premier plan, le fils de M^{me} Meir, Menachem, avec son épouse Aya, passent devant le cercueil de M^{me} Golda Meir, sur l'esplanade de la Knesseth. M. Menachem Meir est musicien et directeur du conservatoire de Tel Aviv. Bélino UPI

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le cercueil de Golda Meir a été amené hier matin de l'hôpital Hadassah, où elle est décédée vendredi, sur l'esplanade de la Knesseth à Jérusalem.

Au moment où le catafalque, recouvert des couleurs d'Israël, était installé sur l'esplanade, trois avions « Skyhawk » des forces de l'air ont survolé le site, ultime salut à l'ancien premier ministre.

Avant de permettre à la foule de défilé, jusqu'à ce matin à 6 heures (5 heures HEC), devant le cercueil, les grands rabbins ont dit les prières. Une garde d'honneur de la Knesseth entoure le catafalque, que flanquent des flambeaux.

Le président Yitzhak Navon, chef de l'Etat, est venu hier s'incliner devant la dépouille de la « grande dame » d'Israël, et a présenté ses condoléances à la famille.

● OSLO (ATS/DPA). - Le Gouvernement norvégien a décidé de ne pas entrer dans le nouveau Système monétaire européen (SME), a déclaré hier le premier ministre norvégien, M. Odvar Nordli. La Norvège se séparera également à la fin de cette année du « serpent monétaire » européen, auquel elle était affiliée en tant que membre associé.

● SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (ATS/Reuter). - De violentes tempêtes se sont abattues, dans la nuit de dimanche à lundi, sur la Galice, province située dans le nord-ouest de l'Espagne. Les dégâts matériels sont estimés à un milliard de pesetas (environ 25 millions de francs suisses), mais aucun blessé n'a été signalé.

● NEW YORK (ATS). - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a reçu hier à New York devant l'assemblée générale des Nations unies un prix pour son action en faveur du respect des droits de l'homme.

New York: hold-up contre Lufthansa

NEW YORK (ATS/AFP). - Un garde a été blessé à la tête d'un coup de crosse de pistolet par l'un des cinq bandits armés et masqués qui se sont emparés hier matin d'environ 5 millions de dollars dans les bureaux de la compagnie aérienne « Lufthansa » à l'aéroport Kennedy (New York).

Selon un porte-parole de la police, le garde, qui se trouvait à l'entrée du bâtiment, a été assommé par les gangsters, qui ont ensuite neutralisé, en les ligotant, neuf employés de la compagnie.

Le contenu exact du coffre-fort vidé par les gangsters n'est pas connu, mais selon un porte-parole de la « Lufthansa », le montant du hold-up pourrait s'élever à 5 millions de dollars, dont 300 000 dollars de bijoux.

Ce hold-up particulièrement audacieux s'est déroulé à 3 h. 15 locales (9 h. 15 HEC), à une heure où l'aéroport Kennedy est particulièrement calme. Les cinq gangsters se sont enfuis dans une camionnette sans être remarqués. L'alerte a été donnée cinq minutes après leur départ par un employé qui a réussi à défaire ses liens.

M. Thorpe: un chien ou davantage de la conscience?

MINEHEAD (ATS/Reuter). - Le tribunal de Minehead (Somerset) rendra probablement son verdict aujourd'hui, soit un non-lieu dans l'affaire Jeremy Thorpe, qu'il examine depuis maintenant trois semaines, ou procès devant une juridiction criminelle pour l'ancien chef du parti libéral britannique et ses trois co-accusés.

Les quatre hommes sont inculpés de complicité de tentative de meurtre sur la personne de M. Norman Scott, un ancien mannequin qui affirme avoir eu des relations homosexuelles avec M. Thorpe. Ce dernier est en outre accusé d'incitation au meurtre. Les quatre hommes nient les charges retenues contre eux et M. Thorpe a également déclaré à la police n'avoir jamais eu, à quelque moment que ce soit, de telles relations avec M. Scott.

Personne, à ce jour, n'a contesté qu'un pilote d'avion, Andrew Newton, ait, un soir d'octobre 1975, tué le chien de M. Scott. Selon M. Newton et l'accusation, il avait été recruté pour supprimer M. Scott mais, soit qu'il eut pris peur, soit que son arme se fut enrayée, il tua le chien mais pas son propriétaire.

Purge au sommet!

LUANDA (ATS/AFP). - Sept ministres angolais ont été démis hier soir par décret du président Agostino Neto, apprend-on officiellement à Luanda.

Dans cette liste figurent le premier ministre, M. Lopo Fortunato Ferreira do Nascimento, destitué samedi par le comité central du MPLA (parti du travail), et les trois vice-premiers ministres. Les autres sont le ministre du commerce intérieur, celui de l'habitation et de la construction et le vice-ministre du commerce intérieur.

PÉTROLE Hausse inévitable?

ABOU DHABI (ATS/Reuter). - La conférence ministérielle des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'ouvre samedi. Dès aujourd'hui, les ministres des dix pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) se réunissent à Abou Dhabi.

Sept des pays de l'OPAEP sont également membres de l'OPEP. Aussi leurs discussions devraient-elles tourner autour de l'augmentation, tenue pratiquement pour sûre, du prix du pétrole l'an prochain. Le prix moyen d'un baril de brut est de 12,70 dollars américains, depuis deux ans. Tous les membres de l'OPEP conviennent de la nécessité d'une hausse. Toutefois, les points de vues divergent sur le montant de celle-ci. Cheikh Man Al-Oteiba, ministre des pétroles des Emirats arabes unis, a déclaré hier, dans une interview accordée à l'agence de presse de cette fédération, que tous les pays membres de l'OPEP sont en faveur d'une augmentation. Les divergences de vues sur le montant de cette hausse ont été considérablement réduites, a-t-il ajouté. Cheikh Al-Oteiba faisait ainsi écho aux propos de M. Valentin Hernandez, ministre de l'énergie et des mines du Venezuela, qui a déclaré que son pays proposerait une hausse de 10% lors de la conférence ministérielle de l'OPEP. Peu avant son départ de Caracas, il a déclaré à la presse que son pays se prononcerait en faveur d'une hausse graduée par trimestre.

Appel du pape à l'ONU

CITÉ DU VATICAN (ATS/Reuter). - Dans un message adressé à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le pape constate un accroissement massif des violations des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

« Permettez-moi d'attirer l'attention de l'assemblée (générale de l'ONU) sur l'importance et la gravité d'un problème que l'on ressent encore vivement aujourd'hui et dont on souffre, je veux parler du problème de la liberté religieuse, qui est la base de toutes les autres libertés », affirme le pape dans ce message, en date du 2 décembre, mais rendu public hier seulement.

Le souverain pontife, qui ne critique personne nommément, se plaint des « actes répressifs et discriminatoires contre de nombreux citoyens, qui sont en butte à toutes sortes d'oppressions et sont passibles de mort, seulement parce qu'ils veulent préserver leurs valeurs spirituelles et qui, en dépit de tout cela, n'ont jamais cessé de coopérer en tout ce qui sert le vrai progrès civil et social de leur pays ».

Franz Weber est allé voir chez les Grecs...

Ou l'oracle aux bras nouveaux!

DELPHES (ATS). - Toute la région de Delphes - le sanctuaire d'Apollon, la Vallée sacrée qui, avec ses milliers d'oliviers, débouche sur Itea, port qu'empruntaient autrefois les pèlerins venus prier et consulter l'oracle - est gravement menacée par le projet de construction d'une usine d'aluminium. Après « sauver Lavaux, l'Engadine » et d'autres encore, c'est un « sauver Delphes » que lance Franz Weber. Un groupe de journalistes français, allemands, luxembourgeois et suisses, est allé sur place le week-end passé pour se rendre compte des menaces qui planent sur ce berceau de notre civilisation.

A quelque 180 km au nord-ouest d'Athènes, Delphes s'accroche au flanc du mont Parnasse, surplombant le golfe Itea. Delphes et Itea comptent actuellement quelque 3000 habitants. Après l'Acropole d'Athènes, le site archéologique de Delphes est l'un des plus impressionnants de la Grèce. Les habitants de cette région vivent principalement d'agriculture - olives et miel - et du tourisme.

DES ABRICOTS AUX OLIVES

Investi de pouvoirs divins, le jeune Apollon a pourtant commis une

erreur: oubliant de sonder le sous-sol, il s'est installé sur une terre riche en bauxite, matière première pour la fabrication d'aluminium. On devine la suite. Une usine d'aluminium s'est installée à une quarantaine de kilomètres de Delphes et traite le sable rouge extrait près d'Itea. Montagnes éventrées, boues rouges dans la mer et végétation compromise près de l'usine, telles sont les suites inévitables de ces activités industrielles. Mais il y aura pire. Un consortium international prévoit de construire dans la baie même d'Itea, à côté des oliveraies, une autre fabrique d'aluminium. Les olives grecques résisteront-elles mieux que les abricots valaisans? Les émanations corrosi-

ves, transportées par le vent, s'abattent également sur le site archéologique, dont les pierres sont déjà rongées par les gaz d'échappement des nombreuses voitures passant tout près.

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE EST SECONDAIRE

Le comité « sauver Delphes » - présidé par Franz Weber et composé de Grecs, Français, Allemands, Belges et Suisses - s'oppose à l'argument économique avancé en faveur de cette usine. Une telle industrie ne peut en effet coexister avec l'agriculture et le tourisme. Les quelque 800 places de travail offertes par la future fabrique ne

serviraient donc qu'à occuper les personnes condamnées au chômage par la pollution. Mais le problème économique est secondaire, souligne M. Weber. Delphes doit être sauvé à tout prix et par une collaboration internationale.

UN TOURISME DES « CATACOMBES »

En dessous du village de Delphes se trouve le chantier - abandonné pour des raisons économiques et également à cause de l'opposition locale - d'une route nationale reliant Itea à Athènes. Un détail piquant: pour calmer les critiques des adversaires de cette route, les pans de la roche excavée ont été recouverts par quelques dizaines de tonnes de peinture noire. Le comité « sauver Delphes » ne s'oppose pas à cette voie d'accès favorisant le tourisme, mais il exige qu'elle soit tracée sous terre et qu'elle ne coupe pas en deux - comme la petite route actuelle - le site archéologique.

Il faut également installer une place de parc souterraine. Les cars ne viendront plus déverser leur cargaison au pied des monuments, mais les touristes, comme les anciens pèlerins, se rendront à pied dans ces lieux sacrés. On favorise ainsi un « tourisme intelligent et motivé », dont chacun retirera davantage, explique le comité.

ON TIRE L'OREILLE À M. CARAMANLIS

Hier, le comité « sauver Delphes » a adressé une lettre à M. Constantinos Caramanlis, le président du Gouvernement grec. Celui-ci est notamment invité à faire interdire toute extraction de bauxite dans la région de Delphes. Le paysage « avili » doit être remis en état. Vouloir enlaidir et souiller ce berceau de la civilisation pour le profit de quelques hommes sans culture et sans scrupules, c'est défigurer la Grèce et le monde, écrit le comité. On attend la réponse. A faire à suivre, donc.